

Se trouve à PARIS,
Chez madame HUZARD, Imprimeur-Libraire, rue de l'Éperon,
N.^o 7.

CHANGEMENS

SURVENUS DANS LES MOEURS DES HABITANS

DE LIMOGES;

DEPUIS UNE CINQUANTAINE D'ANNÉES.

DEUXIÈME ÉDITION;

AUGMENTÉE DES CHANGEMENS SURVENUS DEPUIS 1808,
JUSQU'A 1817, OÙ L'ON A MENTIONNÉ LES NOUVEAUX
ÉTABLISSEMENTS, ET QUELQUES FAITS HISTORIQUES
INÉDITS. ON Y A JOINT DES OBSERVATIONS SUR LES
PRÉJUGÉS ET USAGES SINGULIERS ACCRÉDITÉS DANS LE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE, ET UNE LISTE
DES PROVERBES POPULAIRES, RÉPUTÉS VRAIS.

PAR J. J. JUGE,

Ancien Professeur d'histoire naturelle.

Le temps conduit la mode et la mode les mœurs.

DELILLE.



A LIMOGES,

Chez J. - B. BARGEAS, Imprimeur-Libraire, rue Ferrerie.

MAI 1817.

ANSWER

2130K13 16

AVERTISSEMENT.

QUAND je publiai en 1808, les Changemens survenus dans les mœurs des habitans de Limoges, depuis une cinquantaine d'années, j'y mis si peu d'importance que j'en fis imprimer seulement cent exemplaires.

Je les eus bientôt distribués entre mes parens et amis.

Quelque temps après, cette Brochure fut recherchée, on ne la trouvait ni chez l'imprimeur ni chez moi. Ce sera, disait-on, une pièce curieuse pour nos arrières-neveux, et l'on m'en demanda une seconde édition; mais je ne voulais pas me remettre en scène sans un nouveau costume.

Je promis donc, par accommodement, de donner cette seconde édition, avec les additions convenables, dans dix ans, c'était un compte rond.

Mais comme les mœurs ne peuvent que s'améliorer sous le Prince qui nous gouverne, je crois

devoir anticiper le terme. Que n'ai-je en mon pouvoir des moyens plus efficaces de seconder cet heureux changement, au moins dans mon pays natal !

J'ajouterai à cette nouvelle édition quelques articles que j'avais omis par mégarde, et les articles relatifs à ce qui s'est passé depuis.

J'y joindrai les observations que j'ai faites sur plusieurs erreurs, accréditées parmi nous.

Et je coordonnerai le tout de manière à ne faire, des divers membres, qu'un seul corps.

CHANGEMENS

SURVENUS DANS LES MOEURS DES HABITANS

de Limoges,

DEPUIS UNE CINQUANTAINE D'ANNÉES.

LES habitudes et les mœurs changent comme tout ce qui est hors de la nature ; mais elles changent insensiblement ; il faut , de temps en temps , les comparer si l'on veut en apercevoir la différence.

Cependant un seul observateur ne peut pas saisir aisément toutes les variations qu'éprouvent autour de lui ses concitoyens , parce qu'il ne lui est pas permis de les interroger sur les causes de leur élévation ou de leur décadence.

Il est obligé de s'en rapporter , le plus souvent aux apparences extérieures , et de les combiner

avec les événemens publics ; dont l'influence agit puissamment sur les opinions particulières : il compose des uns et des autres un résultat général, qui approche beaucoup de la vérité, s'il n'est la vérité même.

Ce qui peut être le plus utile à celui qui entreprend de rapprocher les faits, est de quitter momentanément le pays, comme je l'ai fait plusieurs fois ; les changemens survenus pendant mon absence me frappaient davantage, et la comparaison que j'étais dans le cas de faire m'éclairait sur les avantages et les inconvénients de ce qui s'était passé dans ma ville natale.

Il est donc possible que je n'aie pas tout vu ; et que, malgré ma bonne foi, je publie quelques erreurs, mais je parle à mes contemporains qui peuvent sentir en quoi je me serais trompé, et suppléer à ce que j'aurais omis.

Néanmoins ce qui s'est passé dans une ville du troisième ordre, est à peu près le terme moyen de ce qui est arrivé dans les autres villes de France, voilà ce qui doit rendre de pareilles remarques très-intéressantes.

Il ne s'agit pas moins que de savoir si nous sommes aujourd'hui plus heureux que ne l'ont été nos pères.

Je vais citer des faits qui me sont connus, et

dont le contraste avec ce que nous voyons actuellement sera si marqué, que je n'aurai pas besoin d'en faire la comparaison.

Quelques articles paraîtront, sans doute, exagérés ou minutieux, mais ce sont précisément ceux qui caractérisent.

Ensuite je parlerai des anciens usages qui ont été supprimés, et des nouveaux établissements, dont les uns font la richesse du pays, et les autres propagent les connaissances qui font le bonheur de l'âme.

Le sujet, très-fécond en soi-même, donnera naissance à plusieurs réflexions qui pourront être utiles dans l'avenir.

Le premier trait frappant dont je me souvienne; remonte à 1759. J'étudiais sous les Jésuites, et je demandai à mon professeur où il convenait de porter les programmes de la thèse que je devais soutenir? Il me répondit: *par tout où vous verrez des vitres.*

En effet il y avait alors à Limoges très-peu de croisées à grands carreaux, les autres étaient en panneaux de verre enfumé, montés en plomb; lorsqu'il en tombait quelque lambeau, on y collait du papier.

Une seule croisée à balcon existait alors à la maison de M. Roulhac, place des bancs. Dans les jours de procession, les passans s'arrêtaient pour voir toute une famille presque suspendue en l'air, car ce balcon, qui existe encore, n'est supporté que par deux barres de fer ; il date de 1740.

L'ameublement répondait assez bien à cette apparence extérieure. Des lits dont le dossier, le ciel, les amples rideaux et la courte-pointe étaient de même étoffe rembrunie, de grandes armoires de noyer, qu'on changeait de place à volonté, de grandes tables fixes, revêtues d'un vieux tapis de Turquie, et des coffres couverts de cuir, avec des compartimens de clous dorés, étaient ce qui décorait les principaux appartemens. (1)

Ces meubles existaient dans certaines maisons depuis deux ou trois siècles. M. Lafosse père, mort presque centenaire, n'avait acheté, pendant toute sa vie, aucun meuble nouveau ; son fils, âgé de 83 ans, s'est contenté de ceux de son père et n'en a pas d'autres aujourd'hui.

(1) On sent bien qu'il n'est guères possible de distinguer exactement ce qui était en usage chez les artisans, d'avec ce qui se pratiquait chez les gens en place ou favorisés de la fortune ; il sera facile de rapporter à chaque classe de ces concitoyens ce qui sera dit en général.

Il n'y avait pas alors soixante maisons fournies de couverts d'argent.

On n'allumait guères d'autre feu que celui de la cuisine, où toute la famille mangeait : quatre voies de bois, que chacun tirait de son domaine, fournissaient une ample provision pour l'année.

Au moyen de cet arrangement, une seule chandelle, ou la lampe, répandait assez de clarté pendant la nuit, et une seule personne faisait tout le service.

La conversation était générale ; par conséquent aisément était toujours décente.

On avait la précaution d'envoyer coucher sans lumière les enfans, les commis et les domestiques, soit pour leur donner l'habitude de mettre chaque chose à sa place, soit pour éviter qu'ils ne missent par mégarde le feu à la maison.

La cuisine qui servait aussi de salon de compagnie, était, pour ainsi dire, tapissée d'images et de portraits de famille ; on y distinguait un immense vaisselier où étaient rangés en symétrie des plats, des assiettes et des écuelles d'étain. La faïence était presque inconnue. Au lieu de tourne-broche, il y avait une grande roue en bois, qu'on faisait mouvoir au moyen d'un animal qu'on y renfermait, quelquefois c'était une oie qui faisait rôtir un dindon, en attendant qu'elle fut elle-même mise à la broche.

On se servait de linge roux, parce qu'on trouvait qu'il ne se blanchissait que trop tôt par l'usage.

Vêtemens. La garde-robe était composée de deux habits, l'un d'été, l'autre d'hiver, avec un habit noir pour les temps de deuil ; lorsque ces habits étaient un peu rapés, on les faisait retourner, ils servaient encore quelques années ; venait le temps où ils n'étaient plus portables, alors le tailleur avait l'adresse d'en tirer de beaux habits pour les enfans.

Les garçons gardaient la jaquette jusqu'à l'âge de six ou sept ans.

On portait ordinairement des sabots, c'était la chaussure la plus saine pour l'hiver, et en même-temps la moins dispendieuse ; ils coûtaient quatre à cinq sous la paire.

Avec cette chaussure, on aurait eu mauvaise grâce de se servir de parapluie ; il n'y en avait que pour les dames ; ils étaient de toile cirée avec des baguettes de bois au lieu de baleine, les plus élégans étaient de toile grise.

Presque toutes les femmes portaient des capotes (espèce de surtout qui les couvrait de la tête aux pieds), tantôt pour se garantir des injures du temps, tantôt pour se dispenser de s'habiller. Avec ce costume très-économique, fait d'étoffe légère, taffetas, étamine ou camelot, elles étaient admises par-tout : c'était la mode.

Au 15 mai , on quittait les habits d'hiver pour les reprendre au 1^{er} novembre avec les manchons.

Les manchons n'étaient point une vaine parure , ils réchauffaient non-seulement les mains , mais encore la région de l'estomac et de la poitrine. Ils pouvaient par conséquent garantir d'un coup de vent froid , à la sortie d'un appartement tempéré. La bizarrerie de la mode les a proscrits tout d'un coup , on ne sait pourquoi.

Les hommes ne se paraient d'aucun bijou , il y en avait très-peu qui eussent une montre : les plus riches portaient une bague , qu'ils tenaient de père en fils ; eux seuls avaient des tabatières : les artisans se munissaient d'un petit moulin portatif , en forme de grand étui , et lorsqu'ils voulaient prendre ou donner du tabac ; il fallait attendre qu'ils eussent rappé la prise.

Les habits d'homme étaient surchargés de plis avec de gros boutons et des boutonnières d'un bout à l'autre , derrière et devant , des paremens ouverts par le bas , arrondis et remontant jusqu'au coude , une ample veste de la même étoffe , presqu'aussi longue que l'habit , avec de larges poches hors de la portée des mains ; une vaste perruque à trois marteaux , qui roulaient sur les épaules à chaque mouvement de la tête , et un petit simulacre de chapeau sous le bras.

Les vieillards portaient des haut-de-chausses

très-larges et des bas retroussés sur le genou ; les jarretières étaient appliquées extérieurement sur le tout. Leurs souliers étaient quarrés par le petit bout et surmontés par de longues oreilles qui couvraient le coude-pied.

Le vêtement des femmes qui voulaient briller, était aussi bizarre et bien plus incommodé. Des paniers larges de plus d'une aune, des manchètes à trois rangs, un petit mantelet de taffetas noir, un gros chignon poudré, une coiffe en carcasse, et des souliers à talon haut.

Il faudrait voir aujourd'hui deux époux ainsi costumés danser le menuet d'Exaudet, nous en ririons sans doute, mais ne pourraient-ils pas nous dire : *Dans cinquante ans vos petits-fils tireraient aussi de votre manière de vous mettre.*

Les longues chevelures étaient à la mode chez les gens du peuple, comme au temps du Roi Dagobert. Les seuls maréchaux-ferrans se laissaient mutiler, pour avoir le plaisir de se distinguer, en portant aux oreilles des anneaux de plomb.

Nourriture. La plus stricte économie régnait dans les détails du ménage, on ne mangeait guère que du pain de seigle, appelé Pain-d'Hôtel, le pain de froment était pour les étrangers et tout au plus pour les maîtres de maison.

Point d'autre vin que celui du pays, attendu

que les grandes communications avec le Bas-Limousin, le Périgord et l'Angoumois n'étaient pas encore ouvertes.

On eût trouvé fort étrange qu'un enfant demandat quelque chose à table, cependant s'il avait le malheur de montrer de l'aversion pour les commestibles communs, on le forçait d'en manger, en disant: *Qu'il fallait s'accoutumer à manger de tout*; il est souvent arrivé qu'on en faisait apprêter un grand plat, et que l'enfant n'avait d'autre nourriture qu'après l'avoir achevé. Si le dégoût se déclarait pour des mets rares, et d'un grand prix; par exemple, pour le poisson de mer ou le gibier, alors le langage changeait, *Vous n'en voulez pas, eh bien! n'en mangez pas; on peut vivre sans cela.*

La maîtresse de la maison tenait toutes les provisions enfermées, et portait continuellement sur elle, une douzaine de clefs. Elle comptait toujours, en disant qu'elle ne comptait jamais assez. La servante payait tout ce qu'elle avait le malheur de casser.

On ne prenait du café que par remède. Un pain de sucre du poids de quatre livres, suffisait à la consommation annuelle des bonnes maisons; j'ai vu quelquefois nos voisins venir emprunter familièrement le nôtre, pour figurer un moment sur leur table: ils le remettaient le plus souvent sans y avoir touché.

Quand on tuait un cochon gras , on en faisait part aux plus proches parens , et ceux - ci en usaient de même.

Le marchand de vin n'allait pas toujours à la cave , il disait : *Allez le tirer vous-même.*

On se rappelle encore la manière de vivre de ces temps-là , elle a presque passé en proverbe.

Chacun mangeait la soupe dans son écuelle , à neuf heures du matin , pour déjeuner.

Le dimanche à dîner , le bouilli ; le soir la longe de veau.

Lundi , bouilli fricassé ; blanquette.

Mardi , fraise de veau ; volaille.

Mercredi , quarré de mouton ; omelette au lard.

Jeudi , gigot rôti ; achis.

Vendredi , morue ; haricots.

Samedi , purée ; potage aux choux.

La bonne viande coûtait à la boucherie trois sous la livre ; il en fallait donc chaque semaine pour environ un petit écu.

Mais aussi , lorsqu'il s'agissait de donner quelque repas d'apparat , rien n'était épargné , le beau linge paraissait , et l'on servait avec profusion.

Deux traiteurs suffisaient pour ces sortes de festins , Ringuet en ville , et Petit-Jean dans la cité.

Certains jours de l'année , tels que les Rois , le Jeudi-gras , Pâques , et les Fêtes patronales , étaient destinés à des banquets de famille : les

parens et amis étant réunis, ne songeaient qu'à faire bonne chère, chantaient en chœur, trinquaient à tout moment et se livraient sans réserve à la grosse joie. Sur la fin du repas, tous les convives buvaient à la santé de celui qu'ils voulaient le plus honorer.

De temps immémorial, il était reçu que dans ces occasions chacun portait son plat; quelquefois il y avait sur la table cinq à six cochons de lait, ou une vingtaine de poulets.

Les étrangers disaient: « les Limousins sont de bonnes-gens; au dessert, ils vous offrent un fruit, ils vous en donnent deux. »

Le jour des Rois était à Limoges une véritable fête pour le peuple. Les familles se réunissaient le soir, au domicile de leur chef, pour la célébrer, on portait sur la table, à l'heure du souper, un grand gâteau que le boulanger donnait gratuitement ce jour-là, et où il avait eu soin de déposer une fève. Le patriarche, entouré de sa postérité, faisait autant de portions qu'il y avait de convives, et deux de plus, une appelée *part de Dieu*, pour les pauvres, l'autre pour la servante; ayant mis toutes ces portions dans une serviette, il appelait son plus jeune enfant et lui disait *febe Domine*, pour qui? L'enfant prenait au hasard une portion, et répondait, pour Dieu. *Febe Domine*, pour qui? — Pour maman. *Febe Domine*, pour qui?

— Pour papa , etc. Chacun ayant pris sa portion y cherchait la fève , celui qui la trouvait était déclaré Roi. Le premier usage qu'il faisait de sa prérogative était de choisir une Reine ; et chaque fois qu'ils buvaient on criait : *le Roi boit , la Reine boit.* Ce cri joyeux se faisait entendre en même-temps d'un bout de ville à l'autre , car l'heure du souper était par-tout la même.

Ce concert ne tardait pas à être interrompu par une espèce de cantique , chanté en langue vulgaire à la porte des maisons , par les pauvres , dont le refrain était , *la part de Dieu , s'il vous plait ,* on ne les faisait point attendre , et l'on recommençait à crier . *le Roi boit , la Reine boit.*

Voici la traduction de cet ancien cantique.

La chèvre est morte
 Dessous la porte ,
 Le pauvre enfant ,
 Qui en veut tant ,
 Ah ! ce petit , ah ! ce grand ,
 Ah ! ce pauvre innocent !
 Qui n'a ni or , ni argent ,
 Qu'un petit denier blanc ,
 Encore qui n'est pas à lui ,
 Mais à notre Seigneur Jésus-Christ
 Conronné d'épine blanche
 Et d'épine rouge.

La part de Dieu , s'il vous plaît.

Il était rare qu'il vint plus d'un pauvre frapper

à la même maison, parce qu'ils s'étaient auparavant distribué les quartiers que chacun d'eux devait parcourir.

Si, dans les temps reculés, le contentement faisait les Rois, on pouvait dire qu'il y en avait beaucoup à Limoges, car ce jour-là, tout le monde était content.

Il y avait sur toutes les tables une boîte de fer-blanc, appelée *la Cuisinière*, divisée en quatre, contenant plusieurs sortes d'épices dont chacun se servait à son gré; au milieu de cette boîte était une case ronde, renfermant une noix muscade et la petite rape: vraisemblablement nos ancêtres trouvaient leur cuisine et leur vin de pays peu restaurans, ils avaient recours aux aromates de l'Inde, comme étant nécessaires à la digestion, dans une ville murée, où l'air habituellement humide, tenait la fibre relâchée.

Les esprits n'étaient pas encore tout-à-fait exempts de superstition; si les convives se trouvaient par hasard au nombre de treize, il fallait en appeler quelqu'autre; deux fourchettes en croix, le pain tourné à l'envers, le sel versé sur la nappe, une chouette perchée sur la cheminée, étaient des signes de mauvais augure. D'autres croyaient aux jours de bonheur ou de malheur, ils évitaient de se mettre en route le vendredi, ils recevaient les biens envoyés par le sort avec

indifférence, et les maux avec la plus parfaite résignation. Lorsqu'un père de famille périsait par accident, lorsqu'une maison s'écroulait, etc., c'était ordonné d'avance par la fatalité.

On dînait dans tous les ménages à midi précis, on soupaît à six heures, on se couchait à huit en hiver, et à neuf en été. Dans les grands jours, on se promenait après souper ; dans les petits, on jouait au piquet ou aux dames. Les heures étant ainsi réglées, le temps pour vaquer au travail et aux affaires était le même pour tous : il se faisait plus d'ouvrage qu'aujourd'hui et l'on se portait mieux.

Les domestiques avaient tant d'attachement pour leurs maîtres, qu'ils changeaient rarement de condition ; ils étaient assidus, laborieux, sobres, faisant toujours quelque réserve sur leurs modiques salaires ; réserve dont quelquefois ils gratifiaient, en mourant, ou leur bonne maîtresse ou quelqu'un de ses enfans.

De leur côté, les maîtres étaient reconnaissants envers leurs vieux serviteurs, ils leur léguaiennt un logement dans la maison avec une pension viagère en blé ou en argent : quelques maîtres, mieux avisés, promettaient une forte somme pendant qu'ils vivraient. C'était le moyen d'être encore mieux soignés.

On n'exigeait aucun service des domestiques

pendant qu'ils prenaient leur repas. Le proverbe était que *quand César avait diné, il laissait dîner ses gens.* La maxime des domestiques était *de bien boire, bien manger, et ne point faire tort à son maître.*

Il n'y avait pas en ville d'autre lieu public d'amusement, qu'un jeu de paume, fréquenté par la bonne compagnie ; et plusieurs jeux de billard, où se rassemblaient les libertins et les escrocs. Le fils de famille qui s'y laissait entraîner était sévèrement repris par ses parens.

Caractère. Ceux-ci ne sortaient guère que le dimanche ; sur la plupart des maisons était une galerie (espèce de belvédère), d'où l'on découvrait le riant paysage qui s'élève en amphithéâtre sur la rive gauche de la Vienne. Plusieurs amis ou voisins s'y rassemblaient dans l'après-midi, pour passer le temps à jouer et à verser maintes rasades ; les caves de Limoges, qui étonnent par leur étendue et leur profondeur, attestent que nos bons aïeux faisaient grande provision de vin ; ils suppléaient sans doute la qualité par la quantité. La peine de celui qui perdait au jeu était de verser à boire aux autres ; ces camarades de bouteille, dégagés pour le moment de tous chagrins et de toutes affaires ; déployaient ainsi leur caractère enjoué, et l'on sent bien que la raillerie et la médisance étaient souvent de la partie, comme il est assez ordinaire dans les villes où tout le monde se connaît.

Ils se montraient dans toutes les occasions soumis aux autorités légitimes, payaient régulièrement l'impôt et supportaient sans murmurer les charges extraordinaires de l'Etat. Ils obtenaient tout ce qu'ils demandaient, parce qu'ils ne demandaient rien que de juste ; aussi ne s'abaissaient-ils pas à flatter les chefs de l'administration civile ou religieuse par des éloges prématurés : leur franchise n'aurait jamais fléchi jusqu'à ce point.

Poisson d'avril. L'usage de plaisanter les jeunes gens un peu benêts, le premier jour du mois d'avril, dure encore parmi nous. On leur donne des commissions difficiles à remplir, ou bien on les envoie d'un lieu à un autre jusqu'à lassitude. Quand ils reviennent à la maison, on met la poêle au feu pour faire faire le poisson qu'ils sont sensés devoir apporter ; ils s'aperçoivent alors qu'ils ont été dupes, et l'on rit de leur simplicité. Il y en a qui, l'année suivante, se laissent encore duper.

A la mi-carême, autre duperie. On dit à ces crédules jeunes gens qu'on doit scier à midi précis, sur le pont St.-Etienne, la plus vieille femme de toute la ville ; ils ne manquent pas de s'y rendre et de s'informer. On leur dit que l'opération aura lieu, cette année, sur le pont St.-Martial. Ils y vont en courant, mais il est trop tard, l'affaire est faite : la femme a, dit-on, subi son sort avec

un courage héroïque. Ainsi l'heure du dîner étant passée, c'est un repas perdu pour eux, et, par cette raison puissante, ils ne sont plus curieux d'aller voir scier la vieille.

C'était un usage assez général de fermer la porte de la rue à double tour avant d'aller se coucher, et d'en mettre la clef sous le chevet du maître, afin que, pendant la nuit, personne ne put entrer ou sortir à son insu.

Quand les affaires des bourgeois les appelaient à la campagne, sur-tout pendant les vacances, ils laissaient la clef de leur maison à un de leurs voisins, qui, flatté de cette marque de confiance, en prenait le même soin que de sa propre maison. C'était le vrai moyen d'en écarter les voleurs et de pouvoir la secourir en cas d'incendie. Envoyait-on des denrées en ville? On n'avait pas besoin de s'y rendre pour les recevoir, le voisin les faisait placer aux lieux convenables, et veillait à leur conservation.

Allait-on en visite chez un parent ou un ami, domicilié à la campagne? On s'armait, ainsi que le cheval, de toutes pièces, housses, pistolets, couteau de chasse, gands, bottes fortes, fouet de poste, porte-manteau: rien n'était oublié. Cet attirail donnait l'apparence d'un voyageur qui va faire le tour du monde.

Piété. Les communautés religieuses entouraient

la ville de tous côtés, quelques-unes s'étaient même établies dans le centre. On a calculé que, proportion gardée, aucune ville de France ne nourrissait autant de célibataires: un grand nombre de filles nubiles embrassaient la dévotion, comme un état fixe de toute leur vie; on les aurait fâchées de les appeler autrement que *filles dévotes*; ordinairement acariâtres, exigeantes, il était difficile de vivre paisiblement avec elles.

Il y avait six compagnies de pénitents séculiers, désignés par des couleurs différentes, noir, bleu, blanc, gris, feuille-morte et rouge; chacune avait son oratoire et son aumônier spécial; leur costume était vraiment effrayant pour ceux qui ne l'avaient jamais vu. Un sac de toile peinte descendait jusqu'aux talons, une corde de la même couleur servait de ceinture et supportait un chapelet à gros grain, chargé d'une infinité de médailles; un froc pointu, haut de plus de deux pieds, surmontait la tête et couvrait la face, deux ouvertures, pratiquées vis-à-vis les yeux, étaient nécessaires pour faciliter la vue. Ils s'assemblaient tous les dimanches pour chanter l'office, leur ton très-lugubre était à peu près le même, et dans les cérémonies extérieures, les principaux officians marchaient pieds nus dans l'ordure et la boue. Un père faisait inscrire sur le registre son fils en bas âge, de ce moment il était reçu. Grands et

petits avaient pour leur confrérie particulière un zèle incroyable.

Une septième compagnie, nommée *Pénitents-violets*, avait été interdite à cause de quelque rixe où elle se trouva engagée ; ils ont obtenu leur rétablissement depuis trois ou quatre ans, leur costume est le même que celui des pénitents-blancs, excepté qu'ils portent un cordon violet.

Ces sept compagnies sont actuellement réparties dans les Eglises paroissiales ou succursales de la ville ; mais il leur est défendu de se voiler la face, afin de pouvoir reconnaître ceux qui se comporteraient mal. (1)

Un Ermitage, fondé au lieu de Montjovis, était habité par un religieux qui assistait aux enterrements et autres pieuses cérémonies : la ville fournissait à son entretien ; mais il avait soin d'aller lui-même à la place du marché ; on donnait au pauvre ermite des légumes et du poisson. Cette libéralité ne tarda pas à devenir un droit pour lui, il l'exigeait impérieusement.

Sa sœur qu'on appelait *la Recluse*, habitait avec lui ; elle était vêtue de blanc, et portait une coiffure ridicule ; étant muette de naissance, elle ne pouvait rendre le moindre son sans faire des gri-

(1) Depuis que cet article est écrit, ils ont obtenu permission de se voiler. Exemple frappant de vicissitude dans les usages.

maces. Je me souviens que ce singulier personnage était la terreur des enfans, on obtenait d'eux tout ce qu'on voulait en les menaçant de les faire prendre par la muette. Au reste, elle n'oubliait pas plus que son frère, de visiter le marché.

On ne pouvait être admis dans la confrérie des Pélérins, qu'après avoir fait le voyage de St. Jacques, en Galice, ou celui de Rome. Le costume était un camail, recouvert de coquilles bénites, et un bourdon, auquel était suspendu une gourde ; les officians marchaient également nus-pieds. (1)

Plusieurs autres congrégations rivalisaient de ferveur ; la grande confrérie de St. Martial portait la sienne à un excès qui n'aurait certainement pas été toléré dans une autre ville. Un de ses préposés se rendait la nuit du dimanche au lundi à l'habitation de chaque confrère, agitait trois fois une sonnette dont il était porteur, crieait à haute voix dans la rue :

“ Réveillez-vous, gens qui dormez,
 “ Ne dormez pas si fort
 “ Que vous ne songiez à la mort.
 “ Priez pour les Trépassés,
 “ Que Dieu veuille leur pardonner. »

Il annonçait ensuite quelle heure il était, et

(1) Il est à remarquer que ceux qui vont nus-pieds ont des gands : une dame disait plaisamment qu'ils déchaussaient leurs pieds, pour chauffer leurs mains.

frappait un grand coup à la porte, en chantant : *Sancte Martialis, ora pro nobis.*

Une jeune veuve, étrangère, arrivée le dimanche à Limoges, fut éveillée par ces cris lamentables, et croyant qu'ils lui étaient personnellement adressés, elle en fut tellement effrayée qu'elle perdit connaissance. Sur les plaintes qu'elle en porta au Magistrat, il jugea à propos de défendre cette cérémonie nocturne, quoiqu'elle subsistât peut-être depuis mille ans.

Agonies. On les sonnait au clocher de la paroisse, et dans les rues. Un sacristain criait en langue vulgaire : « Messieurs, qui êtes de la confrérie des agonisans, priez Dieu pour l'âme d'un tel (ou d'une telle), qui est à l'agonie de la mort. »

On sonnait également l'agonie des criminels, au moment où ils sortaient de la prison, pour aller au lieu du supplice ; ce qui devait augmenter leur peine. J'en ai vu dont les cheveux se dressaient au premier coup de la cloche funèbre. Ces usages, très-anciens, ont été supprimés avec raison, depuis une trentaine d'années.

Il y avait alors près la chapelle des pénitents-rouge, un petit cimetière exprès pour les pendus, il a subsisté jusqu'à la réunion de tous les cimetières de la ville en un seul, au champ de Louyat.

Ces différens genres de dévotion avaient du moins l'avantage de répandre l'esprit de charité.

Les malades étaient visités et secourus par leurs confrères : les prisonniers recevaient des adoucissements à leur malheur, soit en linge, soit en paille fraîche et couvertures, pour les garantir de la funeste humidité des cachots. Les aumônes étaient abondantes, tous les couvens et plusieurs particuliers donnaient à quiconque se présentait à leur porte. Lorsqu'un mendiant en trouvait d'autres sur les routes, il leur disait : *allez à Limoges vous n'y manquerez de rien.* Aussi avait-on nommé notre ville *Limoges la sainte.*

Dans presque tous les carrefours il y avait des croix en pierre, dont les larges bases gênaient la circulation, elles ont été successivement enlevées.

Une statue de pierre représentant St. Martial, de grandeur naturelle et en habits épiscopaux, avait été anciennement placée sur la fontaine d'Aigoulène, la face tournée du côté de son église ; il tenait une croix double de la main gauche, et sa droite était dans l'attitude de bénir les passans. Elle a resté en pied jusqu'à la révolution. M. Duroux, dans son essai historique sur la sénatorerie de Limoges, nous en a conservé la gravure, n.^o 15.

Si l'antique ville de Limoges n'avait pas été aussi souvent pillée, saccagée, brûlée, démolie, elle serait tant par les mœurs de ses habitans, que par sa position centrale, une des plus considérables de l'intérieur, comme elle le fut jadis parmi

les villes gauloises. Quand elle eût passé sous la domination des romains, ils la rendirent florissante. Mais sous les Visigots, les ducs d'Acquitaine, les rois de France et d'Angleterre, elle fut détruite huit fois, dans le cours de neuf cents et quelques années.

Vers l'an 1420, Charles, dauphin de France, (Charles VII) revenant du Languedoc, passa par Limoges, où il fut reçu avec beaucoup de pompe. S'étant informé de la résistance que les habitans continuaient d'opposer aux anglais, il leur en témoigna sa reconnaissance en ajoutant aux armoiries de la ville, trois fleurs de lis en chef, et accorda de grands priviléges aux consuls et à leurs successeurs à perpétuité.

Elle fut assiégée en 1426, par Jean de l'Aigle, « il gagna par promesses, dit l'analiste, un consul de Limoges, nommé *Gaultier*, natif de Leyther, « qui s'engagea de faire ouvrir à l'assiégeant la « porte des Arènes : la trame ayant été découverte, cette trahison ne put être consommée, « et Gaultier, après avoir été convaincu, eut la « tête tranchée sur la place des Bancs, et son « corps mis en quatre quartiers, qu'on exposa « sur les quatre portes de la ville. Les autres « consuls, sollicités par la bourgeoisie, ordon- « nèrent que tous les ans on ferait une proces- « sion générale, le 27 août, jour destiné pour

« leur ruine, en action de grâces de la délivrance
 « de la ville, ce qui fut exécuté avec beaucoup
 « d'appareil. »

Après la procession, il y avait une assemblée dans la grande salle de la maison commune ; le premier consul y prononçait un discours analogue, en présence d'un homme déguisé sous les habits de Gaultier. Le peuple se donnait ensuite le plaisir de répéter à haute voix, *maudit Gaultier, maudit traître.* Ce ne fut qu'en 1770, que l'administration consulaire des villes, ayant pris la dénomination de mairie, M. Juge-de-Laborie, avocat du Roi, magistrat célèbre par sa droiture et son éloquence, premier maire de Limoges, obtint de ses concitoyens, que cet usage fut aboli ; il avait duré 344 ans.

L'preux. Il fut un temps où la lèpre était une maladie contagieuse, assez commune à Limoges. Il y avait hors de la ville deux maladreries ; une aux Cassaux, l'autre à la Maison-Dieu, où tous les lépreux étaient reçus et soignés. Ces établissements devinrent inutiles quand ce fleau eût cessé.

Une autre maladie contagieuse, appelée *des ardans*, cessa peu de temps après celle de la lèpre. A celles-ci ont succédé la coqueluche, le croup. Comment voudrait-on que les habitans d'un pays ne changeassent pas d'habitudes, de caractère, de relations commerciales, etc., quand on voit

leurs maladies , naître , s'étendre et disparaître ,
d'elles - mêmes ?

Et quand on voit des villes entières changer
de place ?

Les habitans de Limoges ont de tout temps
aimé les *ballades* ; il n'y avait pas de fête patronale
aux environs , où ils ne voulassent bien se
rendre , les uns par dévotion , les autres par partie
de plaisir ; après la cérémonie religieuse , les ins-
trumens et le vin excitaient la gaieté publique.

Le jour des cendres , on exposait sur la che-
minée de la cuisine , le tableau suivant , composé
d'autant de lettres qu'il y a de jours en carême ,
et l'on effaçait tous les soirs une de ces lettres.

I	M	P	M	O	R	S
R	E	G	I	R	A	T
M	A	X	I	B	U	S
M	I	N	I	M	I	S
D	E	N	I	M	I	S
O	M	N	I	Q	U	E
				B	U	S.

On anticipait un peu l'heure du souper, le jour du Jeudi-Saint, pour aller voir passer les pénitens qui, à l'entrée de la nuit, faisaient leurs stations dans toutes les églises de la ville, et l'on continuait à souper sans lumière, pendant toute la belle saison.

La piété n'était pas moins sincèrement pratiquée dans l'intérieur des maisons, à chaque repas, le fils aîné ne manquait jamais de réciter le *benedicite* et les *grâces*; dans les longues soirées d'hiver on lisait l'évangile du jour; la prière du soir se faisait en commun.

Les jours d'abstinence étaient scrupuleusement observés.

Funérailles. Les principales familles achetaient fort cher le droit d'avoir des tombeaux dans l'église de leur paroisse: on voulait reposer au pied des autels pour devenir l'objet spécial des prières, et dormir à côté de ses pères pour se lever avec eux. Cela tenait à l'idée d'une seconde vie.

Les proches parens allaient à l'enterrement avec les cheveux épars, en signe d'extrême tristesse et portaient pendant quarante jours des pleureuses. (1)

Un époux n'assistait point aux funérailles de

(1) Linge blanc, de la largeur d'environ trois doigts, fixé sur les deux paremens de l'habit noir.

l'autre, l'expérience avait montré sans doute autrefois que le moment de la séparation est trop déchirant pour la moitié qui survit. Il en était de même d'un père, il n'assistait jamais aux obsèques de son fils, il n'en portait point le deuil, parce que, disait-on, la mort avait interverti l'ordre de la nature. Cependant le fils était forcé, par l'usage, d'accompagner au tombeau les auteurs de ses jours, les cris de la désolation se faisaient entendre pendant toute la cérémonie. Une jeune fille était-elle traînée à la suite de sa mère, elle s'écriait en sanglottant : « pourquoi me quitter sitôt ? ô ma mère ! vous « ne me répondez pas, adieu donc pour toujours, « que deviendrai-je dans ce bas monde, hélas ! « où vous n'êtes plus ! »

L'usage était aussi de laisser aux prêtres et aux pénitents décédés, la face découverte pendant l'office, après les avoir ainsi portés de leur domicile à l'église, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans les îles de l'Archipel ; on faisait faire aux curés tout le tour de leur paroisse, vêtus en habits sacerdotaux, et à l'évêque tout le tour de la ville, spectacle terrible qui faisait fuir bien vite les enfans et les femmes enceintes.

Sur le frontispice de la chapelle du Maupas était écrit en gros caractères :

Passant, par où tu passe j'ai passé :
 Par où j'ai passé tu passeras ;
 Comme toi, vivant j'ai été,
 Comme moi, mort tu seras.

Il semble que l'esprit public portait à retracer par-tout l'idée de la mort. Les Egyptiens en agissaient ainsi, ils plaçaient une *Momie* dans leurs festins, pour avertir les convives de jouir, autant que possible, des plaisirs d'une courte vie. J'aimerais à prêter une pareille intention aux anciens habitans de ma patrie.

Éducation. On laissait les enfans trois ans à la nourrice, il en coûtait si peu chaque année ; vingt-cinq à trente francs et un mouchoir.

A leur retour ils étaient confiés aux soins de la servante, dont l'accent était ordinairement détestable, et qui ne savait les amuser qu'en leur parlant de loups-garoux, de sorciers et de revenans. L'accent des autres habitans de la maison n'était guères meilleur ; on parlait habi-tuellement patois.

Jamais la moindre caresse de la part des père et mère : la *crainte* était le principe sur lequel était basée l'éducation des enfans ; celui qui leur apprenait à lire, attachait leur chemise sur les épaules, tenait le livre d'une main et la discipline de l'autre, tout prêt à frapper à la moindre inadvertance. Ils n'étaient point admis dans la

société ; lorsqu'ils s'y trouvaient par hasard, on ne leur permettait point de parler, ils devaient seulement répondre *oui* ou *non*, lorsqu'on les interrogeait. Une sévérité aussi étrange imprimait dans ces jeunes cerveaux des affections timides très-difficiles à détruire.

N'y ayant à Limoges que deux colléges dont aucun n'avait de pensionnat, chaque père de famille était obligé de garder et de faire instruire ses enfans ; tout ce qu'on se permettait à cet égard, c'était de faire des échanges ; un bourgeois envoyait son fils ou sa fille à un ami d'Angoulême ou de Poitiers ; et recevait, en sa compagnie, l'enfant de cet ami ; on croyait avec raison qu'un enfant dépayssé change d'accent et se montre en tout plus docile.

Dans un de ces colléges, dirigé par les Dominicains, on n'enseignait que la philosophie et la théologie ; par conséquent, il fallait étudier long-temps avant d'y être admis.

L'autre, dirigé par les Jésuites, était de plein exercice. On n'a pas encore oublié combien ceux-ci étaient rigides envers la jeunesse, ils exigeaient la confession tous les mois, et une exactitude scrupuleuse dans les devoirs scolastiques : ils se permettaient même l'usage des punitions corporelles, les férules étaient distribuées sans ménagement, et le fouet infligé pour des fautes assez

légères. Un correcteur, en titre, était chargé de cette opération ; lorsqu'un pauvre écolier avait été fustigé, ses collègues l'accompagnaient jusqu'à chez lui, en criant par toutes les rues : *Il l'a eu, il l'a eu.* J'en ai vu qui se sentaient pénétrés de honte par un tel procédé, mais qui prenant bientôt le dessus, se mêlaient dans la foule et criaient comme les autres : *Il l'a eu.*

Il y avait quelques répétiteurs en ville qui ne ménageaient pas non plus les coups, mais dans les maisons où les garçons étaient nombreux, on prenait un précepteur, qui, pour l'ordinaire, était lui-même étudiant dans les hautes classes ; on lui recommandait de disposer l'aîné à remplacer le père, et les autres à embrasser l'état ecclésiastique ou le militaire.

Par suite des principes religieux que les enfans recevaient dès le bas âge, ils étaient enclins à faire une chapelle dans leur chambre ou dans un grenier, ils y célébraient les Saints offices à leur manière, et les parens contribuaient avec plaisir à la dépense des ornemens.

Il n'était pas étonnant que ces jeunes gens fussent un peu niais, lorsqu'ils sortaient pour la première fois de la maison paternelle.

Mais il en était tout autrement des garçons d'artisans ; entièrement abandonnés par leurs parens, ils s'assemblaient sur les places publiques

pour jouer ; ils se querellaient sans cesse et se battaient en proférant les plus horribles juremens.

Je demandai à un anglais qui passait à Limoges, ce qu'il pensait des suites que devait avoir cette insouciance des parens ? Il me répondit qu'en Angleterre le fils d'un tisserand devenait tisserand à son tour, parce que dès l'enfance il aidait à son père, mais qu'il ne pouvait jamais être qu'un tisserand, au lieu que ces enfans abandonnés, presque nus, et jouissant d'une entière liberté, exerçaient continuellement leurs facultés corporelles, s'accoutumaient de bonne heure aux vicissitudes des saisons, exaltaient leur courage dans l'attaque et la défense, et devenaient ainsi capables de tout entreprendre dans la suite. Il paraît que cet Anglais avait raison, car il est sorti d'une école aussi extraordinaire des ouvriers très-adroits et de vaillans soldats.

Il faut excepter cependant plusieurs de ces mêmes artisans, qui avaient l'ambition d'élever un de leurs fils à la dignité du sacerdoce ; ils se privaient de tout pour fournir aux frais de leur avancement. C'était une grande gloire pour toute la famille de voir quelqu'un de son nom vicarier en campagne, et si jamais il parvenait à être curé, la spéculation était bonne, le fils reconnaissant approvisionnait la maison paternelle.

Les mauvais traitemens qu'en général les éco-

liers recevaient de leurs maîtres les rendaient querelleurs ; chacun d'eux cherchait l'occasion de s'en venger sur autrui. Ceux qui habitaient un quartier de la ville , s'armaient de frondes et de bâtons pour aller attaquer ceux d'un autre quartier. Le combat était soutenu courageusement de part et d'autre , et il était très-difficile de les séparer. Ils résolurent un jour d'expulser de Limoges l'exécuteur de la haute-justice ; ils le poursuivirent avec tant d'acharnement ; qu'il fût obligé de quitter. Fiers de cette espèce de victoire, ils persévéérèrent long-temps à ne pas souffrir que les bourreaux qu'on appelait d'ailleurs , prissent leur résidence en ville.

Quelquefois ces écoliers aguerris cherchaient querelle aux clercs du palais ; ou aux commis-marchands ; ceux - ci animés du même esprit , acceptaient le défi sans difficulté , et se rendaient de suite au lieu indiqué , pour se mesurer avec les provocateurs.

Les filles ne quittaient jamais leur mère ; les unes et les autres étaient vêtues avec une extrême modestie. Quant aux orphelines , elles étaient reléguées dans un couvent où se trouvait un grand nombre de pensionnaires étrangères ; elles recevaient dans ce respectable asile , les leçons du travail et de la piété. Mais la plus exacte surveillance n'empêchait pas toujours les mau-

vais livres d'y pénétrer, alors le feu de l'âge allumait subitement des désirs inconnus, qui se communiquaient avec autant de véhémence que de rapidité.

Malheureusement pour les jeunes personnes, on avait le préjugé de vouloir perfectionner leur taille, au moyen d'un corset qui la resserait considérablement. On ne faisait pas attention que leur taille reprenait pendant la nuit les formes qu'elle avait perdue pendant le jour.

Il en résultait un autre inconvénient, c'est que la gêne où était une fille, l'obligeait à porter sa tête en avant: pour corriger ce défaut, on employait un collier de fer, recouvert de velours noir: l'appendice de ce collier appuyait sur le corset et forçait la tête à se tenir en arrière.

C'était un spectacle singulier de voir autour d'une mère de famille quatre ou cinq grandes demoiselles, toutes jolies, droites comme des piquets, obligées de lever les bras pour voir tricoter, et ne répondant que par monosyllabes; il faut avouer qu'une pareille contrainte était bien faite pour inspirer l'envie d'en voir la fin: aussi, l'espérance de quitter son corset et son collier était pour une fille qui se mariait, une des douceurs qu'elle se promettait dans son changement d'état.

La parcimonie des vêtemens cessait à l'époque du mariage; on achetait pour la future épouse les meilleures dentelles et les plus belles robes, souvent

des étoffes brochées qui duraient toute la vie.

Nous venons de voir que la classe ouvrière ne surveillait guère la conduite des garçons, ce relâchement habituel s'étendait jusqu'aux filles ; on leur permettait de se réunir tous les soirs, à nuit close, au coin des rues, pour chanter les litanies devant une niche élevée, où était l'image de la Vierge : une d'elle était chargée d'entretenir la lampe, qui, restant allumée toute la nuit, tenait lieu de reverberé.

On leur permettait aussi dans les soirées des beaux jours, de s'amuser entr'elles à de petits jeux, ou de former des danses en rond aux accords de leurs chansons romantiques qui remontaient à l'ancienne chevalerie française. Les domestiques du canton, et quelquefois les passans se mettaient de la partie. Ces amusemens innocens se prolongeaient jusqu'à ce que les mères, après plusieurs appels, se fâchaient tout de bon.

Pendant que cette jeunesse folâtrait ainsi dans les rues, la discorde s'insinuait dans l'intérieur des maisons, il arrivait par fois que les maris ombrageux avaient battu leurs femmes.

Les arts frivoles n'entraient point dans le plan d'éducation des jeunes demoiselles, on ne voulait en faire que de bonnes mères de famille, ou les préparer à supporter les autérités du cloître. Leurs amusemens ordinaires étaient d'assister,

avec leur mère, aux cérémonies de l'église, de faire, en se promenant, le tour de la ville, ou de rendre visite à quelque vieux parent, mais surtout à la tante religieuse, qui tenait toujours des bonbons en réserve pour ses nièces, elle leur distribuait d'autres friandises; puis elle leur parlait avec éloquence des misères de ce monde, et de la vie tranquille qu'on menait dans le cloître. La tête de quelqu'une des nièces se montait, elle demandait à être religieuse, c'était précisément ce que désirait la mère; mais elle ne donnait pas tout de suite son consentement, elle faisait part au public de la vocation de sa fille; d'un côté cette vocation se fortifiait, de l'autre le projet de débarasser la maison. Bientôt venait le moment où la mère et la fille se séparaient pour toujours sans verser une larme. D'ailleurs les religieuses avaient tant d'occasions de faire des prosélytes, l'instruction des filles de bonne maison finissait, presque toujours, par un ou deux ans de couvent, afin de les perfectionner dans les ouvrages de la main; ainsi les maîtresses avaient tout le temps de les prêcher; la pension n'était que de cent cinquante francs par année, et ce n'était pas ensuite un petit mérite pour une demoiselle recherchée en mariage, de pouvoir dire qu'elle avait resté en communauté.

Les privations de tout genre et cette espèce de captivité domestique où étaient réduits les enfans

des deux sexes, devenait la base de leur intimité réciproque et le motif de leur consolation mutuelle. Il y avait entre frère et sœur une amitié plus qu'ordinaire : cela prouve bien qu'à tout âge il faut un aliment quelconque aux affections du cœur.

Cette manière d'élever les enfans avait sans doute ses défauts ; la rigidité des Jésuites et des parens mêmes peut aujourd'hui paraître excessive, mais il en résultait que le respect filial se montrait dans toutes les occasions ; la volonté d'un père ou d'une mère était pour nous ce qu'était pour les anciens l'ordre des Dieux, annoncé par les oracles.

Lorsqu'un père disait à son fils ou à sa fille, « le temps de t'établir est venu, et j'ai fait choix de la personne qui te convient. » Il trouvait ordinairement de la soumission, le mariage se faisait de suite. Néanmoins s'il parlait trop tard, et que le cœur fut déjà pris, la jeune personne le déclarait franchement, alors le père favorisait de tout son pouvoir l'inclination formée, pourvu qu'elle fut honnête sous tous les rapports.

Et c'était plutôt par la force de l'exemple que par des vues intéressées ; on sait qu'alors notre loi rendait les biens disponibles, en permettant aux parens d'avantager ceux de leurs enfans qu'ils chérissaient le plus : mais ce serait calomnier ceux-ci que de supposer qu'ils étaient uniquement guidés par l'intérêt.

Commerce. Nos négocians jouissaient de la plus brillante réputation, il était inoui qu'aucun d'eux eut manqué au moindre de ses engagements. Le plus grand ordre régnait dans leurs affaires, ils allaient eux-mêmes à l'emplète, et tiraient tout de la première main pour gagner davantage. Ceux qui avaient vingt mille francs de revenu n'en dépensaient que quatre.

C'est sous ce rapport qu'ils étaient connus dans les grandes villes de commerce ; toutes les demandes qu'ils pouvaient faire à l'étranger étaient expédiées sur leur seule signature..... La confiance aurait-elle craint de se livrer à la probité !

Ils ne faisaient pas de grandes acquisitions foncières, ils aimait mieux verser les bénéfices dans leur commerce, ils n'achetaient des terres que lorsqu'ils étaient forcés par quelques circonstances à quitter le négoce ; et comme ils avaient beaucoup de prévoyance, ils commençaient par se munir d'une charge de secrétaire du Roi, qui leur assurait et à leur nombreuse postérité tous les priviléges de la noblesse.

Il y avait une ligne de démarcation bien prononcée entre les nobles d'extraction, les nouveaux ennoblis et les bourgeois : la première caste très-peu nombreuse méprisait les autres deux, et pour qu'un de ces hommes d'importance s'abaissat jusqu'à donner la main à une roturière, il fallait

qu'elle fut bien riche et lui bien pauvre. Il résultait de là une désunion nuisible aux intérêts respectifs, et surtout à la chose publique.

Trois maisons fournissaient aux provinces limitrophes autant d'épiceries qu'elles pouvaient en consommer; quatre ou cinq autres fournissaient la draperie: ainsi des autres articles.

Ces grandes maisons observaient de ne pas prendre pour commis les jeunes gens du pays, elles n'admettaient que des étrangers, afin que les sources de leur commerce restassent toujours cachées: elles tenaient même des livres séparés pour certaines parties, dont leurs commis n'avaient aucune connaissance.

Vaine précaution! ces étrangers en apprenaient assez pour entrevoir qu'ils trouveraient à Limoges des établissemens plus lucratifs qu'ailleurs: ils s'y sont en effet établis et ont pris leurs femmes dans la classe même de nos négocians.

Il existe à Limoges plusieurs riches maisons dont les fondateurs ne savaient seulement pas lire.

En 1771, les principaux négocians de Limoges étaient au nombre de soixante-un; on trouve leurs noms dans le calendrier de cette année.

Les marchands détaillans, tant de Limoges que des villes voisines, trouvaient chez tous ces négocians un crédit ouvert, mais il était convenu de ne jamais demander des fournitures nouvelles, sans payer les anciennes.

Entre les anciennes corporations établies à Limoges, celle des marchands bouchers était la plus remarquable; confinés dans le même canton, ils faisaient, pour ainsi dire, une tribu séparée des autres citoyens, soit par la rudesse de leur langage, soit par leurs mœurs. Ils ne s'alliaient jamais qu'entr'eux, étant par conséquent tous parens, ils faisaient cause commune; avaient une église particulière, bâtie en 1475, et se disaient toujours pauvres, quoique très-riches. Ils égorgeaient les animaux chez eux, ce qui rendait leur demeure d'une mal-propreté révoltante, mais il ne leur était pas permis de les y débiter: il y avait pour la commodité du public deux halles, une près la porte Saint-Esprit, l'autre près la porte Manigne, sous lesquelles les bouchers portaient leur marchandise coupée par quartiers; ils avaient là des bancs en propriété héréditaire, pour étaler, et la viande s'y vendait à la livre, préalablement visitée et taxée par la police. Ils donnaient ordinairement deux livres pour une quand on prenait du côté des os.

On a reproché à nos ancêtres de trop aimer à plaider, leurs procès étaient portés, par appel, au parlement de Bordeaux, et toutes parties s'y rendaient en personne pour accélérer le jugement; mais comme ils avaient grandement peur de se noyer en passant la Garonne, ils faisaient leur testament avant de partir.

Nos marchands qui allaient en tournée prenaient la même précaution : tout était nouveau pour eux dans les autres pays, ils n'en admettaient cependant pas les modes, la moindre ostentation de leur part aurait offensé les regards publics.

L'harmonie des familles s'entretenait par les visites amicales que se faisaient les parens, et par les fréquens repas donnés et rendus sans façons; quand ils se rencontraient hors de chez eux; ils s'honoraien publiquement du nom de cousin, et ne se tenant point à des qualifications stériles, ils se rendaient tous les services qui étaient en leur pouvoir.

On ne manquait pas, au 1.^{er} janvier, d'aller chez les proches parens pour leur exprimer les souhaits d'une bonne année, et l'on donnait les étrennes des enfans et des domestiques.

Il ne se faisait aucun mariage qu'il n'y eut des présens donnés de part et d'autre.

Une fête patronale était annoncée dès la veille par l'offre d'un bouquet, assorti de complimens en vers; le fêté, sensible à cette marque d'attention, regalait toute la famille. C'était autant d'occasions de se reconcilier, s'il était survenu quelque brouillerie dans le courant de l'année.

Lorsqu'on recevait quelque visite dans l'après midi, l'usage était d'offrir à goûter, même aux personnes qu'on n'avait jamais vues : en cela on se conformait à des mœurs bien plus anciennes.

Il n'arrivait jamais qu'un individu tutoyât ceux qui étaient plus âgés que lui.

Première époque de dépravation. Tels étaient nos usages et nos moeurs lorsque les premiers germes du luxe et de la dépravation furent jetés parmi nous; je m'abstiendrai d'en nommer les fommateurs, quoiqu'ils soient étrangers à notre ville; il y en a peut-être qui vivent encore et je pourrais les blesser: qu'il me suffise de dire qu'en 1760, ils portèrent le dernier coup à notre simplicité, et que depuis cette époque le libertinage est allé toujours croissant.

Détournons nos regards, pour les porter sur des objets plus attrayans.

UNE Société d'agriculture s'était formée en 1759; elle établit une pépinière à Cordelas, et le domaine de ce nom fut consacré à des expériences agricoles. Cette société eut des succès pendant que les différentes parties de son travail restèrent distribuées nommément à chacun de ses membres. Les habitans de la ville et ceux des campagnes profitèrent également de ses bienfaits.

Son secrétaire perpétuel, M. de l'Épine, avait le goût des antiques; il composa une bibliothéque de livres précieux par leur extrême rareté, et par

les notes savantes qu'il y ajoutait de sa main; il fit une collection considérable de médailles.

Le palais épiscopal fut édifié; ses beaux jardins furent confiés à une famille habile, élevée à Paris: les espaliers furent garnis d'excellens arbres fruitiers, tirés de la fameuse pépinière des Chartreux. De là se répandit tout autour de Limoges le goût du jardinage et le discernement des bons fruits. Nous donnions auparavant à chaque espèce le nom du Saint dont la fête correspondait à sa maturité, la poire St. Martial était celle qui mûrissait à la fin de juin, la St. Germain à la fin de juillet, la St. Michel à la fin de septembre, etc., de façon que cette nomenclature était pour nous seuls, nos voisins n'y comprenaient rien.

Ce fut l'origine des productions qui sont venues peu à peu alimenter notre marché, il y a vingt ans qu'il n'y avait presque rien sur la place, maintenant elle se trouve couverte plusieurs fois chaque semaine, d'une valeur de douze à quinze cents fr., tout est vendu à midi et payé comptant.

Le premier calendrier qui ait paru à Limoges est de 1762. M. Devoyon, son estimable auteur, disait avec raison que, « L'idiome du pays fait sur « les habitans une impression qu'on aperçoit lors- « qu'ils parlent français, c'est un défaut qu'on « leur reproche, contre lequel ils devraient se « précautionner. »

Il désirait aussi que « Ceux d'entr'eux dont l'es-
prit était cultivé par l'étude, la lecture et l'usage
du monde, formassent à Limoges une société
littéraire. »

Ce vœu, énoncé depuis long-temps, n'a reçu
son exécution que l'année dernière; il a été formé
dans le sein de la société d'agriculture une section
de littérature et beaux arts. Son premier soin a
été de fonder deux prix, un de poésie, l'autre
d'éloquence. On a lieu d'espérer que ce faisceau
lumineux illustrera la patrie, et ne tardera pas à
nous communiquer quelques connaissances nou-
velles, aimables filles du génie, qui couvrent de
fleurs la pénible chaîne de notre existence!

Il parut ensuite un journal, sous le titre de *feuille hebdomadaire*; ce fut un lien général qui rapprocha les individus, et qui servit à une infini-
té de communications directes: les uns publiaient
des avis à leurs concitoyens, les autres des obser-
vations intéressantes, ou des projets d'établissements
nouveaux, quelquefois des morceaux choisis de
littérature et de poésie. Ce journal a changé plu-
sieurs fois de nom, mais il s'est persévéramment
soutenu, et sera continué, selon toutes les appa-
rences, aussi long-temps que durera le désir de
s'instruire.

M. Turgot, devenu notre Intendant en 1761,
ne tarda pas à déployer parmi nous les ressources

de son génie (1): il eut bientôt reconnu la cause d'une maladie contagieuse qui faisait annuellement quantité de victimes, principalement parmi les femmes enceintes; il procura la salubrité de la ville en démolissant ces remparts et ces hautes tours dont parlent les anciens géographes; l'air commença à circuler dans nos rues obscures, étroites et tortueuses.

La démolition des murailles entraîna celle d'une pyramide en pierre, érigée en forme d'obélisque à quatre faces, sur le local qu'occupe aujourd'hui l'auberge qui en porte le nom; elle était vis-à-vis la place de la terrasse, premier ouvrage d'embellissement qu'avait fait M. Charles Boucher-d'Orsai, notre intendant, en 1712. La ville de Limoges lui avait témoigné sa reconnaissance par l'érection de ce monument. Les armoiries et les inscriptions

(1) A son arrivée à Limoges, il fut complimenté trois fois par un de nos négocians (Jacques Pétinieaud), qui se trouvait en même-temps, premier Consul, premier Juge de bourse et premier Administrateur de l'Hospice; et cela sans gêne, sans répétition, sans un seul mot de flatterie; M. Turgot en fut étonné, il ne s'attendait pas à trouver ici de pareils hommes: il conçut une si bonne idée de celui-ci, qu'il eût toujours de l'estime pour lui; il le prit même pour conseil dans toutes les affaires de localité. Quelques années après, lorsque la disette se déclara, il l'invita à prêter son nom pour l'approvisionnement de la province: une seule lettre de M. Pétinieaud, à son correspondant de Dantzick, procura tout le blé nécessaire.

gravées sur des plaques de bronze, avaient été volées nuitamment quelques années avant la destruction de la pyramide. M. David, alors directeur de la monnaie, avait surveillé avec beaucoup de zèle tous les travaux de cette place publique : on assure qu'il fit graver au bas d'une des plaques : *Memento Domine David et omnis sollicitudinis ejus.*

La fontaine du Chevalet, jaillissante au milieu de la rue des Combes, gênait la circulation, elle fut transportée en 1783, sur l'un des bords, du côté de l'hôtel des monnaies. La tradition est qu'un cavalier nommé Constantin, n'ayant pas su retenir l'élan de son cheval, avait écrasé un enfant, et qu'il fit conduire à ses dépens une fontaine sur la place même où l'accident était arrivé. En effet on voyait la représentation en figures de plomb, d'un cavalier monté, et d'un enfant renversé sous les pieds du cheval. On en voit la gravure dans l'essai historique ci-dessus cité.

Une croix en pierre, érigée devant l'auditoire, en exécution d'un arrêt du parlement de Bordeaux, du 15 juillet 1513, qui condamna les assassins de Pierre Bermondet, fut également démolie. On y voyait la représentation de ce meurtre taillée dans la pierre. Voyez ce fameux arrêt aux annales du Limousin, par le P. Bonaventure, page 748. Il est un des plus extraordinairement sévères qui aient jamais été rendus. Il est vrai que Pierre Bermondet était lieutenant-général du sénéchal du Limousin.

Le cloître, ou marché au blé, était autrefois établi sous une halle, près l'ancien monastère de Saint Martial. Il y avait encore de mon temps des mesures en pierre, inscrustées dans le mur, avec une ouverture dans le bas, sur le devant, qui servait à vider les grains dans les sacs. L'hôpital général avait le droit de prélever sur chaque mesure, une cuillerée de blé. Tout cela a successivement été aboli.

La place des bancs était encombrée de 44 étaux de bouchers, que M. de Breteuil, notre intendant fit disparaître : c'est de ces bancs charniers que la place a tiré son nom de place des *bancs*. Le marché aux herbes se tenait sur la petite place triangulaire, qui est vis-à-vis le poids du Roi.

Milice bourgeoise. On voit dans nos annales que les bourgeois de Limoges étaient classés dans des compagnies, commandées par des officiers brevetés. Lors de l'entrée solennelle d'Henri IV à Limoges, le 20 octobre 1605. Il y en avait neuf « conduites, « dit l'analiste, sous autant d'enseignes différentes, « qui faisaient quinze cents hommes choisis, d'un « âge capable de quelque emploi honorable. Chaque « compagnie avait ses drapeaux et livrées diverses, « et étaient tous bien vêtus.

« A la tête de toutes ces compagnies, était messire « Jean Douhet, élu sieur du Puymoulinié, leur « colonel, couvert d'un habit de brocard, enrichi « de pourfilures de broderies ».

A l'époque de la révolution, il y avait le même nombre de compagnies, qui portaient le nom des neuf quartiers de la ville ; savoir : le 1.^{er} de Consulat ; 2.^e, Manigne ; 3.^e, les Bancs ; 4.^e, le Clocher, 5.^e, Ferrerie ; 6.^e, Boucherie ; 7.^e, les Combes ; 8.^e, Lansecot, et 9.^e, rue Torte. L'uniforme était blanc : paremens rouges, cocarde blanche pour l'état major, et de couleur différente pour chaque compagnie. Elles assistaient à toutes les cérémonies publiques : leurs officiers jouissaient de plusieurs exemptions et priviléges. Le dernier colonel a été M. Peyroche-du-Renou ; le lieutenant colonel, M. Nicot-du-Gondeau.

Les habitans de la cité ne faisaient point partie de ces neuf compagnies ; la cité avait ses officiers municipaux, sa jurisdicition, sa mesure, ses usages particuliers : le droit de maîtrise était établi en ville et non dans la cité, etc. Elle demanda en 1791 à se réunir : il n'y a eu depuis qu'une municipalité pour elle et pour la ville. M. Brigueil fut le dernier maire de la cité.

La mairie de *Saint-Cristophe les Limoges*, fut réunie en même-temps à celle de la ville.

Clocher de St. Michel. Pendant qu'on travaillait de tous côtés à l'embellissement de notre ville, la foudre frappa son plus bel édifice. Ce fut le 10 novembre 1810, à six heures et demie du soir, que le tonnerre tomba, avec une violence sans exemple, sur la flèche de ce clocher, en renversa la pointe,

sillonna la partie restante jusqu'à sa base, et endommagea la tige. Il fut fait un rapport détaillé de cet événement terrible, qui fut inséré dans les annales de la Haute-Vienne, n.^o XCII.

Deux cent trente-neuf ans auparavant, il était arrivé un accident non moins funeste. Le dernier juin 1571, environ l'heure de vêpres, le tonnerre tomba sur le clocher de la cathédrale, et mit le feu à l'aiguille en bois, couverte de plomb, qui soutenait une grande croix de fer. Dans peu de temps le feu gagna l'intérieur du clocher, et se montra au-dehors. Le secours que les chanoines voulurent y apporter ne put arrêter l'incendie, à cause du plomb fondu qui tombait sur les ouvriers, tant au-dedans qu'au-dehors. A sept heures tout le beffroi était embrasé, les flammes, poussées avec violence, sortaient par toutes les issues de haut en bas. Les cloches qui étaient au nombre de onze, et dont les sons étaient en harmonie, furent fondues. La matière coula dans la rue comme aurait coulé l'eau. Tout l'attirail de l'horloge tomba et fut consumé. Cet épouvantable incendie, qui dura jusqu'à minuit, a causé la ruine entière de la flèche, de manière que ce beau clocher n'est plus qu'une tour d'architecture gothique.

Il ne reste d'intact que le clocher de St. Pierre, qui est construit sur le modèle des deux autres; s'il recevait à son tour un coup de foudre, on perdrait la mémoire de la belle forme de sa pointe.

Pourquoi ne l'en préserverait-on pas au moyen d'un paratonnerre ?

Le clocher de St. Etienne fut bâti en 1198, par les soins de l'évêque Sabrand-Chabot ; celui de St. Michel, en 1364; celui de St. Pierre est plus moderne, il fut bâti sur le plan pris en petit des deux premiers, et plaît d'avantage à l'œil à cause de ses justes proportions.

Premier changemens dans les habitations. Dès lors l'impulsion fut donnée au goût des bâtimens plus vastes et mieux ordonnés; mais le danger d'habiter la ville n'était pas entièrement dissipé, avant que la démolition des remparts fut achevée, presque tous ceux qui voulaient bâtir se retiraient dans les faubourgs, où ils trouvaient l'emplacement d'un jardin derrière leur maison.

Peu à peu les rues se sont alignées, élargies; on est parvenu à éclairer les escaliers qui étaient entièrement privés du jour, et où l'on ne pouvait avancer qu'en tâtonnant. L'usage de contre-latter et crêpir les maisons en dehors, leur a donné un aspect de propreté qui flatte l'œil et l'imagination. Les façades, moins gothiques, ne présentent plus ni torchis délabrés, ni croix de bois noircies par les siècles; la plupart sont ornées de balcons et de persiennes peintes en vert, qui ne donnant qu'un demi-jour, sont favorables à la conservation des meubles.

A ces décorations extérieures, ont succédé les plafonds dans l'intérieur, puis les placards en boiseries, les grisailles, les tentures en étoffes gaies, ou en papier peint; les tableaux, les vases de porcelaine, les trumeaux, les cheminées et les tables de marbre, et même les glaces. Enfin, on a eu des appartemens bien éclairés et bien clos.

Cette innovation n'a pas peu contribué à changer nos habitudes; et ses effets seront bien plus sensibles dans l'avenir, puisqu'il existe une grande différence entre les enfans élevés dans une habitation saine et gaie, et ceux qui sont élevés dans une habitation obscure; l'éducation physique de ces derniers est beaucoup plus lente, leur caractère même conserve toujours quelqu'empreinte de tristesse. Entre tous les êtres vivans, l'homme est celui dont les regards s'élèvent le plus souvent jusqu'à l'astre lumineux: pourquoi lui en dérober l'aspect? Il ne doit dans aucun temps être privé de sa bénigne influence. Le soleil n'est-il pas le dernier ami du vieillard?

Une autre sollicitude entra dans l'âme de notre bon intendant, il voulut procurer aux habitans de Limoges un meilleur pain que celui qu'ils mangeaient: ses premières démarches furent infructueuses, le boulanger rejettait la faute sur le meunier, etc.; il prit le seul parti qui pût alors le conduire au but: il acheta de bon blé, afferma

un moulin, et fit venir d'Angoulême un boulanger nommé Joseph, qui vendait de fort bon pain au poids et à meilleur marché que les autres boulangers ; quand on vit que malgré cela Joseph faisait de bonnes affaires, on lui proposa d'instruire des élèves dans son art, à quoi il se prêta de fort bonne grâce. Depuis cette époque nous pouvons choisir entre plusieurs espèces de pain, et c'est un avantage suivant l'ancien proverbe, *pain changé, vin accoutumé*.

Il est peu de villes en France, qui, comme Limoges, n'aient point de marché au blé, et où par conséquent très-peu de particuliers puissent faire leur pain. La masse des habitans, naturellement confiante, se repose sur les approvisionnemens que les boulangers font pour leur compte, et sur la surveillance de la police, relativement au poids et au prix.

Je dois ajouter ici que la conformité des mœurs austères de M. Turgot, avec les mœurs des Limousins, fit qu'il les aimait toujours, et lorsqu'il fut parvenu au ministère, il les protégea. Il disait, en parlant d'eux : « que le talent sans les mœurs, « n'est qu'un instrument dangereux ».

Peut-on voir sans étonnement que ces mœurs aient souffert plus d'altération depuis quarante ans, que dans les deux siècles antérieurs ? *Mer-
cator*, dans sa cosmographie, édition de 1609, s'exprime en ces termes :

« La ville de Limoges fut détruite par les Anglais, néanmoins, à présent, elle est plus riche que jamais. Le ménagement des Limousins est si grand, qu'elle se voit autant marchande qu'autre qui se voit: elle abonde non-seulement en bons artisans de tous métiers, mais aussi en peinture faite en émail, pourvoyant très-bien, tant à eux qu'à leurs affaires, étant surtout ornée d'hommes doctes et curieux; bref, cette ville est une vraie boutique de diligence et tombeau d'oisiveté. La chasteté y est recommandable aux femmes, et la miséricorde ».

Nouveaux établissemens. Nous avons vu chaque année se former des établissemens nouveaux.

En 1791, la première porcelaine dure fut faite avec les terres du Limousin, sous les auspices de M. Turgot; cette branche de commerce est devenue de jour en jour plus intéressante, tant à cause de l'exportation, que parce qu'elle nous fournit à bon compte des ustensiles solides, aussi propres que la vaisselle plate.

L'art inconnu en France de convertir le cuivre rouge en laiton, en le fondant avec la calamine, fut introduit par le sieur Morin; il tira tout le parti possible de sa découverte en construisant sur la Vienne un martinet, où l'on met en œuvre ce métal dont la consommation est prodigieuse.

Une filature hydraulique de coton à grand système, nouvellement établie sur la Vienne, occupe

beaucoup de bras et fournit déjà ses beaux produits aux premières fabriques du royaume; les noms des deux entrepreneurs, *Constantin* et *Mourier*, méritent d'être conservés.

Le grand succès de cette entreprise est bien capable d'exciter l'émulation, on doit donc s'attendre à voir éléver, aux environs, plusieurs établissemens analogues: quelques Limousins industriels sauront introduire dans leur demeure les eaux limpides de la Vienne et les occuper autrement qu'à filer.

Ma prédiction n'a pas tardé à se vérifier; il semble que les sources de notre commerce, long-temps tenues cachées, ont été découvertes peu à peu, et qu'il est indispensable de lui frayer d'autres routes. Cela ne nous est point difficile; car, comme le dit *Ménage*, dans son livre des origines: « Limoges, « dans une assiette stérile, est pleine des plus « gentils artisans du monde ».

Voici le nom des nouveaux entrepreneurs: MM. *Roulhac*, *Romanet* et *Chaput*, de St. Léonard, ont établi sur la Vienne, des papeteries à cylindre. *Romanet* et compagnie, filature hydraulique de laines, tissus divers, et tous les articles de Rheims, au caillau et à la maison centrale; les casimir sur la route de Paris; *Pétiniaux frères*, filature de laines, tisserage de drap 4/4, à l'instar de Châteauroux et de cadis mêlé, façon de Montauban, avec foulerie de nouvelle invention, sur la Vienne; *Laporte* et *Bouillon*, filature par mécanique hydrau-

liques de laines, pour fabrication de la grosse draperie, couvertures et autres étoffes confectionnées dans le Limousin, sur l'Aurence ; *Bouillon jeune*, filature de laines fines, dans les plus hauts numéros, pour schals, à Solignac, mécanique mue par chevaux ; *Cabanet*, entreprise de tissus en fil, à l'instar de Bruges, maison centrale ; *Chaize-Martin*, fils jeune, filature de laines, aux Courrières, sur l'Aurence ; *Rigonnaud fils et Tarneau*, filature de laines, tissus de grosses étoffes et foulerie, sur la Vienne ; *Géorges Pouyat frères*, tréfilerie, sur le Taurion ; *Nicot*, tréfilerie sur la Vienne ; *Pinot*, à St Junien, fabrique de draps, et autres articles de Montauban, couvertures, façon d'Orléans ; *Quillet*, menuisier, pour la confection des mécaniques, non content d'en faire pour tous ceux qui lui en demandent, il en a fait une pour lui, qu'il fait mouvoir à bras d'hommes, dans le ci-devant local des pénitents bleus.

Que de richesses, si les laines du pays suffisraient pour alimenter ces divers établissements ! L'introduction actuelle des bêtes à laine fine, ne contribuera pas peu à les rendre florissans, et les propriétaires de troupeaux y trouveront un débouché avantageux, qui sera la juste récompense de leurs soins.

Au reste, nous possédons de la terre à foulon, qui est savoneuse et propre au dégrais des étoffes, ce qui leur donnera sans doute de la réputation.

J'ai visité la plupart de ces établissements avec autant d'attention que d'intérêt ; à mon retour, je disais en moi-même, je ne suis pas à beaucoup près un législateur, mais si j'avais le pouvoir d'appliquer à propos les lois déjà faites, je laisserais jouir ces industrieux entrepreneurs, pendant une dixaine d'années, du même avantage dont jouissent les cultivateurs qui défrichent des landes, pour y semer des bois. En vertu de la loi du 3 frimaire an 7, art. 13, ils ne paient pas plus d'imposition, pendant trente ans pour ces nouveaux bois, qu'ils n'en payaient pour la lande, avant le défrichement. Et comme les sommes que ces entrepreneurs ne payeraient pas à l'impôt, tourneraient vraisemblablement en augmentation d'industrie, elles se trouveraient très-avantageusement placées pour l'intérêt même de l'État.

Nos anciennes manufactures ne recevaient-elles pas des encouragemens proportionnés à leur utilité ? Notamment celle de MM. Laforest, établie par lettres-patentes du mois de juillet 1743. M. le contrôleur général écrivit en 1748, à M. l'intendant de cette province, « que le Roi, informé de l'utilité de cette manufacture, des talens des entrepreneurs, et des soins qu'ils se donnaient pour la perfectionner et l'augmenter, les autorisait à mettre au-dessus de la principale porte d'entrée de leur fabrique, et autour de l'empreinte de plomb dont ils se servaient pour marquer leurs

« étoffes, ces mots : *Manufacture Royale*, et d'avoir « un portier à la livrée de Sa Majesté. »

La manufacture connue sous le nom de *Martin*, *Labrousse* et *Sénemaud*, a joui, pendant dix ans, d'un bénéfice considérable. Elle devait fabriquer deux mille pièces ; les 800 premières n'obtenaient rien, les autres 1200 obtenaient deux francs chaque.

La maison Leclerc obtint un logement magnifique, à Brive, pour y établir la filature hydraulique de cotón, et 4000 fr. de gratification par an.

Plusieurs autres établissements furent gratifiés à Limoges, à Angoulême et à Tulle. Mais il faut dire que c'était du temps de M. Turgot, qui gouvernait sa généralité comme s'il en eût été le propriétaire.

Mécaniques. Elles font plus d'ouvrage avec moins de bras. On se plaint qu'elles laissent quelques familles sans travail ; cela serait vrai, s'il n'y avait que deux ou trois mécaniques à Limoges. Mais comme les établissements mentionnés ci-dessus occupent tous les bras qui travaillaient auparavant, et même un plus grand nombre, il est évident que le résultat est favorable aux entrepreneurs, sans préjudicier aux gens de métier.

Autrefois nos intendans distribuaient à de pauvres femmes des rouets, propres à filer laine, chanvre ou coton, elles gagnaient peu, mais ne se déplaçaient pas ; au lieu qu'il faut aller aux mécaniques, qui sont toutes éloignées de la ville, et y coucher, afin d'être à l'ouvrage le matin de bonne

heure. C'est le seul inconvenient que présentent au peuple ces machines ingénieuses.

Un assortiment qui se compose de deux cardes et de trois métiers à soixante broches, expédie environ quatre-vingt-dix livres de laine par jour. Le service de cet assortiment se fait par trois hommes, quatre femmes et neuf enfans. Il fallait, avant l'invention des mécaniques cent journées de cardeurs, fileuses ou dévideuses pour expédier la même quantité de laine.

Il n'y avait alors à Limoges que 80 tisseurs employés par les fabricans d'étoffes, aujourd'hui il y en a déjà plus de trois cents.

Indépendamment du surplus d'ouvrage, on obtient de meilleures étoffes, en se servant de nouvelles cardes, parce qu'elles sont assez fortes pour briser le poil mort des laines, il n'en reste que le poil vif, dont les tissus sont bien plus moelleux. La filature du métier étant régulière, les étoffes sont égales dans toutes leurs parties, et la main d'œuvre étant moins chère, le consommateur peut les obtenir à plus bas prix.

D'ailleurs il n'est pas bon que toutes les laines soient filées au métier, il en faut d'autre qu'on appelle laine tirée à l'étain, pour les tricots et pour les ouvrages à l'aiguille. Ainsi les cardeurs et les fileurs peuvent encore s'occuper.

Le chanvre et le lin se filent au rouet, comme auparavant.

Ce détail très-succint doit appaiser les clamours de plusieurs personnes qui répètent sans réfléchir ce qu'elles entendent dire.

Mais y eut-il en ville des bras de reste , ils seraient réclamés de tous côtés par l'agriculture , pour augmenter la masse de ses matières premières? Ainsi il peut y avoir en même-temps plus de produits territoriaux et plus d'ouvrage fait , par conséquent plus d'exportation à l'étranger Voilà le véritable point de vue , sous lequel il faut envisager les mécaniques. Exporter le plus , importer le moins possible , est le premier des axiomes commerciaux.

On ne peut guères placer ces nouveaux métiers que dans des bâtimens faits exprès , qui coûtent beaucoup. Leur entretien journalier est dispendieux. Ces dépenses ne tournent-elles pas encore au profit de la classe ouvrière ? (1)

Maison centrale de détention, pour les départemens du Cher , de l'Indre , de la Haute-Vienne , de

(1) On a trouvé en creusant les fondations de ces nouveaux bâtimens , dont les uns sont sur la rive droite de la Vienne , les autres sur la rive gauche , des bûches , des noisettes , etc. , pétrifiées ; des sables et des cailloux roulés à deux ou trois mètres de profondeur : cela prouve que la rivière a changé de lit ; qu'en quittant un côté , elle s'est portée de l'autre , cherchant toujours à se rapprocher de la ligne directe. Cela prouve encore que le lit et les deux rives ont été considérablement élevés par les alluvions.

la Charente et de la Charente-Inférieure. Elle fut établie à Limoges par décret du 8 décembre 1810, dans les bâtimens de l'ancienne communauté des Bénédictins, pour y recevoir quatre cents condamnés à la détention. Les travaux furent poussés les trois premières années avec tant de vigueur, d'après les plans et devis de M. Gouste, architecte de Paris, qu'elle fut organisée le 8 octobre 1814. Plus de cent femmes y furent placées, et l'on y reçoit journallement les nouvelles condamnées. On a soin qu'elles soient toutes occupées aux ouvrages des mains, elles en tirent des secours pécuniaires qui allègent leur sort, et leur font passer moins durement le temps de leur détention. Le tiers de leur salaire est mis en réserve pour leur être livré à leur sortie: sage précaution qui peut les empêcher de commettre de nouveaux crimes!

Au milieu de ces établissements nouveaux, et toujours sur le bord de la Vienne, MM. Alluaud frères, en élèvent un qui sera le plus avantageux, soit qu'on le considère sous le rapport de ses produits, ou sous celui du nombre d'ouvriers qu'il alimentera.

Ce bel édifice est destiné à la fabrication de la porcelaine, qui est devenue la branche d'industrie la plus importante pour notre pays: elle n'exige aucun échange de valeurs avec nos voisins, les matières premières de toute espèce qui lui sont

nécessaires, et le combustible, se trouvent sur notre département même, et le salaire des ouvriers se consomme sur les lieux; en sorte que si l'on exporte annuellement pour une somme de cinq cent mille francs de porcelaine, notre département s'enrichit, chaque année, d'un revenu pareil à celui que cinq millions de capitaux lui rendraient dans le commerce le plus lucratif.

Sous le rapport du nombre d'ouvriers employés dans nos cinq manufactures en activité, on trouve qu'elles procurent l'existence à plus de 300 familles.

Celle de Saint-Yrieix-la-Perche, dont M. Honoré, de Paris, est aujourd'hui propriétaire, vient d'être accrue d'un deuxième four.

Une partie de l'ancienne manufacture royale, supprimée et vendue dans la révolution, est affermée par M. Murat.

Celle que M. Baignol a établie dans l'ancien couvent des Augustins, se compose aujourd'hui de deux fours en activité.

La manufacture de M. Monnerie est jouie par MM. Alluaud, mais celle qu'ils construisent actuellement sera vaste et d'un bel ensemble, soit pour le coup d'œil, soit pour l'ordre des travaux: ils n'ont point eu de modèle en ce genre, car c'est la première qui ait été bâtie *ad hoc* en France.

La première pierre en fut posée le premier mai 1816. Quelques ouvriers fabricans y ont été placés dès le mois d'octobre; et il y a tout lieu de croire

qu'il y aura incessamment plusieurs fours en activité. C'est ainsi que MM. Alluaud justifient les encouragemens qu'ils ont reçus du gouvernement et du conseil municipal de Limoges, qui consistent dans une exemption des droits d'octroi pour tous les matériaux nécessaires à leur construction, pendant les cinq années qu'elle doit durer.

Ils ont depuis long-temps sur la Vienne un moulin à broyer les terres. M. Baignol y en a fait construire un depuis peu : et il y en a quatre à Saint Yrieix.

C'est du canton de Saint Yrieix que sortent toutes les terres à porcelaine, employées dans les manufactures de Sèvres, de Paris et autres manufactures de France. Il en passe même en Allemagne et en Italie.

Quatre maisons s'occupent à blanchir la cire, elles en font une branche lucrative de commerce, parce que notre climat est très-favorable à cette opération.

Depuis long-temps la tannerie est avantageusement exercée à Limoges, mais la mégisserie, ou l'art de blanchir les peaux des jeunes animaux, offrirait de plus grands bénéfices ; une tentative a été faite à la fontaine des ci-devant Grands Carmes ; il est à désirer qu'elle soit conduite avec intelligence.

Des fabriques de chapeaux , de bougie , de cartes , de teintures , de poterie en terre vernissée , de plomb à giboyer , de droguets , de flanelles , de siamoises , de basins , ont successivement été montées , et l'on sait que ce sont principalement les manufactures qui enrichissent les cités.

Ce qui manquait le plus à notre ville , était la communication avec les villes voisines. Les grandes routes furent ouvertes de tous côtés et si artistement pratiquées , qu'un voyageur en voiture ne pouvait entrer dans notre généralité (même pendant la nuit), sans comprendre qu'il était en Limousin. *Chemin tortu vaut mieux que bossu* , disait M. Turgot , que j'aime à citer souvent.

Il ne nous reste à désirer en ce genre que la navigation de la Vienne , seul moyen d'activer notre culture et notre industrie ; depuis plus de trente ans le projet en a été démontré possible , et son exécution semble être réservée pour les temps de la sage législation dont nous avons tout à espérer.

Qu'est devenue cette superbe arène , bâtie par les Romains à l'époque de leur splendeur ? Il ne nous en reste que la stérile mémoire. Et ces voies royales qu'ils pavaiient avec tant de soins , à peine en voyons nous quelques vestiges ! Au lieu qu'un canal ouvert de Limoges à la Loire , serait un monument impérissable , d'autant plus glorieux pour

le gouvernement qui l'autoriseraït , qu'il serait d'une perpétuelle utilité. (1)

M. Turgot voulant détruire la mendicité qui jetait dans Limoges des racines trop profondes , jugea à propos d'en séparer le dépôt d'avec l'hospice , déjà fort mal sain , et le fit bâtir en brique sur un local élevé. L'hospice même ne tarda pas à être reconstruit. Quelques églises , quelques communautés , les prisons , le collège , l'hôtel de l'intendance , furent refaits à neuf ; un joli dôme fut élevé pour servir de chapelle aux religieuses de la Visitation : tant d'entreprises dispendieuses étaient alors un signe certain de la prospérité publique.

L'histoire naturelle a été étudiée avec succès ; déjà les connaissances acquises ont conduit à d'heureuses découvertes en minéralogie , et en botanique. Plusieurs amateurs ont fait des collections.

Les observations météorologiques n'ont pas discontinué depuis 1788.

La société d'agriculture , dispersée par l'effet de la révolution , se rétablit sous les auspices de M^e Pougeard-du-Limbert , premier Préfet du département de la Haute-Vienne.

Nous avons adopté , avec empressement , l'opé-

(1) On trouve dans le 3.e volume de l'histoire du Poitou , par Thibaudeau , page 70 , un arrêt du Conseil , par lequel il fut ordonné que la rivière du Clin sera rendue navigable ; que la Vienne sera aussi rendue navigable , depuis Chateleraud jusqu'à Limoges. Il est du 26 avril 1538.

ration de la vaccine ; nous chérissons trop la vie de nos enfans , et la fraîcheur de leur tein , pour avoir négligé un préservatif aussi simple.

Les eaux sont excellentes dans ce pays , elles sont inodores et légères. On a fait autrefois de grandes dépenses pour les conduire dans la ville , elles y abondent de tous côtés. Les sources qui jaillissent sur le coteau opposé à celui de la ville actuelle , telles que la Font-Pessiade , celle de la Brasserie , celles des prairies de la Couture , jusqu'à la Roche-au-Got , sont les écoulemens des anciennes fontaines construites par les habitans d'alors (1).

Une compagnie de pompiers a été établie pour arrêter les incendies. Les fontaines ont été multipliées , la place du marché a été pavée , la nomenclature des rues a été faite , les maisons numérotées , (2) le nom et la profession de l'habitant ins-

(1) Le bloc de granit qui a fourni la margelle de la fontaine d'Aigoulène était un cylindre de 37 pieds de contour , sur un pied dix pouces d'épaisseur ; la solidité de ce bloc était par conséquent de 204 pieds cubiques.

Son poids était de 38,360 livres (poids de marc) à raison de 190 livres le pied cube.

Le vase qu'on y a taillé contient 80 pieds cubes d'eau , environ 2,800 pintes (28 hectolitres).

Celui de la fontaine de St. Pierre est dans une plus petite dimension , il n'a que trente pieds de circonférence.

(2) Il y en a actuellement 2125 , et il s'en bâtit tous les jours hors de la ville ; bientôt le boulevard ne sera qu'une rue.

crits sur sa porte ; les reverberes ont été mis en usage, la poissonnerie, mal placée, a été transférée, il en sera bientôt de même de la tuerie. Deux bains publics ont été pratiqués, l'un sur la rivière, l'autre dans l'intérieur de la ville.

Une troisième salle de bains vient d'être construite sur le boulevard, vis-à-vis l'hôtel de ville ; il y a 23 loges pour les bains ordinaires, dont plusieurs sont à lits, et une 24^e pour les bains à vapeur. L'eau y est pure, et le point de vue qui s'étend au loin sur la campagne est magnifique.

Nous possédons, depuis quelques années, une chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers : et la Société d'agriculture a fondé, depuis l'an 10 (1802), une exposition bisannuelle des produits de l'industrie départementale.

L'entrepôt des poudres et salpêtre, pour les trois départemens, Haute-Vienne, Creuse et Corrèze, a été transporté il y a trente ans, sur la route d'Aixe, à une distance assez considérable de la ville, pour qu'elle n'ait rien à craindre de l'explosion qui peut arriver d'un moment à l'autre, et pour diminuer le dommage qui en résulterait en cas d'accident, on l'a couvert d'une simple toiture, car plus les parois d'un magasin à poudre sont solides, plus l'explosion est violente.

La mairie, qui a opéré tant de changemens utiles, ne s'est pas oubliée elle-même, elle s'est splendi-

lement logée, en acquérant la maison et les jardins de la ci-devant congrégation de France.

Elle a fait placer, en 1810, sur son hôtel, au-dessus de l'horloge, le premier et seul paratonnerre qui ait été placé à Limoges. Il n'a produit jusqu'à ce jour aucun effet.

Il existait autrefois un plan général des aqueducs de la ville, gravé sur une plaque de cuivre, ces aqueducs qui sont en grand nombre, y étaient géométriquement tracés, afin d'y recourir chaque fois qu'il s'élevait des contestations, soit à cause d'usurpation ou de dégradations. Cette plaque ne se retrouve plus, on prétend qu'elle a été vendue à un chaudronnier. Aujourd'hui la plupart de ces aqueducs sont tellement obstrués qu'il est impossible que les eaux en suivent le cours. De-là la possibilité de grands inconvénients. Le conseil de la commune a chargé M. Dutreix, ingénieur-géomètre de première classe, (élève d'un bon maître, M. Cornuau) de prendre tous les renseignemens relatifs à ces aqueducs, et d'en faire un nouveau plan : ouvrage qui sera long et pénible.

Cet ingénieur a déjà tracé le plan de tous les conduits souterrains où passent les eaux de diverses fontaines de la ville.

Un bureau de bienfaisance envoie aux pauvres infirmes des secours à domicile, ils leur sont distribués à propos, par les sœurs de la charité, fondées en notre ville depuis 1783.

Le mont de piété est administré par les commissaires de l'hospice civil.

On a essayé d'ouvrir un registre pour inscrire le nom des nourrices, des domestiques, des jardiniers, etc., qui veulent se placer: cet établissement n'a pas pris la faveur qu'il a dans les grandes villes, parce qu'ici tout le monde se connaît; on n'a pas besoin d'entremetteur.

M. Drapeyron, auteur du nouvel art d'enseigner, professeur de langues française et italienne, vient d'annoncer l'intention où il est d'ouvrir à Limoges une école d'instruction pour les sourds-muets, et pour les aveugles-nés. Il est bien à désirer qu'il tire ces infortunés de l'état déplorable où la nature les a réduits! Les uns ne peuvent voir les merveilles de la création, et dans le cercle étroit où ils sont renfermés, il est peu de ces merveilles qui soient palpables. Quelle idée peuvent-ils se faire de l'Ordonnateur des mondes?

Les autres sont privés d'entendre le concert de louanges qui s'élèvent continuellement vers lui: et quoiqu'ils aient acquis, par la vue, le sentiment de sa magnificence, ils ne peuvent chanter l'hymne de l'admiration.

Les instruire, c'estachever de leur donner la vie.

Depuis sept à huit ans M. de Crossas, graveur en taille-douce, a fixé sa demeure à Limoges, il est le premier qui nous ait donné la connaissance

du burin et de la presse qui en fait ressortir les traits. Il exécute tout ce qui est relatif à son art. On sait que de tous les arts cultivés en France, celui de la gravure a aequis le plus de perfection.

Nous avons aussi quelques graveurs en bois.
Et deux écrivains publics.

Marbre. Notre industrie locale descend jusques dans les entrailles de la terre, elle en tire le marbre pour le façonne à son gré. Il en existe à la Roche-Labeille, une carrière de l'espèce nommée *serpentine*, à cause de la ressemblance qu'ont les couleurs noire, verte et blanche, dont elle est nuancée, avec la peau d'un serpent. Cette roche qui, à proprement parler, n'est pas un marbre, puisqu'elle ne peut faire de la chaux, est néanmoins susceptible d'être travaillée au tour, et de recevoir le poli.

M. Sagstète, fabricant en ébénisterie, tirait de Paris, il y a quelques années, les meubles du dernier goût, dont la plupart sont en bois d'acajou, et recouverts de tables de marbre; il les fait aujourd'hui lui-même avec des bois indigènes, et les recouvre avec des tables de *serpentine*, qu'il est parvenu à scier de l'épaisseur convenable et à polir, comme il polirait le marbre de Carare. Il en fait aussi des devant de cheminée, des poèles et une infinité de petits ouvrages. On n'avait tiré aucun parti de ce minéral réfractaire depuis que les Romains en firent des colonnes pour décorer notre

amphithéâtre; il reste encore sur son emplacement des tronçons de ces anciennes colonnes.

La famille Bourdeau-des-Vaseix a fait ériger un mausolée de serpentine, sur la tombe de son chef, décédé en janvier 1817, le même qui, à l'âge de 78 ans, renouvela son mariage après cinquante années, et dont il sera parlé ci-après. Les familles sont ici trop unies, elles vénèrent trop la mémoire de leurs vieux pères, pour qu'un pareil exemple ne soit pas imité. C'est le premier monument de ce genre qui ait été exécuté à Limoges: il aura du moins le mérite de la durée.

M. Rénaud fait aussi de très-beaux meubles en placage, avec les loupes et les excroissances de noyer ou d'orme indigènes.

Une famille a su tirer parti des boyaux de moutons provenans de la boucherie, elle en fait des cordes de violon.

Depuis long-temps on faisait avec de plus gros boyaux des cordes pour les rouets, les mécaniques et la marine.

S'il était permis de parler des projets, je dirais qu'il est enfin question de bâtir une caserne propre à loger commodément un régiment de cavalerie. Et c'est ce que l'administration peut faire de plus avantageux pour le département, tant à cause de sa position, que de l'abondance de ses bons fourrages. Cette vérité fut sentie, il y a plus de 30

ans, par M. Turgot, il avait destiné à cet effet un local convenable, et il avait déjà fait conduire les matériaux provenans de la démolition des tours et des murs de la ville.

Je dirais encore que l'intention de la mairie est d'établir une école primaire, où les jeunes gens soient instruits gratuitement.

Tous les cimetières qui se trouvaient dans l'enceinte de Limoges, ou aux environs ont été interdits par mesure de police; il en a fallu faire un général. La commune a acheté, pour cela, un terrain élevé, et au nord de la ville. Un changement aussi marqué a mis beaucoup de différence dans les usages de nos funérailles. (1)

Une grande partie de ce champ, qui fut bénie le 10 avril 1805, a déjà été fossoyée: il s'y est

(1) Le repos absolu régnerait dans ce triste lieu, si la nature ne s'occupait sans cesse à exciter le mouvement; elle se sert de tous les éléments, changés en météores, et même du chant des oiseaux, pour détruire l'empire du silence: et ces plantes, toujours renaissantes, qu'elle sème sur la tombe d'un frère ou d'une amie, ne rappellent-elles pas à notre esprit la juste idée que nous devons avoir de la vie et de la mort?

O terre qui vas tous nous engloutir! si nos descendants sont dignes d'entendre ton langage, ne leur dis pas les secrets que tu recoures, ne leur parles pas de nos vains projets, ni de nos vices ignorés, mais bien de ces vertus modestes qui n'ont jamais voulu se montrer aux yeux du vulgaire.

fait, année commune, 750 enterremens. On a placé sur les tombeaux des citoyens les plus notables, de grandes pierres inscrites, sur quelques autres des cyprès ou des saules pleureurs, et sur tous les autres des croix de bois qui portent le nom du défunt. C'est ainsi que l'art se plaît à donner des couleurs et du corps à la tristesse.

La basilique de St. Martial, édifice gothique qui tombait en ruine, a été vendue et démolie. On a trouvé dans les fondations du clocher beaucoup de pierres tumulaires qui avaient été posées sur le bord des grands chemins avant l'établissement du christianisme dans nos contrées. Les inscriptions latines qui sont gravées en gros caractères, indiquent le nom de plusieurs familles encore existantes à Limoges. Ces monumens consacrés aux dieux mânes et à la mémoire d'un père cheri, ou d'un époux, ou d'une fille moissonnée à la fleur de son âge, attestent tout-à-la fois la piété de nos aïeux et leur très-ancienne origine.

Il a été formé sur le local de cette basilique, et sur l'ancienne place des arbres, une promenade publique, qu'on a utilisée, en y plaçant les magasins de la foire marchande.

La place d'Orsai, totalement dégradée, fut restaurée en 1801. Le creux des arènes fut comblé: ainsi disparurent les derniers vestiges de l'amphithéâtre des Romains. (1)

(1) J'avais donné une notice de ce vaste édifice dans le

Il y avait ici, depuis long-temps, sous la direction de M. Raby, une brasserie qui fournissait à toute la consommation. Aujourd'hui il y en a sept en pleine activité; il s'y fait une quantité considérable de bière, dont la majeure partie est exportée dans les villes voisines. Il faut que le goût pour cette boisson soit devenu bien commun, car elle est plus chère que le vin. Ce goût nouveau provient principalement du séjour que nos armées ont fait en Allemagne, la bière était leur boisson favorite.

Les cafés se sont multipliés en raison du débit; nous en avons maintenant vingt-trois, qui sont tous fréquentés.

On a travaillé tout l'hiver à dresser un jardin dans l'ancien enclos des Augustins, à l'instar des jardins de Tivoli, à Paris, pour donner, pendant la belle saison, des fêtes et des bals champêtres, assortis de toute sorte de rafraîchissements. Madame Montégut, qui en est propriétaire, n'a rien négligé pour rendre ce local agréable; on y trouve des cabinets de verdure, kiosques, boulingrins, bancs de repos, berceaux d'arbres à fleur, cabanes, grotte rocallieuse, etc. Il a été ouvert au public le 24 mai, époque de la fameuse foire de la Saint Loup. Mais il a fallu lui donner un nom; ça été celui

de *belle-vue*, à cause de la grande étendue de *pay-sage* que l'œil peut parcourir sans peine.

Six pépiniéristes marchands, se sont mis en état de fournir aux campagnes voisines toutes les espèces et qualités d'arbres que les propriétaires peuvent désirer ; les meilleurs fruits de ces arbres rentreront à Limoges pour y être consommés.

Enfin, nous jouissons d'un vaste jardin, bien aéré, renfermant la pépinière départementale. Nous devons ce dernier établissement, ainsi que la plupart de ceux que je viens de mentionner, à M. Texier-Olivier, ex-préfet de notre département.

Les environs de la ville ont encore plus changé que l'intérieur ; les chétifs vignobles qu'on y cultivait de temps immémorial, ont disparu. Presque tout le terrain a été transformé en jardins bien tenus, où l'on remarque de petites maisons meublées au dernier goût, de belles fleurs et d'excellents fruits. Les propriétaires n'épargnent ni soins, ni dépenses pour se procurer les plantes nouvellement découvertes ; ils trouvent dans cette agréable branche de l'agriculture une occupation salutaire, des jouissances qui ne laissent aucun regret après elles, et bien souvent l'oubli de leurs maux.

Il est évident que le goût du jardinage ne peut être général, mais on ne saurait trop le recommander aux jeunes gens ; car, n'en doutons pas, plus l'homme se rapprochera de sa destination primitive, plus il vaudra.

Il n'y a pas long-temps qu'on sait ici ce que c'est que chassis, bâche, serre tempérée, serre chaude. On en voit à présent un bon nombre dans les jardins des amateurs. M. Gérald a fait un voyage à Paris pour s'instruire dans l'art du fleuriste, et nous a montré le premier, les agréables produits de la serre tempérée.

D'après l'essor rapide et simultané que vient de prendre notre industrie locale, on ne doit pas douter que Limoges, ne soit bientôt mise au rang des bonnes villes de la France.

Un de nos émigrés eut occasion de voir cultiver la garence ; à son retour il voulut la cultiver lui-même, et n'ayant pas les moyens nécessaires, plusieurs membres de la société d'agriculture lui firent l'avance de cent francs chacun, à titre d'encouragement. La culture de cette intéressante racine prend tous les jours de l'extension, et les essais qu'on a faits dans les teintures, ont démontré qu'elle est aussi bonne que celle qui nous vient de l'étranger.

Les villes voisines tirent de Limoges les légumes les plus communs, elles seront nos tributaires à cet égard, jusqu'à ce qu'il plaise à leurs habitans de suivre l'exemple que nous leur donnons.

La justice de paix s'étend sur tout le territoire français ; mais elle est pour nous, qui n'avons ordinairement que de petites affaires, un bienfait inestimable.

Une cour royale et une cour prévôtale, un tribunal de première instance et de police correctionnelle, avec un tribunal de commerce, siègent dans notre ville : elle s'honore de leur équité et profite de l'affluence des plaideurs exotiques.

Deux cents jeunes gens reçoivent dans le collège royal, une éducation moins bornée que celle de nos anciens colléges ; ils y trouvent les avantages et les inconvénients d'être toujours ensemble ; environ cent externes y vont prendre leçon. Un nombre à peu près égal se trouve reparti dans différentes écoles secondaires, ou chez quelques instituteurs particuliers : une école gratuite de dessin a été fondée par la société d'agriculture et des arts : plusieurs institutrices ont entrepris l'éducation des demoiselles. Ainsi tout concourt à former une brillante jeunesse qui fera l'ornement de son siècle. En attendant, l'entretien matériel de tant de jeunes élèves vivifie notre commerce.

Par les nouveaux règlemens, les colléges sont délivrés de ces instrumens bruyans et de l'appareil militaire qui, en inspirant aux élèves le goût d'une indépendance prématurée, retardaient leurs progrès en morale, et leur donnaient de l'aversion pour les études paisibles.

La loi du 27 mars 1808, relative à l'université, porte organisation d'autant d'académies que de cours royales ; par ordonnance du 17 février 1815,

l'université fut changée en conseil général d'instruction publique, et les académies furent changées en universités. Leur nombre fut réduit à 17, celle de Limoges faisait partie de celle de Clermont; mais le 15 août, même année, il intervint une ordonnance qui remit les académies telles qu'elles étaient au premier novembre 1808.

Le gouvernement a autorisé depuis peu la rentrée en communauté des anciennes religieuses, pourvu qu'elles s'occupent de l'instruction des jeunes filles: ces dames se sont réunies après avoir acquis des maisons convenables à leur institution. Les Clairettes, Visitandines, filles Notre-Dame et de la Providence, se sont successivement établies, et remplissent avec zèle leurs utiles fonctions.

Deux cabinets de lecture ont été formés; on s'y abonne pour un mois ou pour un an.

Théâtre. Je me souviens d'avoir assisté aux premières représentations de ce qu'on appelait dérisoirement des *comédies*. La salle fut ouverte au public dans une écurie, près la porte Montmalier; quelques amateurs se réunirent ensuite dans la salle, beaucoup plus décente, de l'hôtel de ville; puis un de nos concitoyens en construisit une dans le jeu de paume; celle-ci ayant été incendiée, il fit bâtir celle qui subsiste aujourd'hui, et qui, jusqu'à présent, a été suffisante.

Nous avons eu des troupes d'artistes, tantôt

biens, tantôt mal composées ; d'autrefois nos concitoyens ont pris eux-mêmes les brodequins et chaussé le cothurne ; mais, dans tous ces cas, la recette n'a jamais surpassé la dépense : ce qui confirme le calcul de *Jean-Jacques*, établissant qu'une ville marchande, dans l'intérieur, et composée d'environ vingt-mille âmes, ne peut entretenir toute l'année une troupe assortie de comédiens ; parce que le marchand sait très-bien qu'il gagne le prix de sa place, chaque fois qu'il reste chez lui.

Je me souviens aussi que le spectacle fut difficilement admis parmi nous ; les prédicateurs s'éléverent, avec force, contre une nouveauté qu'ils croyaient dangereuse : et dans le fait, les pièces où la friponnerie des valets était exaltée, et celles où les oncles, ou tuteurs, étaient tournées en ridicule, ne plaisaient à personne. Mais nous étant insensiblement familiarisés avec ses mauvaises maximes, nous n'y faisons pas plus d'attention qu'à des fables, nous rions même de Pourceaugnac ; ainsi le théâtre est devenu, pour la plupart de nous, un besoin ; c'est le rendez-vous des gens d'affaires, d'un côté, et des gens de loisir de l'autre. Tous également sensibles à ces chefs-d'œuvre de l'art qui savent si bien trouver les routes du cœur, nous ne cessons de les admirer, et les plaisirs innocens, qu'ils ne manquent jamais de procurer, ont sur nous la même influence qu'ils ont partout

ailleurs, ils épurent nos mœurs et nos goûts. (1)

Éducation moderne. Grâces a cet éloquent *Jean-Jacques*, les mères entreprennent d'allaiter leurs enfans, et de les affranchir du maillot. Bientôt ceux-ci payent les tendres soins qu'ils reçoivent d'elles avec le sourire du bien-être; sans cesse égayés et caressés, leur caractère ne peut contracter aucune méchanceté; entièrement libres, dans des langes propres et bien faits, leurs jolies formes corporelles se développent promptement; et il suffit que les enfans soient de bonne humeur et bien portans, pour qu'ils inspirent de l'intérêt à tous ceux qui les approchent. Mais avec quelle puissance le charme secret qui est en eux n'agit-il pas sur les père et mère, et sur les autres parens en raison de leur proximité? Oui, ce qui faisait autrefois le tourment du ménage, en fait aujourd'hui le principal agrément.

C'est en allaitant son premier-né, qu'une tendre mère médite les moyens de lui former un cœur sensible. Elle se propose déjà d'inspirer à la fille

(1) J'ai ouï dire à un honnête ecclésiastique: « il serait à soubhaiter qu'on retranchât du répertoire les pièces scandaleuses, ou que les parens ne permettissent jamais aux jeunes personnes d'en voir la représentation, comme cela se pratique partout ailleurs qu'en France: alors l'église lèverait l'interdit qu'elle a jeté sur les acteurs; et les préceptes religieux ne seraient plus en opposition avec les lois civiles, réduites à protéger désormais un usage devenu goût national ».

que le ciel lui donnera toutes les vertus de son sexe, afin d'en faire, un jour, sa digne compagne et sa meilleure amie.

Ensuite qu'y a-t-il de plus aimable que ces mêmes enfans à trois ou quatre ans ? Quelle souplesse dans leurs mouvemens ! quelle précision dans leur langage ! bien plus précoces qu'autrefois, ils nous étonnent par la singularité de leurs questions, ou par la justesse de leurs reparties : comme ils savent bien rendre les caresses qu'on leur fait ! l'aïeul décrépit, qui n'en reçoit que de leur part, y est extrêmement sensible : c'est sa dernière volupté.

« Du moins, dit-il en soi-même, il reste encore
 « sur la terre quelque chose qui ne me fuit pas,
 « qui vient, au contraire, se suspendre à mon cou
 « penché, et qui se souviendra de moi, quand
 « je n'y serai plus.

Mais hélas ! les biens et les maux ne se compensent-ils pas toujours ? Cette amabilité des enfans, se joignant ordinairement avec l'affection exaltée des mères qui les ont allaités, est peut-être la cause de l'ascendant qu'ils prennent, de jour en jour, sur ceux qui ne devraient jamais cesser de régler leur conduite : on commence par être complaisant à leur égard, on leur passe une première indécilité, puis une seconde, et l'on finit par tolérer, malgré soi, leur indépendance ; et leur insubordination, dans un âge plus avancé, peut porter atteinte à la société, car s'étant une fois laissé

séduire par les attractions de la licence, ils refusent de s'engager dans les noeuds de l'hymen. Ils ne prévoient pas cet abandon général, et ces regrets amers qui attendent les célibataires au déclin de leurs jours.

Pourquoi ne pas laisser les vieillards en possession de l'autorité? N'ont-ils pas un amour naturel pour leur progéniture, et ne leur appartient-il pas exclusivement de blâmer les fautes qui ne sont plus de leur âge (1)?

La passion du jeu, entretenue par l'oisiveté, ne s'empare que trop souvent de nos jeunes gens, ceux qui cèdent à ce penchant funeste, trouvent à tout moment dans les salles de billard, ou dans les cafés, l'occasion de s'y livrer. Ils exposent témérairement aux chances du hasard un patrimoine, qui ne leur appartient pas encore. Bientôt ils sont réduits à implorer les secours de l'usure dévorante. *Un bon mariage, disent-ils, payera tout.* Mais il arrive qu'on ne veut pas d'eux, et le mariage leur répugne tellement qu'ils n'en contractent ni de bons ni de mauvais.

(1) Selon la morale des Chinois, les pères qui ont donné la vie, et le bien à leurs enfans, doivent toujours être les maîtres de l'un et de l'autre; c'est une sentence de leur philosophe *Confucius*, que « les Rois doivent avoir dans l'empire toute la tendresse d'un père, et que les pères, dans leur famille, doivent avoir toute l'autorité des Rois. »

Tous nos jeunes hommes ne sont pas à beaucoup près entachés de ces vices; on en trouve un grand nombre qui ont été mieux élevés, ou dont l'heureux caractère a surmonté les défauts de l'éducation; ceux-ci n'ont point été détournés par les maximes immorales de ces derniers temps: ils sont tout à la fois l'honneur de leur famille, les délices de leurs concitoyens, et la plus chère espérance de la patrie.

Causes accidentelles de changemens. Deux événemens qu'on ne pouvait prévoir ont principalement contribué à déranger notre manière d'être, je veux dire l'*incendie* du 6 septembre 1790, qui consuma le tiers de la ville, et la *révolution* qui renversa toutes les idées reçues, tous les rangs, toutes les fortunes.

Les dommages causés par cet incendie furent bientôt réparés. Les secours en tout genre furent de suite prodigues aux malheureux qui avaient perdu, en un moment, tout ce qu'ils avaient dans le monde; jamais il n'y avait eu à Limoges une occasion de montrer autant de prévenance et de désintéressement; jamais aucune peuplade n'en montra davantage. On logea provisoirement les familles entières dans les couvens; quatre dames dont l'âme charitable était connue, furent invitées à pourvoir aux besoins de tous ces infortunés. Je sais de bonne part que celle qui se

chargea de fournir le linge et les habillemens, employa sous ses ordres quatre cents couturières, et que rien ne manqua à cinq mille individus.

Du reste, il ne s'agissait que d'argent, puisqu'il n'avait péri dans les flammes aucun être humain. Le Gouvernement accorda une indemnité de cent mille écus, qui furent distribués aux familles les moins riches. Les familles un peu plus aisées, mais qui, dans d'autre temps, n'auraient pas eu cent pistoles pour relever leur habitation, se trouvèrent, au moyen du papier-monnaie, en état d'y employer cinquante à soixante mille francs, valeur nominale. Ces maisons, nouvellement bâties, sont les plus agréables et les plus solides de la ville.

Effets de la révolution. Je ne m'en souviens que comme d'un fleuve long-temps débordé, qui serait enfin rentré dans son lit.

Usages particuliers, abolis ou conservés. On a aboli l'usage des charivaris, à cause des excès qui se commettaient dans ces orgies nocturnes.

Néanmoins, on a laissé subsister l'ancienne coutume de porter un potage bien épice au lit des nouveaux mariés : tous les gens de la noce se font un plaisir d'aller troubler les premiers instans de bonheur, instans précieux, destinés à la *douce persuasion* ! (1) Si l'époux paraît recevoir, sans

(1) Nom donné par les Grecs à une des quatre Déesses qui présidaient aux nôces.

répugnance, une pareille visite, il n'en est certainement pas de même de l'épouse, qui ne vient que d'en mériter le titre auguste. Je puis me tromper, mais il me semble que le charivari devait être moins désagréable à une veuve qui se remariait.

Un autre ancien usage qui ne se perdra sans doute jamais, est celui de renouveler les nôces après cinquante ans de mariage; les deux époux commencent par se rendre à l'église pour remercier l'Être-Suprême d'avoir conservé leurs jours, et quelquefois le même ministre qui reçut leurs sermens, invoque pour eux des bénédictions nouvelles: le temps passé vient se retracer dans leur mémoire; ils le comparent au temps présent, et sont tout étonnés de retrouver leur cœur. Le festin de ces secondes nôces est moins bruyant peut-être que celui des premières, mais plus attachant; les fils, petits-fils et arrières-neveux y sont invités, ainsi que les nourrices de tous ces enfans: les âges, les sexes se confondent dans des embrassements mille fois répétés; c'est le triomphe de la nature. (1)

(1) Le mariage de M. Bourdeau-des-Vazeix fut renouvelé le 9 mai 1800, âgé de soixante-dix-huit ans, il voulut aller à l'église, comme il était d'usage d'y aller autrefois, à pied; pendant que les jeunes époux de ses deux petites-filles, qui se marièrent le même jour, s'y rendirent en voiture. C'est dans l'ordre des temps. Voyez les détails de cette triple cérémonie dans le journal du département de la Haute-Vienne, n^o 20.

On assiste aussi avec intérêt au bal que donne une future épouse, quelques jours avant son mariage ; c'est une fête qu'elle prépare pour ses bonnes amies : elle prévoit que sa manière de vivre va tellement changer, qu'il faudra bientôt se séparer d'elles ; et c'est dans le sein des plaisirs qu'elle veut commencer ses tendres adieux. En invitant les jeunes gens à danser, il entre peut-être dans son intention de remercier honnêtement ceux qui lui ont fait la cour, avant qu'elle eût déclaré son choix : de pareils sentimens sont bien faits pour animer la scène.

Une grande partie de nos concitoyens se sont adonnés au commerce, comme fournissant des bénéfices sans beaucoup de peine. Les commis, les domestiques, les journaliers ont ouvert boutique.

Il y a aujourd'hui à Limoges, 13 commissionnaires patentés, 25 drapiers, 76 épiciers, 97 merciers, 41 fabricans, 14 orfèvres, 18 quincaillers, 5 bureaux de voitures publiques, 23 cafés, et 85 cabarets. (1)

Toutes ces maisons ensemble ne font pas plus d'affaires, que n'en faisait une trentaine autrefois ; c'est pourquoi les ressorts de leur émulation se froissent sans cesse ; et le déchirement de leurs intérêts opposés, serait capable d'en conduire

(1) Voyez le nom de tous les négocians de Limoges, dans le calendrier de la sénatorerie de 1808, page 226.

quelques-unes à l'improbité , si elles n'étaient retenues par le bon exemple que donnent encore les anciennes.

Les marchands modistes sont ceux qui ont le plus de débit, mais la mode influe sur le modiste même ; car celui de ces marchands qui brille une année, se trouve éclipsé l'année d'après.

Les marchands bouchers sont ceux qui ont éprouvé le moins de changemens, ils ne se sont occupés que de leur profession pénible, et ont su conserver leur façon de penser et d'agir.

Ils ont une singulière prétention , celle d'être en droit d'accompagner le Roi et les Princes de sa maison , lorsqu'ils passent à Limoges. Ils se fondent sur ce qu'à l'entrée solennelle de Henri IV , le 20 octobre 1605 , ils fermaient le cortège , comme étant de la dernière compagnie de la milice bourgeoise , et qu'ils se trouvaient par conséquent tout près de Sa Majesté. Flattés d'avoir occupé une place aussi éminemment honorable , ils ont toujours cherché à la conserver. Le 3 août 1814 , ils ont usé de leur prétendu droit , lors du passage de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Angoulême : et ce bon Prince , disent-ils , n'a pas désapprouvé notre zèle.

On remarque , comme une singularité , que les artisans et les gens de service font autrement qu'on ne leur commande , non pas précisément pour contredire , mais parce qu'ils croient réellement faire mieux : voilà pourquoi il n'y a chez eux , ni

exactitude ni précision. Ils vous promettent, avec une facilité étonnante, de confectionner, pour un tel jour et telle heure, les ouvrages dont vous avez besoin ; ils s'embarassent fort peu de tenir parole.

Un autre défaut, presque général, c'est d'exagérer les nouvelles, de sorte que le soir elles sont bien différentes de celles qui ont été débitées le matin.

Société littéraire. Le plaisir qu'ont, depuis quelque temps, les gens aisés d'être mieux logés, mieux vêtus, mieux instruits, sollicite d'autres jouissances : un grand nombre de nos concitoyens se réunissent tous les jours en Société (1) pour s'amuser chacun suivant son inclination. Ils y apprennent la nouvelle du jour, et trouvent à discourir sur les objets qui les intéressent. Mais la galanterie française ne leur permet pas de rester toujours seuls, elle leur prescrit d'inviter le beau sexe à partager les agréments d'une grande réunion.

Concerts. A cette fin les amateurs de la musique donnent, pendant l'hiver, des concerts publics, où les jeunes élèves sont admis. Les applaudissements mérités qu'on leur donne arrachent, de leurs père et mère présens, des larmes de joie.

Bals. Les concerts sont ordinairement suivis de bals où règne le plus grand ordre : une salle

(1) Ils l'ont qualifiée de *Société littéraire* à cause des journaux et des ouvrages de littérature, auxquels ils sont abonnés.

magnifique, assortie de tous les dégagemens nécessaires, est uniquement destinée à ces amusemens voluptueux.

C'est-là que nos Belles, élégamment parées, (1) étaient l'agrément et les grâces de la jeunesse, placées sur plusieurs rangs de gradins, elles ornent le pourtour du parquet, où chacune d'elles s'empresse de s'élançer; une robe légère, portée avec rapidité, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, exprime parfaitement les formes et les contours.

La blancheur éclatante de leur sein est temperée par des roses de Bengale, fraîchement cueillies dans le chassis des fleuristes, toujours offertes par l'amitié, quelquefois hasardées par l'amour: tout l'espace que parcourent ces charmantes danseuses en est parfumé.

La walse y est souvent répétée, parce qu'animant tous les sens à la fois, elle plaît infiniment aux acteurs. A peine sont-ils entrés dans le cercle, que leurs bras s'entrelacent, se détachent, se cherchent, se reprennent et se caressent encore; les yeux fixés sur un objet enchanteur ne voient que lui, et le sourire, en se montrant sur les lèvres, trahit le plaisir qui s'était bien promis de rester au fond de l'âme.

(1) Il est bien rare que deux d'entr'elles aient un ajustement semblable, et aucune ne parait deux fois avec le même; il faut changer au moins les garnitures.

Le timide adolescent, qui cherche à faire son entrée dans le monde, se jette aussi dans le tourbillon; heureux quand celle qui lui a plu le trouve à son gré; ils passent toute la nuit dans les plus doux entretiens, et cette nuit est pour eux plus belle qu'un beau jour! (1)

Luxe. Des assemblées aussi nombreuses, aussi brillantes, sont aux yeux des étrangers le véritable thermomètre de nos progrès. Ceux de ces étrangers qui nous connaissent le mieux, s'accordent tous à dire: *Que nous étions reculés de plus d'un siècle, mais qu'en peu de temps nous avons fait bien du chemin.*

En effet, il n'était pas à présumer que le faste s'introduisit aussi promptement dans une ville où toutes les fortunes étaient médiocres et fondées sur l'économie: il a fallu un concours de circonstances extraordinaires pour changer nos dispositions à cet égard; quoiqu'il en soit, ces dispositions sont tellement changées, qu'au lieu de l'honnête aisance dont nous jouissions autrefois, nous sommes tourmentés par des besoins sans cesse

(1) Les jeunes gens qui ne sont pas reçus membres de la Société littéraire en forment une, qui ne dure que pendant quelques mois; ils donnent, toutes les semaines, dans la salle des spectacles, un bal où règne autant d'ordre et d'urbanité que dans les premiers. — Les demoiselles en donnent à leur tour chez leurs parens, mais ceux-ci n'exigent pas autant de parure, et ne se prolongent pas aussi avant dans la nuit.

renaissans, et qu'au lieu de dix ou douze enfans qui s'élevaient dans chaque maison, on peut à peine suffire à l'entretien de deux ou trois; nombre auquel les ménages se trouvent réduits maintenant, terme moyen.

Aussi la gaieté naturelle de mes contemporains, a-t-elle, depuis quelque temps, dégénéré en sombre inquiétude sur le présent et sur l'avenir : nous étions tous bienfaisants, hospitaliers, aujourd'hui nous sommes forcés, pour ainsi dire, de nous montrer égoïstes. De son côté, l'ouvrier chantait pour alléger le poids de la journée : il ne chante plus.

Il est peu de nos concitoyens qui n'ayent été curieux de voir la capitale depuis que les monumens des arts s'y sont accumulés, ils ont là pris le goût de tous les agrémens de la vie ; ils en font l'éloge en public, et cherchent continuellement à le satisfaire : sans réfléchir qu'ils n'ont pas les ressources de l'heureux Parisien.

D'ailleurs, depuis que le commerce a pris de l'extension, nos marchands voyagent beaucoup plus qu'autrefois, et il y a dans Limoges une plus grande affluence de marchands étrangers, qui, pour leur propre intérêt, cherchent à nous inspirer sans cesse le goût des nouveautés. Mais à mesure que les anciens usages se perdent, ils sont remplacés par d'autres ; les arts remplacent les mœurs, la dissimulation succède à la franchise, la défiance refroidit l'amitié, le luxe traîne sur ses

pas le besoin du plaisir, et le plaisir conduit à la molesse. On vient ensuite nous dire que *nous sommes devenus polis*. Oui, à peu près comme les cailloux qui ont été roulés par les eaux, ils sont fort luisans, mais à quoi servent-ils?

Maintenant que la mode a changé la forme de nos maisons et de nos ameublemens, que chaque membre d'une famille tient un feu allumé pendant six mois de l'année, que nous ne savons plus inviter nos amis ou nos parens sans surcharger nos tables; il ne manque plus, pourachever de nous ruiner, que d'admettre le luxe d'ostentation, portier, laquais, écuyer-tranchant, jokai, chevaux de parade, voiture pour Monsieur, voiture pour Madame, etc.

Que la classe des citoyens opulens dépense en proportion de ses revenus, c'est dans l'ordre: que les classes inférieures dépensent tout leur avoir pour briller autant que la première, c'est folie.

Le luxé de la table s'étant prodigieusement accru, il fut pris un arrêté pour essayer de le tempérer. Cette pièce curieuse trouve ici naturellement sa place.

Extrait du journal de la Haute-Vienne, n.º 49, du 8 décembre 1809. — GASTRONOMIE.

« Nous soussignés, intimément convaincus que si un dîner sans façon est une perfidie, c'en est

une non moins condamnable qu'un dîner où l'on en fasse trop. Que la ville de Limoges, et le département entier, ont, à cet égard, de grands reproches à se faire; que les nombreuses façons apportées dans les relations gastronomiques ont le double inconvénient, et de surcharger les estomacs, et de nuire à la multiplicité des rapprochemens; que les retranchemens d'une partie de ces façons sont impérieusement commandés; que chacun en sent le besoin; mais, que tout en l'avouant, c'est à qui ne fera pas le premier, un généreux effort pour se dégager des entraves de l'habitude. Considérant qu'il n'y a de moyen d'opérer une réforme salutaire dans les relations de table que dans le concert d'une partie de ceux qui entretiennent ces relations; avons unanimement résolu d'opposer l'autorité de notre exemple, aux abus introduits en fait de gastronomie; en conséquence nous avons arrêté, comme base de tous nos rapports sur ce point, les articles suivans que nous avons promis d'observer scrupuleusement et de rendre publics par le premier ordinaire du journal de la Haute-Vienne.

Art. 1.^{er} Le second service est et demeure supprimé.

2. Le service appelé premier, et désormais unique, se composera de potages, bouillis, entrées et hors-d'œuvres.

3. Il ne sera, nonobstant toutes réclamations des traiteurs, restaurateurs, cuisiniers et cuisinières, servi que quatre entrées, par douze convives, et autant d'entremets : les hors-d'œuvre n'excéderont dans aucun cas le nombre de huit.

4. Les plats de rôt seront depuis un jusqu'à quatre, sans pouvoir jamais excéder ce nombre ; l'amphitron pourra y substituer d'honnêtes pièces de poisson.

5. On relèvera les potages, par les bouillis, ceux-ci par les rôts, et les hors-d'œuvres par les entremets.

6. Le dessert n'excédera pas en nombre d'assiettes, celui des convives, et ce, nonobstant toute réclamation des confiseurs.

7. Le coup du milieu est conservé, comme puissant digestif.

8. Il n'est rien innové sur les vins, l'amphitron s'attachera plus à la qualité qu'à la quantité.

9. Dans aucun cas les domestiques, étrangers à la maison, ne resteront à dîner, et ils se retireront chacun chez soi, aussitôt que le dessert aura été servi.

10. Dans toute réunion de plus de douze convives, il ne sera point servi d'huîtres, leur usage est exclusivement réservé pour les petits comités.

11. le présent sera rigoureusement observé, et son exécution confiée à la loyauté de chaque maître de maison.

Fait, convenu et arrêté à Limoges, le 5 décem-

bre 1809. Signé Estienne-Larivière, Texier-Olivier, Ballet, Nieaud, Noualhier, Bachelerie, Theuret, Parant, Fournier, Rivaud. »

Cet écrit, dicté par la raison, devait faire époque; il conservait tout ce qui peut flatter le goût, et ne retranchait que ce qui peut nuire à la santé. Mais n'ayant pas été observé par les signataires mêmes, il a été considéré comme une plaisanterie.

Depuis que la perfection des arts a multiplié les jouissances, il n'a pas été facile de faire observer les lois somptuaires; aujourd'hui on trouverait fort étranges celles que fit rendre le chancelier de L'Hôpital, ce ne sont cependant que les lois des anciennes républiques dont nous admirons chaque jour les mœurs et les vertus magnanimes. Les règlements du chancelier s'étendaient sur les vêtemens, comme sur les repas.

Il était défendu, sous peine de mille écus d'or, à toute personne (excepté à la famille royale) de se vêtir de drap d'or ou d'argent, broderies, velours en soie, bordé d'or. « Défendons à toute femme de porter vertugale (panier), ayant plus d'une aune et demie de tour, et aux veuves l'usage de soie: ne pourront les demoiselles porter à la tête ni dorure, ni plumes, ni perles, sinon la première année de leur mariage, etc. »

Les lois relatives aux repas ne sont pas moins

extraordinaires, on les trouve dans Fontanon, pages 2367 et 2369.

« Pour ce que les superfluités de nos sujets en leur vivre, se nourrissent et croissent par imitation, exemples que les uns prennent des autres, nous inhibons qu'en quelque sorte de banquets et tables privées, il y ait plus de trois services, à savoir les entrées de table, puis la chair ou poisson, et finalement l'issue.

« Défendons de servir viande et poisson dans le même repas.

« En toute sorte d'entrées, potages et pâtisserie, il n'y aura pas plus de six plats, en chacun desquels ne pourront être qu'une façon de viande, et ne seront lesdites viandes doubles, comme par exemple ne pourront se servir deux chapons, deux lapins, deux perdrix pour plat, mais seulement un de chaque espèce.

« Quant aux poules et pigeonnaux, se pourront servir jusqu'à trois, une douzaine d'allouettes, et les grives et autres oiseaux jusqu'à quatre seulement.

« Enjoignons aux juges et autres officiers qui se trouveront auxdits festins, d'en sortir incontinent qu'ils apercevront ladite ordonnance enfreinte, et de procéder à la condamnation des infracteurs.

« Et les cuisiniers qui auront servi lesdits banquets seront, pour la première fois, condamnés en dix livres d'amende, et à tenir prison huit



jours au pain et à l'eau, seront condamnés au double pour la seconde fois, au triple pour la troisième, et pour la quatrième fois, fustigés et bannis, comme pernicieux à la chose publique. »

On voit dans l'histoire d'Angleterre, XIV.^e siècle, qu'on murmurait sur les excès du luxe, et que le parlement essaya d'y mettre des bornes, particulièrement sur l'article de la parure. Il fallait posséder au moins cent livres sterling de rente pour avoir le droit de porter de l'or, de l'argent ou de la soie dans ses habits. On avait aussi défendu aux domestiques de manger de la viande ou du poisson plus d'une fois par jour. Ces règlements n'eurent pas une longue durée.

Il serait à souhaiter que nous n'eussions jamais perdu le goût de notre ancienne économie, nous n'aurions pas la peine d'y recourir, comme vraisemblablement cela ne tardera pas; les mauvaises récoltes, et les autres circonstances gênantes où nous nous trouvons, tendent à nous y ramener. Heureux ceux qui auront peu de chemin à faire.

O! vous, femmes vertueuses, qui, sans vous roidir contre l'esprit du siècle, avez su maintenir dans vos familles les mœurs de nos ancêtres, recevez ici les éloges qui vous sont dus : vos goûts sensés ont réglé les nôtres ; eh! n'êtes-vous pas récompensées de tous vos soins par la bonne conduite de vos enfans? Vous arrivez au tombeau sans

avoir eu le moindre reproche à leur faire, et vous y descendrez avec la certitude bien consolante que vos filles vous imiteront.

Dois-je parler ici d'une autre association presque ignorée, quoique fort ancienne, où, sous l'ombre du mystère, on goûte les délices de la fraternité? Non. Elle aime mieux concentrer son bonheur, que d'en faire un vain étalage.

Au résumé, sommes-nous plus heureux que ne l'étaient nos pères? Je n'entreprendrai point de résoudre la question. Que chacun se regarde dans le miroir que je viens de lui présenter, et descende ensuite dans sa conscience.



P. S. Je ne crains pas que l'on m'accuse d'avoir voulu m'ériger en censeur de mes concitoyens; on aurait bien tort, car je suis celui d'entr'eux à qui cela conviendrait le moins: j'ai seulement essayé de soutenir la dignité d'historien, à laquelle mon sujet a dû naturellement m'élever.

Si quelqu'observateur du temps présent veut, dans un demi-siècle, faire de semblables rapprochemens, il aura plus de facilités que je n'en ai eu: les journaux, et les notes particulières, qu'il peut tenir, lui seront d'un grand secours.

PRÉJUGÉS ET USAGES SINGULIERS

ACCRÉDITÉS

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Le goût de la lecture fait naître
celui de la critique, et la critique
dissipe les vieilles erreurs.

Le mot *préjugé* présente assez bien la définition de la chose même: c'est juger avant que d'avoir balancé les raisons pour et contre.

Ceux qui ne réfléchissent pas peuvent bien trouver quelquefois la vérité, mais plus souvent ils tombent dans l'erreur: c'est pourquoi ce mot *préjugé* est pris en mauvaise part. C'est un *préjugé*, dit-on, cela veut dire opinion fausse, ou du moins hasardée.

Mais autant la vérité est satisfaisante pour ceux

qui l'ont trouvée , autant l'erreur est funeste aux autres : elle inspire des craintes , fait commettre des fautes , et finit par faire des dupes.

Je rendrais donc service à ces derniers , si je pouvais leur persuader qu'à plusieurs égards , ils sont dans l'erreur , et que bien souvent ils s'affligen mal à propos. Tel est le but que je voudrais atteindre.

Dans la solitude où je me suis retiré , je n'ai pu me résoudre à quitter tout d'un coup la douce habitude de parler à mes concitoyens. Dès-lors j'ai dû choisir un sujet qui les intéressât ; je n'ai rien trouvé qui les touchât de plus près que l'examen de leurs opinions les plus triviales.

Et cet examen ne leur déplaira pas , où je serais bien trompé.

Ce qu'a dit La Fontaine , dans sa fable de la Besace , m'avertit d'être circonspect :

On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain ,
Le fabricateur souverain

Nous créa Besaciens , tous de même manière ,
Tant ceux du temps passé , que du temps d'aujourd'hui ,
Il fit pour nos défauts la poche de derrière ,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui. (1)

D'ailleurs , je sais que je ne suis pas moi-même exempt de préjugés : aussi je ne parlerai que de

(1) Combien de gens auraient tout d'un coup la bouche close , si les poches changeaient de place ?

ceux dont l'observation ou le raisonnement m'ont démontré le ridicule. Et s'il m'arrive d'errer en essayant de les refuter, ce sera la preuve qu'il m'en reste une bonne dose.

Pour être absolument sans préjugés, il faudrait connaître toutes les erreurs, et par conséquent toutes les vérités; c'est ce qui n'est pas possible à l'esprit humain. Il lui est seulement permis de découvrir les vérités qui sont essentielles à la conservation et au bien-être des individus. Ainsi, plus un individu acquiert de ces connaissances, plus il évite d'erreurs, et plus il jouit des agréments de la vie.

Quoiqu'il en soit, j'ai eu plusieurs occasions de voyager; le séjour que j'ai fait, tantôt dans la capitale, tantôt dans les Provinces, m'a mis à même d'apprécier les singuliers usages reçus parmi nous.

Mais il est facile de prévoir que le sujet qui va m'occuper me ramènera souvent dans les champs; ils sont, plus que les villes, couverts de bonnes gens, de troupeaux, de moissons, de bêtes fauves, d'oiseaux, de reptiles: c'est, pour ainsi dire, une manufacture qui fournit les matières premières, et où la plupart de ces matières reçoivent un commencement de préparation. J'y ai passé à peu près la moitié de ma vie. Eh! qui pourrait y résider seulement deux ou trois ans, sans acquérir une multitude de connaissances, vraiment intéressantes.

santes, et sans entrevoir de puissans motifs de réforme ?

Que l'on calcule, s'il est possible, les maux que peut causer un préjugé général ! Tel que celui de croire que *la terre a besoin de repos*, préjugé qui a donné naissance au système absurde des jachères ! Oui, sans doute, la terre a besoin de repos, et les plantes aussi. La nature leur donne pendant l'hiver tout celui qui leur est nécessaire ; mais au retour de la belle saison, le repos cesse, tout s'anime, tout agit, et les productions spontanées du sol l'effritent, autant que pourrait le faire une abondante moisson qui serait le fruit de l'agriculture. Dire à la terre de ne rien produire au printemps, serait dire aux serpents et aux marmottes de s'engourdir pendant la canicule.

Il peut y avoir de faux préjugés dans les arts, dans les sciences ; il y en a de tous les âges, de toutes les conditions, il y en a même de religieux.

Dans le grand nombre des préjugés de toutes les espèces, il s'en trouve qui sont indifférens, et d'autres qu'on doit laisser subsister, parce qu'ils font plus de bien que de mal.

Commençons par les préjugés de l'enfance et de l'éducation.

Nous passons tous par cet âge de faiblesse, où l'on reçoit le vrai et le faux, sans examen, sans preuve, sans raison. L'enfant croit ingénument

tout ce qu'on lui donne à croire. Qu'on lui parle vérité, ce sera un heureux préjugé. Que sa mère, ou son maître d'école, lui débite gravement des faussetés, il s'y laissera aller avec la même confiance.

Or, dans l'instruction domestique d'un enfant, combien de faussetés ne lui sont-elles pas suggérées par la tradition ?

Ensuite est-il un seul livre élémentaire qui ne mette dans l'esprit d'un élève des notions également fausses, et y a-t-il un seul maître qui se donne la peine de les refuter ?

Ainsi, l'erreur nous vient de ceux mêmes qui devraient nous en préserver.

Dans les campagnes éloignées des villes, l'instruction est encore plus défectueuse ; tout y est tradition orale, et l'on sait combien les préceptes s'altèrent en passant de bouche en bouche, surtout ceux qui ne riment pas.

L'esprit du jeune homme qui a pris l'habitude de se soumettre sans examen à une autorité étrangère, devient paresseux, il craint la réflexion, et trouve plus commode de se reposer dans des vraisemblances.

Et les préjugés de l'enfance étant, comme on dit, les arbres du temps, ils jettent des racines si profondes qu'il n'est plus possible de les extirper.

On pourrait, en quelque façon, appliquer aux jeunes gens qui sont sur le point d'entrer dans

de monde, la dévise que j'ai lue sur la porte du
labyrinthe , à Chantilly :

Ad quantos errores janua dicit !

À quelles grandes erreurs l'éducation que vous avez reçue
ne va-t-elle pas vous conduire !

J'ai cru dans ma jeunesse que le vendredi était
un jour de malheur , et que , ce jour-là , il ne fal-
lait rien entreprendre qui fut de quelque impor-
tance ; parce qu'à pareil jour , Notre Sauveur avait
été crucifié.

Je reglais ma conduite d'après ce précepte que
j'avais entendu répéter cent fois , de façon que tous
les vendredis étaient des jours , pour ainsi dire ,
perdus pour moi.

Lorsque je voulus examiner sans prévention ce
préjugé populaire , j'eus recours à l'*art de vérifier*
les dates , je vis que l'époque précise de la nais-
sance et de la mort de Jésus est problématique ;
mais sans entrer dans la savante discussion dont
les auteurs de cet ouvrage se sont occupés , je
trouvai qu'en 1582 , le pape Grégoire , voulant
réformer le calendrier , fut obligé de retrancher
dix jours de l'année courante , et d'intercaler un
jour , tous les quatre ans , pour en former les an-
nées bissextiles : ce qui dérangea tous les rapports
que les jours pouvaient avoir entr'eux. Le vendredi

du temps de Jésus, ne répond donc pas aux vendredis de notre temps.

Cette simple observation dissipa mes craintes, et rendit égaux pour moi tous les jours de la semaine.

Les jours, à la sainte Luce, croissent d'un pas de puce, est un proverbe qui rime fort bien, mais qui se trouve faux depuis la correction grégorienne; cette fête était solennisée auparavant, le 23 décembre, deux jours après le solstice. Les jours s'allongent un peu. Mais par le retranchement de dix jours, que fit le pape, la fête fut remontée au 13; et l'on sait qu'à cette époque les jours continuent à diminuer jusqu'au 21. Néanmoins ce même proverbe, qui se trouve faux en France, est vrai chez les peuples qui n'ont pas adopté la réforme du calendrier, tels que les Polonais, les Russes, etc.

Un de nos anciens poëtes (Passerat), a dit en célébrant ce jour-là.

Heureux jour de sainte Luce
Qui crois du sault d'une puce,
Raccourcissant les ennuis.
Qu'apportent les longues nuits,
France t'honore, etc.

Il avait alors raison partout.

Et s'il le disait à présent, il aurait tort, en France, non en Russie.

Cela fait bien voir qu'il est bon d'examiner les

opinions avant de les adopter, même celles qui sont les plus triviales ?

Je vois plusieurs personnes se fâcher, se lever même de table, quand par hasard deux couteaux, ou deux fourchettes sont en croix, comme si le signe de notre rédemption pouvait être pour nous un signe de mauvais augure ! Ces esprits superstitieux ne voient pas qu'il y a tous les jours sur leur table des milliers de croix. Qu'est-ce en effet que le linge de table, si ce n'est des fils croisés ? Et s'ils regardaient sous la table, ils verraient que souvent ils ont eux-mêmes les jambes croisées.

Je ne m'amuserai point à refuter plusieurs propos de table qui n'ont aucun fondement. Ceux que je viens de citer ont du moins de la vraisemblance ; ils peuvent venir d'une manière de parler généralement usitée, que l'homme pendant sa vie est sujet à bien des misères, qu'il lui arrive bien des *croix*. Dans ce sens là, le mot emporte avec lui une idée de tristesse et de malheur.

Mais quand on dit que de treize convives, il en meurt un dans l'année (1), qu'un pain tourné à l'envers, ou le sel répandu sur la nape, présage quelque désastre. On ne le croit certainement pas, mais on a tort de le dire à des enfans qui en gardent un long souvenir.

(1) Un gastronome disait que c'était un grand malheur d'être treize à table, quand il n'y avait à manger que pour douze.

Les parens veulent absolument que leurs enfans mangent de la main droite ; il est cependant plus commode de porter à la bouche avec la main gauche , qui tient déjà la fourchette , lorsqu'avec la main droite on coupe les alimens.

Qu'un musulman , couché sur ses tapis , se serve plutôt d'une main que de l'autre , cela se comprend aisément ; mais nous , dont la position à table est parfaitement libre , nous avons tort de contrarier le vœu de la nature , qui appelle les enfans à se servir indistinctement des deux mains . J'ai souvent observé que les français passent plus de cent fois , dans un repas ordinaire , la fourchette de droite à gauche et de gauche à droite .

C'est une erreur populaire de croire qu'on pèse plus avant dîner qu'après . L'expérience m'a démontré que je pesais exactement en proportion des alimens que j'avais pris , liquides ou solides . Mon poids ne diminuait qu'à mesure que je transpirais .

Ce ne sont point les jésuites qui ont introduit la poule d'inde en Europe . La chair succulente de ce gros oiseau était connue des Romains , sous les empereurs ; les auteurs contemporains nous disent qu'on le tirait de l'Asie , ainsi que les aromates , par la voie de l'Afrique . Mais quand la société de Jésus eût envoyé des missionnaires dans le nouveau monde , ils favorisèrent le passage des dindons sur les vaisseaux du commerce . Si nous ne leur devons pas l'espèce , nous leur devons la grande multiplication ,

et c'est beaucoup. Lorsque je vois sur la table une dinde truffée, je pardonne volontiers aux jésuites les férules et autres mauvais traitemens qu'ils m'ont fait souffrir dans ma jeunesse.

On attend la pleine lune de mars pour tirer le vin en bouteille, et si, à cette époque, l'air est chargé de vapeurs, ce qui est assez ordinaire, on gâte son vin. Je croyais que ce préjugé était fondé quand je voyais sur toutes les enseignes des cafés : *bonne double bière de mars*, je demandai à mon brasseur qu'elle était l'origine d'une pareille annonce ? Il me répondit qu'au mois de mars les brasseurs ont reçu d'Allemagne le houblon nouveau, qui entre avec beaucoup d'avantage dans la confection de la bière, qu'alors l'air est convenablement tempéré, et que d'ailleurs c'est la saison où les eaux provenant de la fonte des neiges, sont les plus propres à l'opération. Ainsi cela n'a aucun rapport avec la transvaison du vin. L'abbé Rosier a mentionné dans son cours complet d'agriculture, les diverses expériences qui ont été faites à cet égard, d'où il résulte que toute saison est bonne, pourvu que l'air soit parfaitement pur.

On croit mal à propos que la floraison de la vigne fait fermenter le vin dans les tonneaux, et que celle des arbres fruitiers opère le même effet sur les liqueurs et les confitures. Quel rapport peut-il y avoir entre la fleur des vignes du Médoc et l'excellent vin qu'elles ont produit, lorsqu'il a

été transporté en Amérique ? C'est le haut degré de la chaleur de l'atmosphère , à l'époque de la floraison des arbres , qui peut exciter la fermentation dans les liqueurs mal préparées , car le bon vin clarifié , et les confitures bien cuites , ne fermentent jamais.

Combien de bons morceaux pareraient nos festins , si l'on ne nous avait pas dit qu'ils ne conviennent qu'au peuple ?

Jeune chair et vieux poisson , est une maxime erronnée , plus le poisson est vieux , plus il est coriace et indigeste.

Le proverbe vin sur lait est santé , et lait sur vin est venin , empêche d'user de ces deux boissons à volonté.

Le sucre échauffe , il noircit les dents , il donne le scorbut , disent les pères et mères à leurs enfans ; ceux-ci disent , il est bon , il fait du bien , il ne fait du mal qu'à la bourse ; chacun parle selon son intérêt . La vérité est que le sucre est presque entièrement nutritif , sa digestion n'est suivie d'aucun résidu . Aussi convient-il parfaitement aux vieillards , ils en retirent sans peine un chyle abondant ; c'est encore la raison pourquoi les mets sucrés lassent bientôt le meilleur appétit . Un officier , retiré du service pour cause de maladie , tomba dans un état désespéré , son médecin , en l'abandonnant , lui dit de vivre à sa fantaisie , le sucre fut l'aliment qu'il préféra ; peu à peu il se rétablit ,

et parvint à recouvrer la santé. Il avait aimé le sucre par goût, il continua de l'aimer par reconnaissance.

Ceux qui croient que certaines choses portent malheur, croient aussi qu'il y en a qui portent bonheur. Un enfant né coiffé, ou né les pieds premiers, sera, disent-ils, toujours heureux, ainsi que celui qui est né le dimanche. Vous n'éprouverez, selon eux, aucun mal, et même vous gagnerez toujours au jeu, pendant que vous aurez sur vous un morceau de corde de pendu. D'autres prétendent qu'une chauve-souris vivante, renfermée dans la poche, produit le même effet. C'est bien ce qu'on peut appeler préjugés sans raison.

Ayant entendu dire souvent que pour gagner au jeu, il fallait se placer du côté du mur, cette place que je ne manquais pas de prendre toutes les fois qu'il m'était possible, me rendait plus hardi, et m'occasionnait plus de perte.

Les paysans sont contents d'entendre chanter le grillon dans leur foyer, ils croient que ce petit animal, à queue fourchue, porte bonheur au ménage; ceux des habitans des villes qui n'ont ni cette idée, ni le sommeil profond, sont incommodés d'un chant monotone qui dure toute la nuit; mais il n'est pas facile de s'en débarasser. Le grillon saute, vole, dirige sa voix tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et par cet artifice, il évite d'être pris.

Tous les paysans croient aussi que les araignées portent bonheur aux étables, et qu'elles purifient l'air. La vérité est qu'elles prennent dans leur toile beaucoup d'insectes qui tourmentent habituellement les troupeaux.

Par la même raison, on peut dire que les hirondelles portent bonheur, puisqu'elles se nourrissent d'insectes, qui seraient nuisibles aux plantes utiles.

En général, les habitans de nos campagnes, plus superstitieux que les citadins, craignent beaucoup les esprits malins : ils croient aux sorciers, aux loups-garoux ; ils redoutent surtout les maléfices des vieilles femmes sur les enfans, sur les abeilles sur les troupeaux. Ils veulent savoir d'avance leur bonne ou mauvaise fortune ; le basilic ou les autres reptiles les effraient pendant le jour, les feux follets, ou le hibou pendant la nuit ; ils trouvent des prophéties dans tous leurs songes. Ils ont une peur continue des revenans et des malfaiteurs, qui peuvent donner la fièvre. En un mot leur vie est, pour ainsi dire, un tissu de craintes, qui n'ont d'autre fondement que leur imagination, et quoique ces contes puériles les tourmentent réellement, ils sont les premiers à les perpétuer par la tradition.

Il est de fait que les magiciens qui osent encore aujourd'hui se dire tels, se font bien payer ; l'un est nourri toute l'année aux dépens d'un village, en ce qu'il s'oblige de le préserver de la grêle, au moyen de ses conjurations ; ou en tous cas, de

la faire tomber sur les landes et sur les bois. Un autre dit avoir un démon familier, que tout le monde peut consulter, pourvu qu'on paie. Un troisième guérit la rage, la fivière quarte, la morsure des serpens, etc., avec des paroles mystérieuses. Un quatrième ne se fait fort que de détruire l'ouvrage d'un autre magicien, au moyen de certaines herbes qu'il cache dans la cheminée. Ces sorciers de village peuvent guérir les maux qui surviennent aux enfans, mais ils vous disent naïvement qu'ils ne peuvent empêcher que le mal ne passe à un autre enfant.

Il n'entre aucun campagnard à Limoges qui n'ait un bâton à la main, ou sous le bras; c'est, disent-ils, pour mieux nous soutenir, en cas que nous venions à nous griser.

Quand vous leur demandez comment il est possible que le soleil se couche d'un côté et se lève de l'autre, ils vous répondent qu'il y va la nuit, pendant qu'ils ont les yeux fermés par le sommeil.

Selon eux, la lune se perd tous les mois, demandez-leur ce qu'elle devient? Ils répondent que le bon Dieu en fait des étoiles.

Et c'est au milieu de la France qu'on reçoit de pareilles réponses!

On serait presque tenté de leur attribuer ce que dit *Duclos* dans ses *considérations sur les mœurs*, page 19, que « ceux qui vivent à cent lieues de la

« capitale, en sont à un siècle, pour les façons de « penser et d'agir. »

C'est, sans doute, d'après des tableaux encore plus rembrunis, que nos ancêtres furent jugés autrefois par les parisiens : ils ont eu pendant long-temps la plus mauvaise opinion des limousins, et en même-temps l'opinion la plus avantageuse d'eux-mêmes. Ils m'ont dit souvent qu'on ne pouvait vivre agréablement qu'à Paris, et qu'on ne pouvait que mourir d'ennui à *la Limoges*. Quand ils me demandaient de quel pays j'étais, je me gardais bien de prononcer le mot, je me qualifiais de *Haut-Viennois* (habitant de la Haute-Vienne).

Préjugé de part et d'autre.

Il y a pour les esprits faibles en général, des sujets de crainte bien plus sérieux, une éclipse de soleil, ou l'apparition subite d'une comète, les remplit de terreur. Ils ont eu cependant le temps de se rassurer, depuis que les astronomes ont calculé et prédit le retour périodique des éclipses, et depuis que Neuton a démontré que le cours des comètes, étant réglé comme celui des planètes, leur retour est également périodique,

Halley a reconnu que la révolution de la comète qui se montra en 1531, est de 75 à 76 ans. Elle avait paru en effet en 1607, puis en 1682. Il annonça dès-lors qu'elle reviendrait en 1759; ce qui ne manqua pas d'arriver. Nous devons donc nous attendre à la revoir en 1834, et selon toute appa-

rence, elle ne nous fera pas plus de mal qu'elle en a fait à nos aïeux.

Il en est de même des époques climatériques, qui reviennent les septième et neuvième années de notre âge. Elles ne menacent pas plus notre vie que les époques intermédiaires. Si le principe était vrai, la 63.^e année, qui est de sept, multipliés par neuf, serait la plus funeste, et quiconque survivrait serait assuré d'une longue vieillesse. Mais j'ai soigneusement parcouru l'échelle des âges, d'après Linné, les tableaux de longévité, et les observations de plusieurs auteurs, sur les probabilités de la vie, et je n'ai rien trouvé qui doive inquiéter à cet égard.

Il est cependant vrai que de bons observateurs ont indiqué comme critiques les époques par lesquelles nous passons de l'enfance à la jeunesse, de la jeunesse à l'âge mur, etc. Il est certain encore que la dentition est plus douloureuse à sept ans qu'à tout autre âge; que les personnes du sexe sont grièvement incommodées à 14 et à 50 ans. Mais ce sont des particularités qui ne seront jamais soumises à une progression arithmétique.

On accuse également les périodes de l'âge qui se terminent par le nombre 9; par exemple 29, 39, etc. Cette opinion est aussi peu fondée que la précédente. (1)

(1) En cherchant à pénétrer les motifs qui ont pu attirer

L'usage général de saluer quelqu'un qui éternue, vient, à ce qu'on dit, d'un temps de peste, où l'éternuement du malade était un symptôme de mort. C'est une convulsion naturelle, qui a eu, et qui aura lieu dans tous les temps : elle fatigue, mais elle n'est pas dangereuse. Pourquoi fait-on plus d'attention à l'éternuement, qu'on n'en fait à la toux ? Un mendiant disait avec raison : « je n'ai « pas besoin d'éternuer pour qu'on me dise, *Dieu vous assiste !* »

Rhume de cerveau est une expression vicieuse. L'eau qui coule dans le commencement de la fluxion, vient de la membrane pituitaire qui tapisse l'intérieur des fosses nazales, et non du cerveau. On sait qu'il n'existe aucune communication entre cet organe et les parties extérieures. C'est ainsi que les mots mal appliqués donnent de fausses idées.

Les malades disent que la *santé* est le plus grand des biens, et ceux qui en ont toujours joui, n'en connaissent pas le prix : il est une classe intermédiaire, assez nombreuse, celle des *malades imaginaires*, qui s'effrayent du plus léger chan-

des idées sinistres sur ce nombre neuf, je lui ai trouvé une propriété singulière, que les autres chiffres n'ont pas : étant répété, il donne toujours neuf.

2 fois neuf font 18. Un et huit font 9.

3 fois valent . . 27. Deux et sept . . 9.

4 fois valent . . 36. Trois et six. . . 9.

Et ainsi de suite.

gement qui s'opère chez eux, ils se croient sans cesse menacés de quelque catastrophe, et prennent toute sorte de précautions pour la prévenir, précautions superflues, qui souvent les jettent dans de véritables maladies.

Ceux qui s'avisent de suspendre par les pieds, un noyé, pour lui faire rendre, tout de suite, l'eau qu'il a avalée, achèvent de le tuer, s'il ne l'est déjà; aucune goutte de liquide ne peut entrer dans les poumons, le resserrement de leur ouverture, appelée *glotte* s'y oppose au moment où la personne se noye: c'est seulement plusieurs heures après, lorsque le cadavre est complètement inanimé, que cette ouverture permet à l'eau de s'y introduire. Dans cet état de suspension, le sang descend et se porte sur le cerveau. Alors la personne, qui, souvent n'est qu'asphyxiée, pérît ~~apoplectique~~^{apoplectique}.

Tous nos ouvriers qui se servent d'instrumens tranchans, et qui se blessent en travaillant, ont dès l'instant recours à des remèdes qui, loin de guérir la plaie, la disposent à la suppuration; ils emploient le charbon pilé, le persil imbibé d'huile d'olive, etc., ces matières s'insinuent dans les lèvres de la plaie, les empêchent de se réunir. Il ne faut appliquer aucun corps étranger sur la blessure, il suffit d'en tenir les lèvres rapprochées au moyen d'un bandage, et observer qu'aucun mouvement ne les sépare de nouveau. Dans le cas cependant

où la peau aurait été enlevée, il convient d'appliquer un topique sur la plaie afin que le bandage ne s'y attache pas.

On croit mal à propos qu'on ne peut guérir d'une maladie sans être purgé, et que deux purgations sont nécessaires; car l'humeur, dit-on, étant mise en mouvement par la première, il en faut une seconde pour l'expulser. Il ne manque plus que de croire qu'il faut aussi deux saignées!

L'usage de se faire saigner une fois au printemps, est bien assez pernicieux.

Celui qui est attaqué d'une fluxion sur les yeux ou sur les dents, suit ordinairement le mauvais conseil qu'on lui donne, de prendre du tabac, l'habitude se forme et devient un besoin impérieux pour tout le reste de la vie, tandis que la fluxion aurait cessé d'elle-même. Rien n'est aussi désagréable dans une assemblée que de voir étaler un mouchoir très-malpropre, dont l'odeur est révoltante: dans les bonnes règles de civilité, un grand preneur de tabac devrait aller se moucher dans l'encoignure la plus reculée de l'appartement.

Est-il bon de dormir après le dîner? Les uns disent oui, les autres non. C'est un usage général dans les pays chauds, et pendant les grandes chaleurs dans les pays tempérés. L'estomac étant alors surchargé d'alimens, tout doit tendre à l'aider dans sa fonction digestive, et rien n'est plus

propre à cette fin que le sommeil ; la fibre relâchée par la chaleur, devient la cause d'un assoupissement insurmontable, qui cesse aussitôt que la première digestion est accomplie. Dans les climats, et dans les temps froids, l'estomac n'a pas besoin de ce secours.

Qu'il me soit permis de citer une anecdote à cet égard. On débita, à la table de l'évêque de Limoges, la maxime si connue de l'école de Salerne

Post prandium sta, post cænam ambula.

Monseigneur en demanda l'explication à M. Tranchand, son médecin, le médecin répondit « qu'on « devait rester où l'on avait dîné, et ne s'en aller « qu'après-souper. » Parbleu, vous avez raison, dit l'évêque, vous souperez tous avec moi.

AUTRE ANECDOTE. — Le médecin de l'évêque de Poitiers avait son couvert mis toutes les fois qu'il était appelé à l'évêché, mais chaque fois qu'il prenait place à table, l'évêque disait *honnora medicum propter necessitatem*. Cela déplut au médecin, il en témoigna son mécontentement. Comment, dit l'évêque, ce sont les paroles de saint Paul. — Cela peut être, mais il y a manière de les entendre. — Eh ! comment les entendez-vous ? — *Honnora medicum*, payez les honoraires du médecin, *propter necessitatem*, parce qu'il en a besoin. L'évêque ne se le fit pas dire deux fois, il ouvrit

sa bourse en riant, dit au médecin : payez-vous ;
vous aurez également votre couvert mis, lorsque
vous voudrez être des nôtres.

L'heure du dîner.

L'on demandait un jour au plus grand médecin
Dont la Seine s'enorgueillisse ,
En quel temps le repas à l'homme était plus sain ;
Le riche peut manger , averti par la faim ,
(Répondit le docteur .) C'est le moment propice :
Le pauvre , quand il a du pain .

Mesmérisme. Mesmer n'est point un sot, ses aphorismes sont un chef-d'œuvre d'ordre et de précision , jusqu'au numéro , où ils commencent à être systématiques. Mais, jusqu'à présent, nos médecins n'ont pas voulu croire que , n'y ayant pour tous les êtres vivans , qu'une santé , il n'y a par conséquent qu'une maladie , et que le remède universel est le magnétisme animal. Ceux qui pensent comme nos médecins disent aux autres,

Le magnétisme est aux abois .
La faculté , l'académie
L'ont condamné tout d'une voix ,
Et l'ont couvert d'ignominie .
Après ce jugement légal ,
Si quelqu'esprit original
Persiste encor dans son délire ,
Il sera permis de lui dire
Crois au magnétisme . . . animal .

Guérisons sans médecins. J'emprunte l'article suivant de la Statistique de notre Département, relatif aux fêtes votives, page 103. « Les fêtes sont presque toutes religieuses, chaque paroisse a son Saint qui jouit d'une réputation plus ou moins étendue pour la guérison de certaines maladies ; les fêtes patronales y attirent communément un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe : les uns y sont conduits par l'espoir de la guérison de leurs maux, et le plus grand nombre par l'attrait du plaisir. Si le remède n'est pas toujours efficace pour les premiers, l'espérance des autres est rarement déçue, c'est ce qui fait que le retour de chaque fête ramène toujours la même affluence.

« On s'y rend pour l'ordinaire dès la veille de la solennité, et pour attirer les secours du saint, chacun se croit obligé de passer la nuit en rase campagne. On a soin de s'arranger de manière à ne la trouver ni longue ni désagréable. Des traiteurs forains dressent des tentes, ou choisissent des arbres touffus pour l'étalage de leurs comestibles : on est ainsi toujours à portée de se procurer le vin et les autres provisions nécessaires. »

« Les jeunes filles qui veulent se marier vont à Saint-Junien-les-Combés, invoquer Saint Eutrope : après une longue procession, elles font plusieurs

« fois le tour d'une croix, et y attachent une
 « jarretière de laine qu'elles ont à la jambe gauche :
 « cette croix en est toujours abondamment garnie.

« Le patron de Darnac a le privilège extraordinaire de guérir de toute sorte de maladies ;
 « mais si l'on a mal au bras, à la jambe, à la tête, il faut toucher le bras, la jambe, ou la tête du Saint, avec un peloton de laine qu'on lui lance, si l'on manque son coup, on en lance un second, un troisième, et plusieurs autres, s'il est nécessaire, jusqu'à ce qu'on ait touché le membre du Saint qui correspond à celui dont on veut obtenir la guérison. Le même peloton ne peut servir qu'une fois, et le sacristain ne néglige pas de les ramasser tous, à proportion qu'on les jette. »

Quand malgré cette précaution, la maladie se prolonge, on a recours à un autre Saint, et pour savoir celui qu'il faut invoquer, on met un brin de paille dans un vase plein d'eau, que l'on tourne ; la paille étant arrêtée, on regarde la direction de son petit bout, cette direction indique la paroisse d'où *bouge le mal*. On met tout de suite à part l'argent nécessaire pour aller faire la dévotion. Quelque parent se charge d'accomplir le vœu, et à son retour il trouve assez souvent le malade mort, ou guéri naturellement.

Comme les animaux domestiques sont pour nos paysans l'objet le plus cher de leurs affections,

dès qu'un de ces animaux est malade , ils ont plutôt recours au saint qui a la réputation de guérir, qu'aux vétérinaires : ils mettent également à part l'argent de la dévotion.

Mais il y en a beaucoup qui croient intimement que la guérison n'a lieu qu'autant que l'argent de la dévotion a été recueilli d'aumônes : on voit tous les jours des paysans parcourir les villages pour solliciter cette espèce de charité, et il est rare qu'ils soient refusés.

Il y a des eaux qui ont aussi la réputation de guérir , elles sont connues sous le nom de *bonnes Fontaines de Saint Martin* ; on y va pendant tout le mois de Mai , ou certains jours de fêtes, pour y laver les parties affligées de rhumatisme , érysipèle , etc. , avant de se retirer on en fait trois fois le tour et on y jette des pièces de monnaie sans les compter. Plusieurs propriétaires ont essayé d'interdire au peuple l'entrée de leur héritage , mais en vain ; on franchit les murs et les clôtures de toute espèce. Il est évident que des gens qui sont venus de quatre à cinq lieues pour se guérir à bon marché , ne veulent pas s'en retourner sans avoir fait le remède.

Gâteau de Noël. C'est un usage général dans nos campagnes de faire du pain la veille de Noël , si l'on en manque avant ce jour-là , on en emprunte , si l'on n'en manque pas , on le fait éga-

lement. On met en réserve un gâteau fait exprès, pour s'en servir en cas de maladie, soit de l'homme soit du bétail. Il suffit, dit-on, de faire prendre au malade une parcelle de ce gâteau pour le guérir radicalement, et l'on ajoute que ce gâteau se conserve sans altération d'une année à l'autre.

On conserve aussi du beurre, fait au mois de Mai, pour guérir toute sorte de plaies.

Au retour des messes de minuit, nos villageois sont dans l'usage de faire un repas qu'ils appellent *le Réveillon*. Ils font aussi réveillonner les bestiaux : ils les éveillent et leur donnent à manger.

Lorsqu'un paysan va à l'église pour se marier, il a grand soin de mettre du sel dans sa poche, et un anneau bénit à un de ses doigts, de peur des sorciers.

Lors de la célébration, il doit se mettre à genoux sur la robe de sa prétendue, autrement il ne serait jamais le maître dans sa maison.

Au retour, la mariée trouve un balai à la porte du logis qu'elle doit habiter, elle s'en empare, et en fait usage sur-le-champ, pour faire voir qu'elle sera laborieuse.

Lorsqu'il se célèbre plusieurs mariages à la fois, il y a presque toujours bataille à la porte de l'église, attendu que chacun est persuadé que le dernier sorti mourra le premier.

A leur décès, il faut que le cercueil soit de planches neuves, et que le linceul n'ait jamais

servi. Mais on donne au défunt, la chemise qu'il avait le jour de ses nôces, on la réservée pour cet usage (1).

On met à son bras droit un chapelet, et l'on place près de lui, dans la tombe, l'écuelle de terre qui a servi à l'aspersion de l'eau bénite.

On ne peut faire usage de l'eau et du lait qui se trouvent dans la maison, où il y a une personne décédée, on doit tout jeter, après l'enlèvement du cadavre.

Pour faire ressortir l'étonnante bizarrerie de ces superstitieux usages, je devrais les comparer avec ceux qui sont reçus dans les autres contrées de la France; mais je sens que cette tâche est au-dessus de mes forces. Il faut attendre que les usages qui nous sont étrangers aient été consignés dans des ouvrages particuliers, il sera facile alors de les comparer, et ils se réformeront les uns par les autres.

Il y a certainement dans la classe des laboureurs de bons pères, de bons époux, mais on en voit qui ont plus de soin d'une vache malade, que de leur femme malade en même temps.

J'ai souvent assisté à leur prière du soir. ils ajoutent à l'oraison dominicale, délivrez-nous de tout mal et de la justice. Qu'entendez-vous, disais-je, par *la justice*? Ce sont *les habits bleus*, (les gendarmes).

(1) Il est ordonné en Angleterre de donner aux morts une chemise de laine.

Voici en quels termes ils récitent leur pétite *patenôtre blanche* : « Que Dieu fit, que Dieu dit,
 « que Dieu mit en paradis. Au soir, m'allant cou-
 « chir, je trouvis trois Anges en mon lit couchis,
 « un aux pieds, deux au chevet, la bonne Vierge
 « Marie au milieu, qui me dit, que je m'y couchis,
 « que rien ne doutis. Le bon Dieu est mon père,
 « la bonne Vierge ma mère, les trois Apôtres sont
 « mes frères, les trois Vierges sont mes sœurs ; la
 « chemise où Dieu est né, mon corps en est enve-
 « loppé. La croix de sainte Marguerite en ma poi-
 « trine est écrite. Madame s'en va sur le champ,
 « à Dieu pleurant, rencontrait monsieur saint Jean,
 « d'où venez ? je viens de loin. Vous n'avez pas vu
 « le bon Dieu ? Si est, il est en l'arbre de la croix,
 « les pieds pendans, les mains elouans, un petit
 « chapeau d'épine blanche sur la tête. Qui la *verbé*
 « à Dieu saura, sur la planche passera, au bout
 « de la planche s'assoirá. Qui la dira trois fois au
 « soir, trois fois au matin, gagnera le paradis à
 « la fin. »

Cette prière a du moins mille ans d'antiquité. Ce qui le prouve, c'est qu'elle rime bien mieux en patois qu'en français. Il est donc à présumer qu'elle fut composée en langue vulgaire, et qu'elle remonte au temps où l'idiome français était peu connu, c'est-à-dire au temps de Charlemagne, au huitième siècle.

Quant à la version française, elle approche par le style et par la rime, d'un roman spirituel, intitulé *mande vie* (vie merveilleuse), où l'on trouve « Sire Dieu aies merci de moi, sauve-moi, « garde-moi, par ce temps-ci de la tentation de « l'ennemi ». Ce roman est du commencement du quatorzième siècle.

Les grâces que les paysans s'efforcent de prononcer en latin, après le soupé, sont un exemple frappant d'un abus assez général, celui d'obliger quelqu'un à se servir d'un langage qu'il n'entend pas.

*Agimus tibi gracias,
omnipotens Deus, pro
universis beneficiis tuis :
qui vivis et regnas, per
omnia sæcula sæculo-
rum.*

Amen.

« Rogimur tibi gracias,
« jarnipotens Deus, pru-
« nas d'hivèr pèr un in-
« ficit, qui a vit lou
« renard, per caronnia
« cercla cercloron.
« Amen ».

Quant aux préjugés religieux, qui sont assez répandus, même dans nos villes, ils viennent de ce que nous faisons agir Dieu, comme nous agissons nous-mêmes ; nous lui prêtons nos faiblesses, nos caprices. Et comme l'a déjà dit Fontenelle, « si Dieu fit l'homme à son image, l'homme le lui a bien rendu depuis ». Voilà tout ce que je me permettrai d'en dire ici.

Plusieurs traditions que nos crédules parens nous ont transmises, dans notre enfance, sont de véritables contes faits pour rire : je regretterais le temps que j'emploie à transcrire ces *niaiseries*, si je croyais que mes concitoyens pussent les recevoir sous un autre titre.

Le mouvement perpétuel, et le monde qui doit bientôt finir.

La pierre philosophale pour faire de l'or.

La baguette dévinatoire qui découvre les sources et les trésors cachés.

Les véritables prophéties de Nostradamus.

Le pouvoir illimité des fées.

Le juif-errant qui ne peut mourir.

Le phénix qui renaît de ses cendres.

Le pélican qui s'arrache les entrailles pour en nourrir ses petits.

Le caméléon qui prend toutes les couleurs.

Le basilic dont le regard est mortel.

La poule noire qui pond tous les jours un écu, ce qui vaut mieux que des œufs frais.

Le lutrin qui vient, toutes les nuits, étriller un cheval dans l'écurie.

Le cochemart qui monte, et chevauche sur les endormis.

Les feux follets qui conduisent à mal les voyageurs.

La rencontre d'une vieille femme que les chasseurs redoutent tant.

La chasse volante, qui fait tant de bruit.
Les étoiles tombantes, qui filent la nuit dans l'atmosphère.

Les voleurs qui endorment les chiens.

La porte qui s'ouvre en soufflant dans la serrure.

Le loup-garou qui vous envoie la balle que vous tirez sur lui, si vous n'avez pas eu la précaution de la mâcher.

Et qui, étant fatigué, se change en brebis malade, pour se faire porter par la bergère.

La rare découverte d'un trèfle à quatre qui porte bonheur aux filles qui veulent se marier.

Fille qui marche sur la queue du chat ne se mariera pas de toute l'année.

L'étincelle qui brille sur la mèche d'une chandelle allumée, nous indique une visite pour le lendemain.

Le tintement d'oreille nous avertit qu'on parle de nous; si c'est la droite c'est en mal, si c'est la gauche c'est en bien.

Le soleil luit tous les samedis, c'est pour sécher la chemise de la Vierge.

Un charbon de la souche de Noël, qui, mis sous le lit, préserve du tonnerre.

Le fusil charmé, et la poudre blanche, qui ne fait pas de bruit.

L'argent qui rentre dans la bourse.

S'épanonir la rate.

Dérater un laquais, pour qu'il aille plus vite.

Exposer les bestiaux à la fumée du feu de la Saint Jean , pour les préserver de maladie.

Par la même raison , suspendre à la porte des étables , des herbes qui restent jusqu'à leur décomposition.

On en suspend aussi à nos maisons , c'est pourquoi les étrangers les prennent pour des cabarets.

Cacher un morceau de drap écarlate au-dessus la porte de la bergerie , pour guérir les brebis malades.

Y suspendre une patte de loup , qui leur porte bonheur , c'est en effet un ennemi de moins.

Ne pas prendre du feu dans la maison d'une nouvelle accouchée , autrement l'enfant sera chassieux.

N'en pas prêter les jours de foire , ni les jours où on veut semer.

Le semeur à grosse tête aura de grosses citrouilles.

L'homme à large face n'est guères bon qu'à semer des raves.

Pour semer utilement le persil , il ne faut pas avoir d'argent sur soi.

Ne pas rogner les ongles , ni couper les cheveux , le jour où il y a R.

Guérir du secret.

La première saignée guérit toutes sortes de maladies.

Frotter les verrues à l'habit d'un cocu , pour les faire disparaître.

Mettre une pantoufle sous le chevet pour empêcher de ronfler.

Dresser les tisons dans le foyer, pour donner
songé aux galans.

Qui saigne du nez, aura bientôt de bonnes nou-
velles.

Qui se trouve égaré la nuit dans les champs, c'est
pour avoir marché sur quelque mauvaise herbe.

Partir du pied droit tous les matins.

Turner son habit à l'envers pour se préserver
des sortilèges.

Cet enfant a trop d'esprit, il ne vivra pas.

L'enfant âgé de trois ans a la moitié de la hau-
teur qu'il aura jamais.

Faire embrasser deux enfans qui ne parlent point
encore, c'est retarder le temps auquel ils devront
parler.

On doit mourir de la mort de ses parens, et à
l'âge où ils sont morts (1).

(1) J'avoue que ça été une de mes erreurs : je voyais par
les papiers de ma famille que tous mes aïeux ont vécu quatre-
vingt ans ; leur genre de vie a été le mien , j'ai le même tem-
pérament qu'eux : donc ; etc.

J'en fus corrigé par la présence d'esprit d'une jeune per-
sonne âgée d'environ douze ans , je me promenais avec elle
dans mon jardin , les heures sonnèrent , je dis il est sept
heures. — Excusez, il n'en est que six. — Tant mieux , lui
dis-je , nous avons une heure de plus à vivre. — Peut être.
— Ce mot foudroyant m'arrêta tout court , et m'étonna d'autant
plus qu'il sortait d'une âme pleine de vie , et d'une bouche
innocente.

Quand une villageoise est en travail d'enfant, appliquez sur son ventre, le bonnet de nuit de son mari.

Si une veuve de l'année entre dans la chambre d'une femme en mal d'enfant, celle-ci n'accouchera pas que l'autre ne soit sortie.

Les sages-femmes suspendent au cou d'une nouvelle accouchée un petit sachet de sel, afin qu'on ne puisse faire perdre son lait.

Ne coupez pas le pain que vous mettez dans le lait, les tranchées surviendraient bientôt aux mamelles des bêtes qui l'auraient fourni.

Gardez-vous de faire griller des marrons avant la Sainte Catherine, le feu du ciel consumerait vos marroniers.

Si vous donnez du lait à un de vos voisins mettez-y quelques grains de sel, sans quoi il pourrait faire tarir vos vaches, en attirant à lui la totalité de leur lait.

Il peut d'une autre manière enlever le lait de vos vaches, et en avantager les siennes, en leur donnant à manger de l'herbe qu'il aura coupée dans votre pré, la veille de la Saint Jean.

Ces pitoyables pratiques sont usitées chez presque tous les habitans des campagnes; s'il y a quelque différence d'un canton à l'autre, ce n'est que du plus au moins. Pourquoi les curés n'instruiraient-ils pas ces bonnes gens? Ils ne sortiraient point pour cela du cercle de leurs devoirs, quelques

instructions familières de leur part, fortifiées par les observations que les militaires rentrés ont nécessairement faites dans les différentes positions où ils se sont trouvés, dissiperaient la plupart de ces opinions erronées qui défigurent l'histoire naturelle.

Nous voyons avec plaisir, par exemple que ces militaires ont renoncé à porter les cheveux longs, tandis que leurs parens ne laisseraient pas épointer les leurs pour tout au monde, quoiqu'ils en soient à tout moment embarrassés ; ce qui les fait regarder par les étrangers comme des sauvages (1). La plupart de ces militaires ont déjà perdu l'habitude de donner pour raison de leur conduite, les réponses triviales, *mon grand-père faisait ainsi, mon grand-père me l'a dit.* Ils se dégagent ainsi, peu à peu, du joug de la routine.

Les femmes de nos cultivateurs moins accablées de travaux rustiques, ont un caractère plus aimable et plus aimant : de petits présens que leur fait dans certaines occasions la maîtresse du domaine, quelques attentions de sa part, quelques bons conseils, quelques remèdes distribués à propos, les attachent à elle pour toujours.

(1) Comme les temps sont changés ! les cheveux courts étaient autrefois le signe de la servitude. Serait-ce à l'occasion de l'affranchissement que les anciens habitans de nos campagnes, les laissèrent croître, et flotter sur leurs épaules ?

Nos domestiques cassent-ils une carafe ou un verre à boire ? ils vous disent, pour excuser leur maladrese, qu'ils avaient précédemment touché du persil. N'en croyez rien. J'en ai fait rincer devant moi, j'en ai rincé très-fortement moi-même devant eux, il ne s'en est jamais cassé aucun. Ceci me rappelle qu'ayant pris une jeune fille de campagne à mon service, elle laissa cheoir une bouteille qu'elle voulait déboucher. — Vous deviez prendre garde, Nanette. — Monsieur, ce n'est point ma faute, cette bouteille était pourrie.

Les domestiques et les paysans pensent qu'ils s'attirent la confiance en employant le serment pour appuyer ce qu'ils disent, mais c'est tout le contraire : celui qui emploie le serment sans nécessité donne lieu de croire qu'il est d'une probité suspecte, et qu'on ne le croirait pas sans cela.

Tous nos marchands et revendeurs sont obligés de surfaire considérablement le prix de la marchandise, sauf à le baisser après : ils ne la vendraient pas s'ils la mettaient à prix fixe, parce que l'acheteur se croirait trompé si, à force de disputer, il n'obtenait un rabais quelconque. C'est pourquoi on met ici un long temps pour conclure le moindre marché (1). Cependant il y a ici, comme ailleurs,

(1) Il m'est arrivé d'acheter du drap, dont le marchand me demandait trente francs, et de l'obtenir pour vingt-un. En vérité, lui dis-je, on ne devrait pas traiter ainsi ses amis. O ! monsieur, mes ennemis ne viennent pas dans ma boutique.

de la marchandise *de parens*, c'est-à-dire de la marchandise défectueuse qu'on tient en réserve pour la faire couler quand l'occasion se présente. Les parens du marchand croient devoir accepter de confiance ce qui leur est offert, sans l'examiner, et sans disputer sur le prix.

Il en est à peu près de même dans nos foires de bestiaux ; le marchand de bœufs demande combien la paire ? Le bouvier surfait le prix de deux pistoles : le marchand qui sait cela, en offre deux pistoles au-dessous de ce qu'il en veut donner, et s'en va. Puis il revient offre une pistole de plus, le bouvier baisse d'autant, on n'est pas encore d'accord. Mais au troisième tour, il se trouve quelque entremetteur officieux qui tape dans la main du marchand et propose de partager le débat par moitié, il y a encore quelques contestations. Mais enfin le marché se conclut à la satisfaction de toutes parties.

Venons maintenant aux préjugés les plus fâcheux pour notre pays, je veux dire ceux qui s'opposent aux progrès de l'agriculture.

Comment est-il possible que les professions utiles soient les plus méprisées ? Combien de temps encore les gens de la campagne seront-ils tenus dans un avilissement qui ne peut produire chez eux que misère et dénuement ? L'homme des champs n'est-il

donc plus cet être intelligent, placé sur la terre pour s'approprier tous les biens que l'auteur de la nature a semés si libéralement sous ses pas ?

Il est malheureux qu'on ait attaché des idées basses à des choses qui n'étaient pas telles chez les anciens, et qui ne sont pas telles chez les autres nations.

Ce préjugé barbare enlève au cultivateur cette considération qui relève l'homme à ses propres yeux, et aux yeux des autres, et sans laquelle il n'y a plus d'énergie dans la façon de penser ni dans la conduite.

Cependant, qu'on y prenne garde, le travail annuel d'un cultivateur, ne peut nourrir que deux à trois individus, et en France, il n'y a pas la moitié des bras employés à la culture; ainsi, les subsistances n'étant pas abondantes, la population ne peut s'accroître, pour peu qu'elle soit affaiblie par d'autres causes.

Jadis on présumait que chaque habitant de la France dépensait 120 francs, dans la proportion moyenne. Il dépense aujourd'hui le tiers en sus par le renchérissement de tous les objets nécessaires à l'existence. (1)

(1) En effet, la population du département de la Haute-Vienne est de 244,730. Elle consomme pour sa nourriture et son entretien 39,194,370 francs; c'est 160 fr. 15 c. par individu. (*Statistique.*)

Ce département a en superficie 283 lieues carrées de 25 au

On pensera de moi tout ce qu'on voudra, mais, après l'autorité sacrée de ceux qui nous gouvernent, après l'état saint des pontifes, je ne connais rien de meilleur que l'agriculture.

M. Lamarck a démontré dans ses recherches sur la cause de faits physiques, tome 2, page 212, que le mouvement musculaire contribue à la santé, et prolonge la vie, même celle du vieillard décrépit. O ! vous qui aimez tant la vie, remuez-vous donc.

Il est vrai que le cultivateur qui habite le pays de petite culture, n'est pas avantageusement placé. Il n'obtient rien que par un travail opiniâtre, et le travail continu moleste l'homme, (je l'éprouve tous les jours). Il lui faut un encouragement quelconque, soit le besoin de subsistance, soit un vif attachement pour ses enfans, soit encore, ce qui est assez rare, une louable émulation.

Il est encore vrai que nos paysans ne sont pas vêtus comme nous, ils parlent et vivent différemment; ils sont, pour la plupart, ignares, entêtés, et qui, pis est, insoucians, parce que n'ayant reçu aucune éducation, ils sont, de père en fils, imbus de tous les préjugés. Ils seraient bien différens si l'on avait

degré, chaque lieue contient 1,977 hectares et demi, ce qui fait un total de 558,098 hectares, qui, divisé entre 244,730 habitans, donne à chacun environ 2 hectares et un quart.

Il est évident qu'une portion de terrain aussi considérable pourrait nourrir deux individus, au lieu d'un, si elle était cultivée aussi bien qu'elle peut l'être.

pris la peine de les instruire ; mais enfin ils sont utiles tels qu'ils sont, même nécessaires. Nous savons bien les flatter quand nous avons besoin d'eux.

Lorsque votre colon partiaire partage avec vous le produit de sa récolte , et qu'il prélève la quantité de grain nécessaire pour emblaver les terres qu'il a préparées , s'il vous dit que pour obtenir une bonne récolte l'année suivante , il ne faut pas *raser* la première mesure , vous vous moquez de lui et vous rejetez sa vaine observation : moi , je le laisse faire , n'est-ce pas pour moi comme pour lui ? Et je trouve dans sa grotesque proposition une preuve non équivoque de sa bonhomie.

Mais la conduite de nos paysans n'est pas aussi indifférente dans d'autres occasions ; ils ne lient pas les bestiaux certains jours de l'année , quoique jours ouvriers , par exemple le jour de St. Roch , pour qu'ils soient préservés de la peste , le jour de St. André , le jour des morts , le jour de St. Pardoux , le jour de St. Martin. *Sen Marti , cycorno biaux , casso mouli.* Il est tout naturel que pour ne pas voir casser son moulin , le meûnier aille passer sa journée au cabaret.

Cependant , si l'on remonte à des temps reculés , on trouve que cet usage était fondé en raison , on disait alors que ceux qui avaient des bœufs , devaient , certains jours de l'année , labourer pour ceux qui n'en avaient pas , et que ces jours-là , si on labourait pour soi , les bestiaux tombaient malades.

C'était assurément un précepte philanthropique, mais le motif est oublié et a dégénéré en abus.

Ils ne permettent point de laver les drapeaux de leurs enfans, le jour de St. Martial, de peur qu'ils ne soient attaqués de ces sortes d'ébullitions que l'on nomme feux ardens.

Ils ne veulent point que l'on donne pour marraine à leurs enfans une femme enceinte, parce qu'un des deux enfans meurt dans l'année.

Le parrain et la marraine doivent s'embrasser après la cérémonie, placés perpendiculairement sous la cloche de la paroisse, sans quoi l'enfant sera baveux.

Le jour où ils veulent ensemencer leurs terres, ils refusent de prêter du feu à leurs voisins, cela porterait malheur à la semence.

Ils doivent laver leurs mains, le matin avant d'entrer dans les étables, s'ils manquaient à cela, leurs bestiaux tomberaient malades.

Quand ils mènent une vache au taureau, ils mettent du sel entre ses cornes, afin que personne ne puisse mettre obstacle à sa fécondité. Le sel, disent-ils, est la seule chose sur laquelle les sorciers ne peuvent rien.

Si c'est une truie qu'ils mènent au verrat, ils payent en liards la rétribution, qui est de trois sols; parce qu'ils croient obtenir autant de marrassins qu'ils ont donné de pièces de monnaie.

Trois sols en liards rendent fort bien douze mar-cassins, autant que leur mère a de tetines.

Tailler la vigne. On a tort d'attendre qu'elle soit en sève, il s'en perd beaucoup par les plaies : d'ailleurs à cette époque on a plusieurs autres ouvrages à faire. J'ai taillé dans tout autre temps et je n'ai connu aucune différence. Il y a beaucoup de pays où l'on taille indifféremment, en automne ou en hiver.

Élaguer. Les habitans de la campagne ont la très-mauvaise habitude d'élaguer les arbres jusqu'à la pointe, et de laisser des chicots pour y monter une autre fois. L'arbre ainsi déshonoré, porte toute la sève à sa tête, qui bientôt devient si pesante que les vents ne tardent pas à l'abattre. La tige pousse sur toute la longueur restante ; ce qui lui donne la figure insignifiante d'une colonne irrégulière. Les chicots empêchent les plaies de se fermer, l'eau s'y introduit, l'arbre se pourrit. Les propriétaires ont grand intérêt de s'opposer à cet abus.

Plantation. On est aussi dans la mauvaise habitude de planter trop profondément les arbres ; ils périraient, dit-on, par la chaleur de la canicule si leurs racines étaient à la superficie de la terre. Cette raison paraît plausible, mais il y en a toujours quelques-unes qui se trouvent suffisamment enterrées pour préserver l'arbre de l'effet de la

chaleur. On voit, lorsqu'on arrache un arbre qui avait été planté profondément ou qui avait été surchargé de décombres, qu'il a fait de nouvelles racines à fleur de terre, et que les anciennes n'ont pris aucun accroissement. Cela prouve que les racines doivent être à portée de recevoir les influences de l'atmosphère.

Pommier. De tous les arbres répandus sur le sol français, il n'en est aucun qui réunisse autant d'avantages que le pommier. Rien n'est beau comme cet arbre quand il est en fleur, et ensuite quand il est couvert de fruits colorés et arrondis, aussi est-il appelé par Homère *arbre au beau fruit*. Il fournit une boisson saine et agréable, qui ne tardera pas à devenir nécessaire dans notre département, car les vignes disparaissent peu à peu; bientôt nous n'en aurons plus. Mais nous avons tort de planter les pommiers aux belles expositions, celle du nord leur convient mieux que toute autre : ils viennent assez bien dans les haies; nous pourrions donc en peupler tous nos domaines, sans diminuer sensiblement le produit des terrains en culture. L'accroissement de cet arbre est lent, mais avec le temps il acquiert les grandes dimensions, et dure beaucoup, quand on le laisse mourir de vieillesse. Le raisin ayant totalement manqué en 1816, les pommes ont été recherchées pour les convertir en cidre, et l'on

recherche maintenant le plant, pour parer dans l'avenir à la disette du vin (1).

La vigne exige des façons dispendieuses, et quelquefois elle ne donne rien; quelquefois aussi le pommier ne donne rien, mais du moins il n'a rien coûté.

La poire, soit crue, soit cuite est, dit-on, préférable à la pomme: cela dépend des goûts; cependant la pomme est plus légère à volume égal, car elle nage sur l'eau, et la poire va au fond.

Notre position géographique est précisément celle qui convient au fruit du pommier; dans les provinces du nord, la pomme de rainette reste aigre, dans le midi, elle s'affadit, au lieu qu'ici elle conserve, toute l'année, ses bonnes qualités.

Quant à la boisson qu'on retire de la pomme et de la poire, on a observé que le fausset de fer qui se trouve appliqué à une barrique de cidre n'éprouve aucune altération, tandis que celui qui est appliqué à une barrique de poiré, s'oxide, et se corrode en peu de temps.

Le poiré rend à la distillation plus de liqueur spiritueuse que le cidre, cela peut servir encore

(1) Dans le dernier trimestre de 1816, il est entré à Limoges, 2,421 hectolitres de cidre, qui ont versé dans la caisse des impositions indirectes, et dans celle de l'octroi, une somme considérable. Au reste, voyez dans ma Notice des Arbres du Limousin, à l'article Pommier, la bonne façon de faire le cidre.

à juger le mérite de l'une et de l'autre de ces deux boissons, ainsi que le mérite de la boisson que nous sommes dans l'usage de tirer des pommes et des poires, mûres ou non, mêlées ensemble.

Dans ce siècle où l'on calcule tout, on a fait le dénombrement des arbres fruitiers qui sont en France, il en résulte qu'il n'y en a que deux pour chaque habitant, mais que dans les contrées où ces arbres se trouvent en grand nombre, les fruits entrent pour un neuvième dans la masse alimentaire. Ce qu'il y a de mieux est que les cultivateurs n'éprouvent point dans ces contrées, les maladies automnales qui font tant de ravages partout ailleurs. Ceux qui s'appliquent à multiplier les arbres fruitiers, deviennent donc, plus qu'ils ne pensent, les bienfaiteurs de l'humanité.

Porc. Son instinct naturel qui le porte à se vautrer dans la fange, pour rafraîchir sa peau et se délivrer des insectes, a mal à propos donné lieu de croire que la malpropreté contribue à faire prospérer cet animal, il faut sans doute attribuer à ce préjugé la cause pour laquelle on tient les loges à cochon si malpropres, si peu éclairées, et si peu aérées, régime qui contribue à la dégénération de l'espèce.

Observez un de ces précieux animaux, vous verrez qu'il va faire ses ordures dans un coin de sa loge, et qu'il choisit lui-même la paille la plus

sèche pour en composer sa litière, au coin opposé. Dans d'autres pays que le nôtre, on pave les loges avec de grosses pièces de bois, mal jointes entre elles, afin de laisser couler, dans une fosse pratiquée au-dessous, tous les excréments liquides.

La truie est le seul animal femelle qu'on ait soumis à la castration. L'artiste se rend à domicile, et fait cette opération délicate pour cinq sols.

Un cochon, familier dans la maison de son maître, arracha avec les dents le fausset de la barrique de bière, pour en boire, mais il ne sut pas le remettre.

Dans les pays où l'on a la bonne habitude de bêcher la terre au pied des vieux pommiers, il y a des particuliers qui, au lieu d'employer un instrument, attachent à l'arbre un cochon, pendant deux ou trois jours; outre que cet animal remplit bien la fonction du labourage il y laisse de l'engrais, mange les racines des mauvaises herbes et détruit les larves des insectes.

Moutons. L'usage général dans le département de la Haute-Vienne, est de tenir chaudemment les bêtes à laine; de là vient leur pitoyable régime. On ferme exactement toutes les ouvertures de l'étable, dont on a resserré autant que possible l'étendue, et l'on y laisse fermenter long-temps le fumier. Mais on devrait faire exactement tout le contraire, attendu qu'il est démontré que les

brébis craignent moins le froid que les autres animaux domestiques. Arturc Young, en passant à Limoges, observa que nous avions dans ce pays *le plus chétif bétail qu'il y eut au monde*. Et il il ne pourra s'améliorer pendant que le préjugé subsistera.

Un propriétaire de Séreilhac avait le plus beau troupeau du canton, parce qu'il le laissait jouir du plein air. Il le tondait deux fois chaque année, en avril et en septembre. Nos bouchers tondent également deux fois les moutons qu'ils engrassennt; et la laine en est meilleure.

Le troupeau qui a été tondu au mois de mai, garde sa laine pendant l'hiver, mais il la perd dans les broussailles dès que la laine nouvelle commence à pousser; quand le mois de mai arrive, il ne lui en reste pas quelquefois la moitié; au lieu que s'il a été tondu une seconde fois en septembre, sa laine est plus adhérente pendant l'hiver, par conséquent plus abondante au printemps et de meilleure qualité.

Consulté par une société d'agriculture sur les moyens d'obtenir une augmentation de laine, je répondis, *tondez deux fois*.

La laine est le produit le plus apparent d'un troupeau de brebis. Mais le fumier serait d'une plus grande valeur dans nos pays, si l'on savait en tirer tout le parti possible. Il faudrait que la bergerie, destinée à contenir cent bêtes, fut cons-

truite de façon que chacune d'elles y eut l'espace d'un mètre carré, ce qui serait en tout environ 26 pieds sur 35. Que les murs élevés de deux mètres portassent une charpenterie à claire-voie, haute également de deux mètres, avec une couverture sur le tout. Que l'intérieur fut creusé à dix-huit pouces de profondeur ou environ, et rempli de terre végétale pour recevoir les excréments liquides qui traversent la litière et vont se perdre dans le sol de nos bergeries actuelles. Lorsque cette terre végétale serait suffisamment imbibée, ce qui arriverait tous les quinze jours, on la transporterait sur les prairies, dans les champs, et on la remplacerait tout de suite par de nouvelles terre. On sent bien qu'il faudrait que la litière, qui serait superposée, fut plus épaisse qu'à l'ordinaire, afin que le piétinement n'eût pas lieu. Dans les pays où l'on parque les moutons, le terrain est fumé dans une seule nuit. Qu'on calcule d'après ces données, quelle masse d'excellent engrais ne donnerait pas annuellement un troupeau ainsi gouverné!

Habitations. Les maisons où logent les cultivateurs ne sont guères mieux construites que les bergeries. Elles sont en général si mal disposées, que la santé des habitans en est fréquemment altérée. Le sol de ces maisons, qui devrait être élevé au-dessus du rez de chaussée, est au-dessous, ce qui les rend très-humides ; elles n'ont qu'une porte

et quelquefois, mais pas toujours, une petite croisée, tournées du même côté, de façon que l'air n'y peut circuler librement. Joignez à cela une malpropreté révoltante, il n'est pas rare d'y trouver les poules juchées près le grabat du métayer ; les enfans, le chien, la chèvre, les oies, les canes, couchent pêle-mêle. Point de lieux d'aisance, point de vases nocturnes ; au premier besoin, il faut sortir en chemise et pieds nus, quelque vent qui souffle. Le cochon y a, pendant tout le jour, ses entrées libres, parce qu'on est obligé de laisser la porte ouverte pour y voir clair, et cet animal vorace renverse tout ce qu'il trouve à sa portée.... Si l'on ne faisait pas habituellement un grand feu dans ces tristes demeures, elles seraient des asiles de mort.

Le propriétaire a un grand intérêt à changer ces dispositions, car, indépendamment de l'affection qu'il doit porter à ses colons, il se ressent de la perte de temps et de travaux qu'occasionnent leurs maladies.

Quant au métayer, il s'y trouve bien par habitude, il n'a jamais été mieux ; en rentrant le soir, il est accueilli par une femme docile à ses volontés, et par des enfans joyeux de le revoir ; il commence par appaiser le plus urgent besoin de la vie, la faim qu'il a gagnée dans les champs, il se repose tout le reste de la nuit des fatigues du jour, et ce repos est pour lui plein de délices ; écartant ainsi

le sentiment de sa misère , il ne changerait pas sa cabane enfumée , pour le palais des Rois !

O ! justice infinie , tu verses donc sur les mortels une égale portion de biens et de maux ! Ils t'en doivent tous d'égales actions de grâces.

Jardin. On devrait changer plus souvent qu'on ne fait la destination des carrés ; ce sont les mêmes légumes qu'on cultive tous les ans dans chacun d'eux , l'abondance des engrais qu'on verse dans les jardins qui sont auprès des villes , peut remédier à cet abus ; mais dans les campagnes où l'on n'a pas cette ressource , on obtiendrait de plus beaux produits , si l'on alternait les espèces.

Nos jardiniers ne donnent jamais de graines à personne , avant que d'en avoir semé pour eux ; et ils ne les changent jamais , en quoi ils ont tort.

Souvent les pucerons attaquent les feuilles de rave ; ils sont en si grand nombre qu'il n'est pas possible de les détruire un à un ; mais on croit pouvoir les envoyer ailleurs , tout à la fois . Pour cela il faut , la veille d'une foire , aller hors de la paroisse , couper une branche d'aune (vulgairement vergne) , la promener sur les feuilles , en forme de balai , en criant à la foire , à la foire . Il en est de même , dit-on , des chenilles , limaçons et autres insectes qui dévastent les jardins .

C'est un spectacle vraiment risible que de voir un homme d'un âge mûr , balayer sérieusement

son champ, comme il balaierait son grenier; et commander à des milliers d'insectes de déguerpir sa propriété, pour aller? il ne sait où.

Néanmoins il y a de prétendus sorciers qui font profession de chasser toute sorte d'insectes; ils ont observé qu'à certaine époque de l'année, ces animaux périssent naturellement, ils diffèrent l'opération, sous divers prétextes, jusqu'à ce que le temps de la destruction soit arrivé. Alors ils prononcent des paroles mystérieuses, qui sont suivies d'un plein succès.

Alterner. Presque toutes nos terres arables portent une année du seigle, l'année suivante, du sarrasin, et cela, depuis un temps immémorial. On n'a commencé à les alterner (et sur une très-petite étendue) que depuis l'introduction de la pomme de terre.

Une culture toujours la même, sur le même sol, ne produit pas, à beaucoup près, ce qu'elle produirait, si elle était variée.

Un autre abus qui concourt à la médiocrité de nos récoltes, est de ne jamais changer les grains de semence, il n'en coûterait rien pour s'en procurer de nouveaux. Il faudrait vendre au cours ceux qu'on a récoltés, ensuite aller dans un pays voisin, où ils seraient de meilleure qualité, et ordinairement moins chers, et les payer également au prix du marché. Mais quand ils coûteraient d'avantage,

on serait bien dédommagé du surplus de dépense.

Blé noir bâtard. Nous possédons depuis peu une espèce de sarrasin, vulgairement appelé *blé noir bâtard*, à cause sans doute qu'il a les feuilles plus petites, avec un port plus rameux que le sarrasin commun : c'est le *poligenum tartaricum* des botanistes. On le dit originaire de Sybérie. Il est beaucoup plus fertile, se sème et se récolte un mois plutôt que l'autre, ce qui est un grand avantage, en ce qu'il n'est pas aussi sujet aux gelées d'automne, et qu'il n'empêche pas de semer à bonne heure le seigle, dans le terrain qui l'a produit.

Son seul défaut est d'être amer au goût, la volaille même s'en nourrit avec répugnance, et l'on a cru jusqu'à présent qu'il est impossible de lui enlever son acrimonie. C'est un préjugé capable d'en arrêter la propagation. Il est à présumer qu'il s'adoucira peu à peu sous notre climat, mais en attendant, on peut amalgamer sa farine avec la pomme de terre cuite et réduite en pâte. Les produits de ces deux plantes se corrigent l'un par l'autre. On en fait des galettes meilleures que celles du sarrasin pur.

Quand cet amalgame sera connu, il faut espérer que ce blé noir étranger, ne tardera pas à mériter nos lettres de naturalisation.

Changement de métayer. Il est quelquefois inévitable de part et d'autre : mais le plus souvent il

s'opère par le seul caprice du métayer. Dès qu'il a imaginé qu'il sera mieux dans un autre domaine que dans celui où il est, il entreprend de déplacer le métayer du domaine qu'il a en vue, et emploie pour cela les moyens les plus odieux. Quand il réussit, celui qui se trouve déplacé, essaie d'en déplacer un troisième, et il n'est pas de ruses qu'il n'invente pour le faire expulser; ainsi de suite. Il en résulte une espèce de fureur contagieuse qu'il est impossible d'arrêter. Celui qui doit à son maître sort, pour ne pas payer, que lui faire? il n'a rien. Mais celui à qui il est dû, sort pour être payé. L'un et l'autre n'auraient peut être pas songé à quitter, s'il n'y avait pas eu autant de déplacement autour d'eux.

Cependant ces changemens leur sont aussi préjudiciables qu'ils le sont aux propriétaires: la plupart du temps, ils se trouvent trompés dans leur espérance, aussitôt qu'ils s'en aperçoivent, ils méditent un changement nouveau; ils n'ont aucun attachement pour ce même domaine qu'ils convoitaient, comment lui donneraient-ils une culture convenable? Un sordide intérêt les porte à préparer secrètement les fourrages, les outils aratoires, les bestiaux et les semences, de la manière qui leur sera la plus avantageuse, à leur sortie.

Ils brûlent le bois des clôtures, et détruisent tout ce qui leur donnerait de la peine à conserver.

Le bien public exige impérieusement la réformation de ce régime détestable, qui ne s'étend guères au-delà de notre département. Ailleurs, le colon partiaire a droit à la récolte qu'il a laissée dans le domaine qu'il a quitté, il est donc intéressé à la laisser bonne : et le propriétaire a sur son fond une garantie de la conduite de son colon.

Peuplier et Pin. Le peuplier d'Italie fut introduit dans ce pays, il y a environ cinquante ans. Son bois fut jugé défavorablement, parce qu'il était trop jeune quand on commença à l'exploiter. Le préjugé a cessé depuis que l'expérience en a démontré l'utilité. Le pin maritime s'introduit actuellement, et son bois a la même défaveur qu'avait celui du peuplier; mais elle ne durera pas, puisque partout ailleurs il est employé à tous les usages économiques, tels que charpente, conduites d'eau, etc., etc. C'est un arbre qui prend une croissance rapide dans nos plus mauvais terrains, et résiste le mieux sur nos montagnes à l'impétuosité des vents. Il est vrai que son bois pétille au feu, lorsqu'il a conservé son écorce, mais il est facile de l'en dépouiller : il faut couper l'arbre en pleine sève, et alors le bois se sépare de l'écorce en séchant.

Châtaignier. J'entends répéter tous les jours que son bois était employé autrefois dans la construction de nos plus beaux édifices; mais qu'on ne trouve plus de pièces d'une grande dimension. Il

est faux que les charpentes de nos anciens bâtiments soient en châtaignier, j'en ai visité plusieurs qui sont continuellement citées pour exemple, celle du Louvre à Paris, celles des cathédrales de Poitiers et d'Orléans, celle de St. Michel, à Limoges, et celles de la plupart de nos anciens châteaux. J'ai trouvé qu'elles sont toutes de chêne, de l'espèce à gros gland, appelée par Buffon *chéne blanc*. Il est à présumer que les arbres qui ont fourni les pièces d'une longueur extraordinaire, se sont élevés dans des forêts très-épaisses, où ils ont acquis un grain fin qui se rapproche de celui du châtaignier. Un des entraits de notre église de St. Michel a 70 pieds dans œuvre, il est équarri à vive arête, à la dimension d'un pied, sur toute sa longueur, de façon qu'on n'en connaît pas le petit bout (1).

Influence de la lune. Voilà le grand cheval de bataille des cultivateurs : il y a si peu d'accord dans leurs opinions, et tant de confusion dans leurs procédés, qu'il est impossible d'en tirer aucune conséquence. J'ai donné en 1809, dans un mémoire très-détaillé, présenté à notre société d'agriculture,

(1) Nos villageois préfèrent le repas de châtaignes au repas de potage, parce qu'en arrivant des champs, chacun d'eux trouve sa portion de potage toute faite dans son écuelle, et doit s'en contenter. Mais les châtaignes, étant portées sur la table à pleines corbeilles, on en prend autant qu'on en veut : cette liberté discrétionnelle plaît infiniment, surtout à ceux qui ont bon appétit.

l'histoire mythologique de cet astre. J'y parle de ses mouvements, de ses phases, de son éloignement plus ou moins grand, de son attraction, et par conséquent de son action, tant sur les eaux de la mer que sur l'atmosphère, et sur tout ce qui s'y trouve enveloppé. J'y rapporte les observations des anciens, celles des savans du moyen âge, et le sentiment des auteurs modernes, ainsi que le secours que la médecine pourrait en tirer. J'y rappelle les adages populaires, répandus dans tous les pays, et qui sont parvenus jusqu'à nous à travers tant de siècles. Ma conclusion est que « dans l'état « actuel de nos connaissances, si l'on veut dé- « brouiller l'importante question de savoir si la « lune influe sur les opérations agricoles, il est « indispensable de recourir à de nouvelles expé- « riences, souvent répétées, faites par différens « cultivateurs instruits, pris dans le sein des sociétés « qui ne meurent jamais. » Tout autre moyen nous laissera dans les liens du préjugé.

On appelle la lune d'avril lune *rouge ou rousse*, parce que les jeunes plantes rougissent dans cette saison critique, mais ce sont plutôt les rayons brûlans du soleil qui produisent cet effet sur des êtres qui n'y sont pas encore accoutumés.

Tonnerre. On craint trop ce météore : il semble que nous soyons encore au temps fabuleux, où la volonté des dieux se manifestait à coups de

foudre. Un simple calcul suffira pour dissiper tant de craintes, ou du moins pour les réduire à leur juste mesure. Une nuée orageuse couvre environ une lieue carrée de terrain, et la matière électrique ne descend jusqu'à terre qu'une fois, tout au plus deux, sur la fin de l'orage : vous craignez d'en être atteint, vous qui n'occupez sur ce terrain qu'un espace de deux mètres carrés. Cela peut arriver, mais combien y a-t-il à parier que cela n'arrivera pas ? Ce raisonnement m'a guéri de la terreur qui m'avait été inspirée dans mon enfance, je ne crains la foudre que pour les édifices, et la grêle pour les moissons.

Il n'y a pas bien long-temps que le docteur Franklin nous enseigna l'art de préserver de la foudre nos édifices. Son illustre ami, M. Turgot, en fit un éloge accompli en deux mots.

Eripuit cælo fulmen sceptrum que tyrannis:

Mais qui nous préservera de la grêle ?

Le bruit du tonnerre fait-il périr les vers à soie ? C'est plutôt la pesanteur de l'air qui agit alors sur tous les corps organisés, comme elle agit sur le baromètre ; on a éprouvé qu'un grand bruit, tel que celui de plusieurs tambours, ne détourne point les vers de leur ouvrage.

Le tonnerre influe-t-il sur les œufs couvés ? Quand la nuée est considérablement chargée de matière

électrique, les poussins peuvent en souffrir; et dans les orages violens le morceau de fer que la ménagère met dans leur nid, ne les en garantit pas. Quelquefois la poule électrisée, effrayée, bouleverse et froisse ses œufs; dès qu'ils sont gâtés elle les abandonne.

Fait-il tourner la lessive et cailler le lait? C'est toujours la pesanteur de l'air, surchargé d'électricité, qui opère ces effets, lorsqu'ils ont lieu, dans certaines circonstances. Les ménagères qui ont eu la précaution de faire bouillir le lait, avant l'orage, ou qui ont mis quelques aiguilles d'acier dans le vase, le conservent intact. Dans les temps d'orage, la colle nouvellement appliquée au papier, reste sans effet. Les viandes se corrompent, les plantes poussent avec une vigueur extraordinaire, etc.; ce sont les effets d'une chaleur humide et exaltée.

Le son des cloches chasse-t-il la nuée? Il n'y a pas encore long-temps qu'on le croyait; mais quand on a vu qu'il produisait un effet contraire, on ne les a plus sonnées dans les villes. On ne continue ce dangereux usage que dans quelques paroisses de campagne. Que l'orage éclate la nuit où le jour, les hommes les plus robustes se rendent au clocher, persuadés qu'il faut alors une plus grande force motrice, que dans les temps ordinaires.

Dans ces mêmes paroisses, on sonne les cloches toute la nuit du 22 au 23 juin, de peur que les

sorciers n'enlèvent au fumier sa vertu fécondante. Ce bruit les éloigne, parce qu'il les avertit qu'ils sont surveillés. Malheur à un étranger inconnu qui serait surpris à traverser un village, il serait lapidé. Le lendemain qui est la veille de St. Jean, on a grand soin de placer sur les tas de fumier, des branches d'aubépine et de noyer, coupées avant le lever du soleil; c'est sans doute pour la même fin; on voit même que dans tout autre temps, les rixes à cet égard sont fréquentes entre voisins. Dans quelques cantons de l'Auvergne, on bâtit sur le tas de fumier une petite cabane de paille, un homme, muni d'une arme à feu, y couche pendant le temps critique.

On sent bien que des campagnards, capables d'ajouter foi à un pareil enlèvement, ne doutent plus qu'un sorcier ne puisse enlever le lait de leurs troupeaux, le blé de leur grenier, et le miel de leurs ruches, et pourquoi pas l'argent renfermé dans leur coffre?

Pour enlever la récolte d'un voisin, il faut, dit-on, enterrer dans son champ un œuf de poule préparé pour cet effet. Mais si le voisin a le bonheur de découvrir l'œuf, il est assuré de recouvrer tout ce qu'il a perdu: il fait brûler cet œuf à petit feu, le spoliateur en ressent une vive douleur, qui le force à restituer ce qu'il avait enlevé.

Mais ce qui est bien vrai, c'est que plusieurs métayers abusent de la crédulité de leur maître à

cet égard, ils disent : « je ne vous donnerai point de lait cette année, parce qu'un de nos voisins a dérobé tout le nôtre », mais il dit cela pour en jouir tout seul.

S'ils ont mal fait les labours, ou qu'ils aient fraudé les grains de semence, la récolte du voisin s'annonce mieux que la leur, ils allèguent pour excuse, que le voisin avait enlevé la vertu fécondante de leur fumier.

Engrais. Tout en avouant que les engrais sont insuffisans dans le département de la Haute-Vienne, on croit qu'il est impossible de s'en procurer d'avantage. C'est un préjugé qu'il est intéressant de détruire. Car si le tiers du terrain reste en friche, et si celui qu'on cultive produit si peu, c'est faute d'engrais.

L'analyse des différens terrains de la France a démontré que plus ils contiennent de calcaire, plus ils sont fertiles. Elle a démontré également que notre terrain granitique n'en a pas un atome, ce grand défaut se répare un peu par les végétaux et les insectes qui périssent chaque année, et par l'influence des météores. Mais cet engrais naturel, qui suffit aux productions spontanées, n'a pas toute l'énergie qu'exigent nos cultures; il faut donc que l'art vienne à notre secours.

Et rien n'est plus facile que de multiplier les engrais dans un pays, où les bâtimens sont pleins

d'animaux domestiques , où les feuilles d'arbres couvrent le sol , où les gazons sont partout sous les pieds ; où l'on laisse perdre , surtout dans les villes , les matières de rebut , qui entreraient avec le plus grand avantage dans la confection d'un engrais artificiel .

Voilà le procédé , qui , à mon avis , nous convient le mieux . Creuser , non loin des bâtimens du domaine , une mare en plein air , d'une grandeur proportionnée à son exploitation , de quatre mètres par exemple sur cinq , profonde d'environ un mètre , y verser toutes les matières susceptibles de fermentation , telles que les gazons de pré , les boues de chemin , le fumier des étables , les balayures de la maison et des poulaillers , le tan , les bêtes mortes , les cendres de tourbe et autres , la suie , le recurement des vieux fossés , les feuilles d'arbres , et le terreau des bois , les ajones , fougères et genêts , la vase des étangs , etc .

On pourrait y ajouter , de temps en temps , une couche de terre végétale ou d'argile , dont la propriété est d'absorber les gaz qui se répandraient en pure perte dans l'atmosphère .

Au mois d'août , retourner de fond en comble , avec la bêche , ces différentes substances , afin d'en opérer le mélange , les employer ensuite au besoin , et répandre le restant sur les prairies , au mois de février .

Il conviendrait d'avoir une seconde mare pour recevoir le dépôt, pendant qu'il resterait quelque chose à tirer de la première.

Sur sept à huit cents tombereaux de matières versées, il en resterait après l'évaporation et le mélange, environ la moitié. Quel autre procédé pourrait en donner autant ?

Quant aux matières de rebut qu'on laisse perdre dans les villes, on pourrait en tirer bon parti pour amander les terres. On a dit, de tout temps, *qu'il n'y a pas de mauvais pays, auprès d'une grande ville.*

L'expérience m'a prouvé que la raclure de corne, qu'on tire des ateliers de peignes et de coutellerie, est un excellent engrais, qui dure plus long-temps que tout autre ; un plein sac équivaut à une charrette de fumier d'écurie. Les tranches que le maréchal ferrant enlève du sabot des chevaux, durent encore plus que la raclure.

On peut broyer les os qui sortent de la boucherie ou des cuisines, ainsi que les coquilles d'huîtres et de moules, en répandre la poussière sur les céréales semés, au pied des vignes, et sur les prairies, dans la proportion de quatre quintaux par arpent de terre, et de six par arpent de pré.

Ces engrais sees ont le grand avantage de pouvoir être transportés au loin, à peu de frais, et de remplacer le plâtre que nous n'avons pas.

La gadoue, dont la présence est si désagréable

dans les villes , est le plus puissant des engrais , mais pour l'employer avec succès , il faudrait la mêler avec d'autres fumiers , qui tempéreraient sa trop grande activité , et laisser fermenter le tout pendant quelques années , on a tort de négliger cette précieuse ressource dans nos campagnes ; pourquoi ne pas construire des lieux d'aisance , dans chaque domaine ?

Dans les grandes exploitations , on tient toute l'année , un charpentier à gages , un maçon , un préposé aux élagages ou au cours des eaux dans les prairies ; et l'on n'a pas de *préposé aux engrais* . Celui-ci serait peut être regardé comme le domestique le plus abject , il n'en serait pas moins le plus utile ; le produit de son travail nourrirait tous les autres .

Irrigation des prés. L'eau de source et l'eau pluviale servent d'engrais à nos prés naturels ; elles charrient des sédimens imperceptibles qu'elles déposent au pied de chaque plante . Nous avons la réputation de conduire et de distribuer convenablement ces eaux , mais nous sommes *encore* bien loin de la perfection ! La plupart des propriétaires imaginent qu'il n'est pas possible de mieux gouverner les anciennes prairies , ni d'en faire de nouvelles sans des travaux dispendieux . Ce sont deux erreurs qui attaquent directement la base de notre économie rustique , car il est évident que la

nature a destiné notre pays aux pâturages, les sources s'y montrent à tous les niveaux, et leur épanchement trouve presque partout une pente douce. Tout l'art consiste donc à conduire les eaux de manière à les rendre aussi utiles qu'elles peuvent l'être, et à pratiquer quelques réservoirs pour corriger leur crudité.

Nous donnons ordinairement trop de pente aux rigoles, l'eau n'y séjourne pas assez pour que le terrain soit suffisamment imbibé, une pente de deux pouces, pour vingt toises est suffisante; la rigole alors reste à moitié pleine, et l'on peut y faire des saignées pour arroser la pelouse inférieure.

Les prés secs qui ne reçoivent que l'eau du ciel sont également susceptibles d'amélioration; on pourrait en labourer certaines parties, qui donneraient, pendant trois ou quatre ans consécutifs, de bonnes récoltes en grains, on les remettrait ensuite en pré, l'herbe y reviendrait plus abondante et de meilleure qualité qu'auparavant.

Quant à la possibilité de faire des prairies nouvelles, je me borne à citer, ce que fait avec le plus grand succès, un de nos concitoyens, plein de zèle et d'instruction (M. Cornuau). Il n'emploie point de machines hydrauliques, dont l'entretien est dispendieux, et qu'on finit par abandonner. Il ne force rien. Il prend l'eau au point le plus élevé du domaine, la dirige par une tranchée, en circu-

lant les monticules , et la soutient à la hauteur qu'indique le niveau , jusqu'à ce qu'elle arrive au terrain qu'on veut convertir en pré. Cette tranchée est d'une largeur et profondeur proportionnée au volume d'eau qu'elle doit conduire. Tantôt c'est un ruisseau tout entier qu'il faut tirer des abîmes où il est inutile , tantôt ce sont plusieurs sources faibles qu'il faut réunir dans un même courant. La dépense d'une tranchée de moyenne dimension , est de deux ou trois sous la toise , ainsi elle n'est pas à redouter. Déjà M. Cornuau a opéré sur plusieurs points des communes environnantes , il a enrichi tous les propriétaires qui ont eu le bonheur de l'avoir pour ami ou pour conseil.

PRONOSTICS.

Il y en a de fondés , d'autres qui ne le sont pas , tous également reçus sans examen.

L'homme est tellement attaché à la vie qu'il cherche continuellement à s'assurer , tant pour le présent que pour l'avenir , une agréable existence.

Sa raison lui dit que l'avenir étant *dans sa cause* , il n'est pas impossible de prévoir les événemens futurs. Il regarde comme certains et périodiques les faits qui se sont répétés plusieurs fois dans les

mêmes circonstances, et il en compose des proverbes, afin d'en mieux perpétuer le souvenir.

Mais, ami du merveilleux, et toujours avide d'acquérir, il emploie tous les instrumens de la nature, après leur avoir supposé un pouvoir qu'ils n'ont pas. Et s'il éprouve la moindre perte, il en accuse des êtres fantastiques.

A l'article météorologie, inséré dans notre annuaire de 1814, on trouve cette phrase remarquable : « Les bonnes femmes de Paris avaient prédit « que l'année 1813, serait très-mauvaise, parce « qu'elle commençait et finissait par deux vendredis, « et parce que le nombre treize porte malheur. » (1)

Les bonnes femmes, et quelques bons hommes de notre pays, se mêlent aussi de prédire, ils soutiennent que les douze mois de l'année correspondent aux douze jours qui suivent la fête de Noël, c'est-à-dire que la température du 26 décembre règle celle du mois de janvier, celle du 27 règle celle de février, ainsi de suite.

Il est fâcheux que les savans qui s'occupent de météorologie, n'aient pas eu connaissance d'une observation aussi facile. Ils se seraient épargnés bien de la peine, ils nous auraient annoncé d'avance les bonnes ou mauvaises années, ce qui aurait été d'un grand avantage pour tous les peuples agricoles !

(1) Ce nombre malheureux de treize se trouve inhérent à la date même : 1 et 8 font neuf, et 1 font dix, et 3 font treize, 1813.

Champignons précoce pronostiquent une mau-
vaise année, est un axiome qui ne s'est que trop
vérifié en 1816. Les champignons parurent avec
abondance au marché dès la fin d'avril, et n'ont
pas cessé d'y affluer. Cette production spontanée
n'a lieu ordinairement qu'après les pluies chaudes
de l'automne, au mois de septembre ou environ.
Cette année, il plut tant pendant l'hiver et le prin-
temps, que la terre se trouva assez humectée,
avant l'époque ordinaire. Et ce sont ces mêmes
pluies qui ont été nuisibles à la récolte.

Plusieurs cultivateurs prétendent avoir observé
que toutes les espèces de récoltes d'une année,
sont comme la première, qui est celle du miel :
ils ne font pas attention que l'abondance du miel
dépend du temps qu'il a fait l'année précédente.
Si l n'y a eu ni miel ni cire en 1817, cela vient
de ce que les pluies régnèrent pendant toute l'année
antérieure, et que les abeilles ne purent trouver
ce qui leur convenait pour vivre et pour bâtir :
tandis que les autres récoltes de 1817, dépendent
presque toutes de la température de cette même
année.

Les enveloppes d'oignon présagent-elles les ri-
gueurs du froid ? On le croit généralement. Voilà
ce que j'ai trouvé dans le calendrier de Flore,
page 282 du tome 3 : « Les tuniques dont se revêt
l'oignon ne sont pas, chaque année, d'une égale

« épaisseur, et ne sont pas non plus en nombre
 « égal. C'est comme un pronostic des degrés du
 « froid que promet l'hiver. Je puis vous assurer
 « que cette observation est très-ancienne dans la
 « campagne. Je l'ai faite moi-même et je l'ai trouvée
 « fondée ».

Mais cette assertion est hasardée. La construction de l'oignon m'a présenté une bulbe arrondie, comprimée en dessus et en dessous, composée intérieurement de tuniques charnues, appliquées les unes sur les autres, dont le prolongement forme les feuilles cylindriques et pointues. Au milieu est le cœur d'où doit sortir, l'année d'après, la tige et la graine.

Le nombre des tuniques étant toujours égal à celui des feuilles, les petits oignons n'en ont pas autant que les gros, les petits n'en ont que 5, les moyens de 7 à 8, les gros de 9 à 10.

L'épaisseur des tuniques est proportionnée au volume qu'acquiert l'oignon, elle est mince dans les petits, beaucoup plus considérable dans les gros; et ce volume de l'oignon dépend du terrain plus ou moins substantiel où il a végété.

Il n'avait donc pas été possible à l'auteur du passage ci-dessus de compter les tuniques, ni d'en mesurer l'épaisseur, pour en faire la comparaison avec certitude, pendant plusieurs années. C'est pourtant ce qu'il aurait dû faire avant que d'affir-

mer positivement une opinion erronnée , dans un livre destiné aux jeunes demoiselles.

L'auteur de l'essai géologique de l'Auvergne , M. Delarbre , nous dit , page 294 , que « les Anciens « ont cru que la grenouille d'arbre était vénimeuse « à peu près comme le crapaud , et que son venin « était si dangereux , qu'il faisait tomber les dents « aux bœufs qui la mâchaient avec les herbes. Le « fait est vrai , et c'est de là qu'on a appris que « pour faire tomber une dent sans douleur , on n'a « qu'à frotter la gencive avec la graisse de cette « espèce de grenouille. »

Comment cet estimable auteur , qui était bon médecin , a-t-il pu perdre de vue qu'il est impossible d'extraire une dent sans occasionner de la douleur , à cause du nerf particulier à chacune d'elles , qui communique au cerveau. Il devait savoir que l'art n'est pas encore parvenu jusques-là.

M. Géofroi , dans sa *matière médicale* , avait rapporté le même fait , mais il n'en avait pas affirmé , comme M. Delarbre , la vérité.

On a prétendu sérieusement que l'eau de la fontaine située à Senlis , village auprès de Chévreuse , avait la propriété de faire tomber les dents , sans fluxion , sans douleur et sans effusion de sang. L'Hemery dit que les habitans des environs de cette source sont sains et vigoureux , mais qu'il y en a plus de la moitié qui manquent de dents : il ajoute gravement que les dents branlent d'abord dans la

bouche, comme un battant dans une cloche, et qu'ensuite elles tombent naturellement.

De pareilles erreurs nous font bien voir que le doute, étant le commencement de la sagesse, nous ne devons pas répéter, sans réfléchir, ce que nous entendons dire. Le philosophe Pirrhon apprenait à ses disciples que le plus haut degré de perfection où l'homme pouvait parvenir en ce monde, était de suspendre son jugement, par la raison que nous ne connaissons les choses que par le rapport qu'elles ont les unes avec les autres, et que nous ignorons ce qu'elles sont en elles-mêmes.

La gorge d'un pigeon, par exemple, paraît de différentes couleurs, selon les différens côtés dont on la regarde. Ce qui est à la droite de l'un est à la gauche de l'autre. La Grèce qui est orientale à l'égard de l'Italie, est occidentale à l'égard de la Perse. Le persil qui tue le perroquet, fait les délices du rossignol, etc.

C'est un fait, dit-on, *on ne dispute pas des faits*, (préjugé). On a souvent raison de les contester, de les révoquer en doute, de les nier absolument, quoiqu'affirmés par des témoins dignes de foi.

On a observé que les pies, qui font ordinai-
rement leur nid sur les plus hautes branches des
arbres, le font quelquefois au milieu de l'arbre
même. C'est alors un pronostic d'orage et de
grêle. Cela s'est encore vérifié en 1816.

On a observé également que les oiseaux qui nichent au bord des eaux, posent leur nid plus haut ou plus bas, selon la hauteur à laquelle les eaux doivent s'élever pendant l'incubation.

Les canards sauvages, les pies et autres oiseaux comptent jusqu'à un certain nombre, et ne peuvent compter au-delà, il y a des nègres qui sont dans le même cas. Un chasseur se met-il en embuscade dans une loge près d'un nid ? la mère n'approche de la loge, qu'après que le chasseur en est sorti. Si deux chasseurs y sont entrés, et qu'il n'en sorte qu'un, même précaution de la part de l'oiseau ; s'il en est entré trois et qu'il n'en sorte que deux, même précaution encore. Mais s'il en est entré quatre, et qu'il en sorte trois, l'oiseau perd le compte, il approche sans défiance, il est fusillé.

Quoi qu'il en soit, l'instinct des animaux est digne de toute notre admiration. Voilà la définition qu'en donne M. De la Chambre, (Discours sur l'amitié et la haine des animaux.) « Puisqu'il y a, dit-il, certains objets que les animaux jugent être bons ou mauvais, sans les avoir jamais vus auparavant, et sans en avoir éprouvé la bonté ou la malice, il faut de nécessité que la connaissance qu'ils en ont, vienne par d'autres images que par celles que procurent les sens. Et qu'ils en aient de naturelles qui soient nées avec eux. C'est là en quoi consiste l'instinct dont

« on parle tant, et dont si peu de gens connaissent le principe. »

J'entends tous les jours des naturalistes se plaindre de ce que la faculté instinctive des animaux est plus exquise que celle de l'homme. Ils ne font pas attention que celui-ci est doué d'une plus grande portion d'intelligence, qui le rend libre dans sa conduite, et qui lui permet de tourner à son profit cet instinct même; puisque par l'effet de son intelligence, il acquiert sur les animaux un empire absolu. S'ils prévoient les saisons, s'ils connaissent par instinct tout ce qui est nécessaire à leur conservation, l'homme attentif s'en aperçoit, et sa raison le guide dans l'emploi personnel des moyens qu'emploient les animaux. Ce sont autant d'instrumens qu'il tient dans la main, pour s'en servir au besoin.

Eh! pour qui la plupart de ces animaux se conservent-ils avec tant de sûreté, si ce n'est pour l'homme? N'employez-vous pas utilement pour vous le cheval, le chien, le faucon dans l'exercice de la chasse? Ce poussin qui, au sortir de l'œuf, distingue un grain de mil, tombé dans le sable, et l'enlève du premier coup de bec, qui, voyant planer le milan dans les hautes régions de l'air, en avertit sa mère, par le cri d'alarme, et court se réfugier sous ses ailes. Eh bien! c'est lui qui vous fournira, bientôt comme on dit, la

poule au pot. Et tous les animaux indomptés n'appartiennent-ils pas au premier occupant ?

Revenons à nos Pronostics : ils peuvent quelquefois diriger utilement le cultivateur dans ses opérations agricoles.

Rien n'annonce mieux le changement des saisons, que les oiseaux de passage ! c'est le calendrier de ceux qui n'en ont pas.

Bon hiver, bon été ; est assez conséquent.

Année de foin, année de rien : parce que la température humide, qui convient aux prairies, est nuisible aux blés et aux fruits.

Année de hennetons, année de châtaignes : celui-ci a bien l'air d'avoir été fait en limousin.

La neige empêche les orages : c'est faux.

Les gelées du printemps ne sont plus à craindre dès que le mûrier commence à pousser, aussi l'a-t-on appelé le *sage mûrier*.

Si le jour de St. Vincent est clair et beau, autant de vin que d'eau. C'est le dicton des vignerons.

Le vent qui souffle le jour des rameaux, domine pendant toute l'année.

Quand le soleil luit sur la chandelle, il luit sur la jayelle (le 2 février, jour de Notre-Dame de la Chandeleur). Il paraît que la rime fait le principal mérite de ce pronostic.

S'il pleut le 3 mai, jour de Sainte Croix, il n'y aura pas de noix. — Autre rime.

Quand l'âne se roule dans la poussière, signe de beau temps; quand il dresse les oreilles et qu'il marche de côté, signe de pluie.

Quand le chat, en faisant sa toilette, passe la patte par-dessus son oreille, signe d'une pluie prochaine et qui sera de durée.

Les autres signes de pluie, tirés des animaux, sont, lorsque le coq chante le soir ou à des heures extraordinaires.

Lorsque les canards s'agitent, courrent ça et là, et se plongent dans l'eau.

Lorsque les mouches piquent, et s'obstinent à être importunes.

Lorsque les cors au pied deviennent douloureux.

Lorsque les bonnes et les mauvaises odeurs s'exhalent.

Lorsque la suie se détache et tombe de la cheminée.

Les moucherons qui se rassemblent et tourbillonnent, avant le coucher du soleil, annoncent le beau temps.

Si les nuages se colorent à l'ouest d'une belle couleur pourpre, c'est un signe de vent et de temps sec.

Le tonnerre du soir annonce un orage, celui du matin indique le vent, et celui du midi la pluie.

Quand il pleut le jour de Saint Médard, il pleut quarante jours plus tard; est un axiome de tous les pays, mais il reçoit des modifications dans certaines provinces; la tradition de nos contrées est que Saint Médard a deux frères, aussi saints que lui, qui ont le pouvoir de défaire ce qu'il a fait, savoir Saint Barnabé et Saint Gervais, dont les fêtes sont solennisées les 8, 11 et 19 juin. S'il pleut ces trois jours, il est certain qu'il pleut long-temps; s'il ne pleut pas le jour de Saint Barnabé, ou le jour de Saint Gervais, l'influence de St. Médard cesse.

Dans d'autres pays on dit, s'il pleut le jour de Saint Gervais, il pleut quarante jours après. Ce dernier pronostic est plus sûr, parce que son époque se rapproche plus du solstice d'été, qui est deux jours après. On sait que le vent qui règne aux deux solstices, domine pendant les trois mois subséquents. Et c'est le vent qui mène la pluie.

Chevaliers. On a donné le nom de chevalier à certains jours du printemps, dont la température est ordinairement funeste aux végétaux.

Le premier de ces jours est le 23 avril, fête de Saint Géorge, et comme on voit dans la vie de ce saint, qu'il aimait les beaux chevaux, c'est peut être la raison qui a fait donner à son jour de fête la dénomination de *chevalier*, et par suite à tous les autres jours dangereux.

Il a fallu une longue observation pour connaître et fixer ces différentes époques, qui sont à peu

près les mêmes dans tous les pays. Ce sont des sentinelles que les anciens ont placées à certaines distances, pour nous avertir de ce que nous avons à espérer ou à craindre. Les cultivateurs en comptent huit, savoir :

	Chevaliers,	appelés en Angoumois,
AVRIL....	23, St. Géorge.	Géorget.
	25, St. Marc.	Marquet.
	30, St. Eutrope.	Tropet.
MAI.....	1, St. Jacques.	Jacquet.
	3, Sainte Croix.	Crucet.
	6, St. Jean.	Joannet.
	11, St. Antoine.	Tanet.
	25, St. Urbain.	Robinet.

Ce dernier n'est chevalier que pour les pays de vignobles ; le mot *Robinet* le dit assez.

S'il gèle un de ces jours, les productions de la terre en éprouvent un grand dommage, parce qu'elles sont alors en pleine végétation. Quoiqu'il en soit, les denrées augmentent ou diminuent de prix, selon que les chevaliers se sont bien ou mal comportés.

Il est à remarquer qu'aux environs de Montpellier, il s'élève des vents périodiques que le peuple appelle *cavaliers*. Selon le préjugé vulgaire, ces vents soufflent invariablement le 23 et le 25 avril, le 3 et le 6 mai, qui sont nos quatre principaux chevaliers. « Il est vrai, dit J. Poitevin, qui

« rapporte ce fait, que le plus souvent, ces vents « s'élèvent pendant ces journées, mais quelquefois « ils sont remplacés par des pluies abondantes ».

On serait étonné de trouver dans nos almanachs les prédictions du temps qu'il doit faire chaque jour de l'année, si l'on ne savait pas quel est l'usage des imprimeurs ; quand le nom du saint est long, par exemple St. Barthélemy, ils ne peuvent mettre qu'un mot court pour finir la ligne, ce sera donc *beau ou sec*. Quand le nom est court, comme Saint Roch, ils mettent *grande pluie ou grande tempête*.

Hibou d'église, ou *effraie*, est un oiseau bien nommé, car il effraie tout le monde. On est dans l'idée qu'il annonce la mort de quelqu'un, quand il vient se poser la nuit sur une maison habitée.

Lorsqu'il chante étant sur la cheminée, et qu'il y a dans la maison une femme enceinte, c'est un indice qu'elle accouchera d'une fille.

Le hibou est un oiseau de proie qui vit principalement de rats, il n'est pas étonnant qu'il fréquente les vieux édifices, où il trouve sa nourriture. Il en sort, à l'entrée de la nuit, pour visiter les greniers et faire la chasse aux souris. On a remarqué que l'odeur des cadavres l'attirait; il n'en a pas fallu d'avantage pour le faire regarder comme oiseau de mauvais augure : et le cri lamentable qu'il fait entendre dans les ténèbres, ne contribue pas peu à le faire haïr de l'homme. Cependant il ne lui cause aucun dommage réel, il lui est au

contraire utile, en détruisant un de ses ennemis les plus redoutables.

Un soir d'hiver, le hibou chanta sur une maison, les jeunes gens l'eurent bientôt fait fuir; mais leur père dit en soupirant, *il y aura bientôt un mort chez nous.* En effet, il trouva le lendemain son cheval étranglé dans l'écurie, par la faute de son fils aîné, qui l'avait mal attaché.

On a la même idée des corbeaux qui croassent, et des chiens qui hurlent, pendant la nuit, autour des maisons.

On prétend encore que le requin sent un moribond renfermé dans un vaisseau, et le suit jusqu'à ce qu'on ait jetté le cadavre à la mer.

Quant aux chiens qui hurlent la nuit, j'ai cru reconnaître que ce sont des chiennes en chaleur, qui appellent le mâle, comme font les chattes.

Oeuf de coq, est aussi de mauvais augure, il est, dit-on, moins gros que celui de poule, et contient un petit serpent: il peut se faire qu'on ait pris un œuf de serpent pour un œuf de coq. Plusieurs personnes dignes de foi m'ont cependant assuré avoir été témoins oculaires de la ponte, qui n'avait eu lieu qu'après quelques efforts, et que de ce moment, le coq n'était plus en état de féconder les poules. Serait-il possible qu'il y eut des coqs hermaphrodites qui, ayant usé des deux sexes, fussent incapables d'en user encore?

Crapaud. Y a-t-il des pluies de crapauds? Plusieurs célèbres auteurs l'ont assuré, tels qu'Aristote, Pline, Agricola, Nicéphore et autres. Il est inconcevable que des hommes, occupés de l'étude de la nature, pendant toute leur vie, aient pu adopter des opinions si ridicules : surtout en voyant ces animaux se reproduire par la voie de la génération.

Les modernes qui ont voulu examiner de près, comment une multitude de petits crapauds peuvent se montrer tout d'un coup sur les grandes routes après une ondée de pluie chaude, ont trouvé qu'ils étaient sortis de quelque fossé plein d'eau, où ils venaient d'éclore.

Le chant du petit crapaud terrestre est, dit-on, bien singulier, en ce qu'il varie, quoiqu'il soit d'une seule note, je me suis amusé quelquefois à l'écouter dans les belles soirées du printemps; et quand j'approchais du trou où il était logé, je l'entendais d'un autre côté, assez loin de moi. J'allais de ce côté, je l'entendais de l'autre. Un ventriloque n'aurait pas mieux joué son rôle. Je ne pouvais imaginer la cause d'un pareil phénomène, mais enfin je parvins à la trouver : il y avait deux crapauds qui se correspondaient. Quand l'un me voyait près de lui, il se taisait, et l'autre chantait, j'allais à ce dernier, même ruse de leur part.

On croit communément que la taupe n'a pas d'yeux, quel usage, dit-on, pourrait en faire un animal qui habite dans l'intérieur de la terre? C'est une erreur; la taupe a des yeux qui lui servent lorsqu'elle est sortie par hasard de sa demeure habituelle, à retrouver l'issue par où elle en est sortie. Si elle n'avait pas la facilité de rentrer dans son élément, elle serait bientôt la proie de ses voraces ennemis.

Regard pernicieux. Il est certain qu'il s'échappe de nos yeux des traits de lumière qui expriment les passions qui nous agitent. Ce langage des yeux est ordinairement accompagné d'un signe de tête qui lui donne de l'énergie, mais il peut s'en passer. Le regard bénévole que jette une mère sur son fils endormi, est bien différent de celui qu'elle jette sur sa maison embrasée.

Nous disons d'un homme qui est en colère, *le feu lui sort par les yeux*, ce qui est assez vrai. On a cru d'après cela, que certaines personnes ont mauvaise vue.

Il est certain encore que tous les êtres vivans sont entourés d'une atmosphère particulière, et qu'ils émettent tous des corpuscules plus ou moins sensibles. Le chien suit le lièvre à la piste, il l'arrête en le fixant; ce même chien ne manque jamais de retrouver son maître dans une grande foule d'hommes; et comment cela se pourrait-il, s'il n'y

avait pas émanation de part et d'autre? Plusieurs plantes américaines ont un ombrage mortifère, l'atmosphère d'un bouc est très-sensible, celle du musc l'est également: elle plaît infiniment à certaines personnes et déplaît à d'autres. Or, il résulte de l'attraction ou répulsion de ces atmosphères, une sympathie ou antipathie naturelle qui se manifeste visiblement dans plusieurs occasions.

Mais ne donne-t-on pas trop d'extension à ces deux causes naturelles? C'est ce qu'il est bon d'examiner.

On assure que la vue du loup rend un homme muet, ou tellement rauque, qu'il ne peut appeler du secours. Cela est vrai quelquefois: et je pense que la crainte qu'inspire cet animal carnassier, et les efforts qu'on fait pour crier, font monter au gosier des humeurs qui en obstruent l'ouverture. On ne crie pas, parce qu'on veut trop crier.

Le crapaud tient, dit-on, de la nature, le pouvoir d'agir, par son regard, sur les oiseaux, sur la bellette, et de les attirer jusqu'à lui. Nous voyons dans la relation des voyages, que les serpens énormes de l'Amérique ont la même faculté; ils dardent leur vue sur un gros animal, sur l'homme même, celui-ci se trouve invinciblement arrêté, et, dans son délire, il va de lui-même se faire dévorer. M. de Lacépède, dans son histoire des serpens, nous dit que ces reptiles, dont quelques-uns ont les mouvements très-lents, et sont appelés par cette raison

stupides, n'ayant ni pieds ni ailes pour aller à leur proie, ni griffes pour la retenir, seraient exposés à mourir de faim, s'ils n'avaient pas cette faculté singulière.

J'ai souvent vu l'épervier planer sur une alouette qui était dans le guéret, fondre tout d'un coup sur elle et l'emporter dans ses serres, sans qu'elle eût cherché à se cacher.

M. de Lachambre tâche d'expliquer tous ces faits.

« Un animal carnassier, dit-il, reconnaît sa proie par instinct; mais celui-ci par le même instinct reconnaît aussi son ennemi. Viennent-ils à se rencontrer? L'espérance de réussir tient le premier attentif, ardent, toujours prêt à s'élancer; la présence du danger, et l'extrême crainte, laissent l'autre dans une indécision continue « sur ses moyens de défense ».

Si quelqu'un entre dans une grange où sont les bestiaux, sans dire *Dieu soit céans*, il se rend suspect par cela seul: et si un de ces animaux devient indocile, furieux ou malade, nos paysans ne manquent pas de dire qu'il a été *subrévu*. Mais comment cela peut-il se faire? Ils n'en savent rien. Ils ont de suite recours au remède, qui consiste à mettre entre les cornes une pièce de monnaie d'argent, ce qui est un vrai charlatanisme.

Un pareil changement dans l'habitude d'un animal, peut provenir de toute autre cause. On sait

que la couleur d'un habit rouge ou noir, irrite les bêtes à corne. Que l'odeur qu'exhale l'habit d'un boucher les révolte. Qu'un chien étranger les intimide. Qu'une chose extraordinaire, qu'on tient à la main, par exemple un parapluie, les épouvante, etc., il n'est pas étonnant que ces animaux s'agitent, et menacent même l'objet qui les affecte, pour s'en délivrer.

Quand une ménagère veut chaponner un poulet, elle le fait tenir par une autre femme : si pendant l'opération, il entre un jeune homme dans la chambre, le chapon se débat, ferme les yeux et périt. Et si malgré l'accident, elles continuent à chaponner en sa présence ; les chapons périssent tous, l'un après l'autre. Je n'ai pas pu obtenir d'elles qu'elles m'en donnassent la raison, mais elles sont tellement persuadées de la vérité du fait, qu'elles prennent maintenant le parti de condamner la porte, crainte de surprise.

En attendant une meilleure raison, j'imagine que l'entrevue du jeune homme ne se fait pas sans quelque plaisanterie de sa part, et que la ménagère, distraite, et peut être déjà émue par l'opération qu'elle faisait, aura qu'elquefois blessé mortellement l'animal ; qu'ensuite on aura généralisé un fait, qui, sans doute, ne s'est pas continuellement répété.

Soit qu'on pense que certaines personnes de l'un et de l'autre sexe, ont mauvaise vue, ou qu'elles

émettent des corpuscules pernicieux, on leur interdit l'entrée des ateliers de teinture, des celliers, des vinaigreries, des brasseries, des fonderies, en un mot, de tout local où l'art du fabricant emploie diverses matières réunies. Plusieurs de ces fabricans disent avoir éprouvé des pertes considérables, pour avoir négligé de tenir leurs portes fermées.

Ayant été curieux d'entrer dans une vinaigrerie d'Orléans, je fus refusé; mais je fus admis dans une autre, après m'être fait connaître.

Quelques jardiniers prétendent que la présence d'une seule personne qui a mauvaise vue, peut détruire toute une melonnière; et s'ils ressentent eux-mêmes un malaise qui les empêche de travailler, ils croient avoir été *subrévu*.

Une maîtresse de maison dit à sa cuisinière, *votre crème est trop claire*. — Madame, c'est qu'il est entré du monde quand je la faisais: si je l'avais laissée plus long-temps sur le feu, elle eut été tournée.

Qu'une ménagère entreprenne de faire du beurre? Tout est disposé comme à l'ordinaire, mais s'il entre quelqu'un au moment où le beurre va se former, et qu'il jette les yeux dessus, il ne se formera pas. Pour réussir, il faut qu'elle reste seule.

On dit qu'il en est de même de la lessive, que l'abord d'un étranger fait tourner le lessif, et que, de ce moment, il n'a plus plus d'énergie que l'eau; on dit encore que la présence de cet étranger *embarre*

la lessive, c'est-à dire que le lessif cesse de couler.

Il faut bien que tous ces accidens soient fréquemment arrivés, avant qu'on les ait remarqués ; mais comme dans les mêmes circonstances, ils n'arrivent pas toujours, on doit en chercher la cause ailleurs que dans les regards pernicieux. (Voyez ci-dessus l'article tonnerre).

Au reste qu'on ne dise pas que, dans certaines occasions, la présence des femmes est plus pernicieuse que celle des hommes. Voici ce qu'en pense un auteur moderne (M. Richerand). « Combien « d'erreurs sur la cause et les qualités des règles « chez les femmes ! On a d'abord attribué, et l'on « fait encore dépendre cet écoulement périodique « de l'influence de la lune, sans songer qu'alors « toutes les femmes devraient être réglées à la « même époque. Qu'il en est chez lesquelles les « règles sont loin de revenir à chaque phase lunaire, etc. De tous temps on s'est plu à attribuer au sang des règles des propriétés malfaisantes. Il a des qualités occultes, mystérieuses, « empêche la fermentation panaire et spiritueuse, « corrompt les viandes, fait troubler certaines liqueurs, etc., rien n'est plus frivole que ces « craintes ; le sang qu'une femme, bien portante « d'ailleurs, rend dans ses règles, est rouge et « pur. Il ne diffère en rien de celui qu'elle pourrait perdre par une hémorragie nazale. »

Cependant la plupart de nos jeunes femmes,

dans la persuasion où elles sont, qu'elle peuvent alors être nuisibles dans la société, en sont grandement affligées, comme si cet état dépendait de leur volonté. Je leur conseillerais de dire à ceux qui sont assez incivils pour les plaiſanter à cet égard : « Ce sang auquel vous attribuez tant de malignité, « est pourtant la substance qui vous a nourri dans « le sein de votre mère ».

On devrait dire aussi que les guenons ont une influence pernicieuse, quand elles sont dans ce cas.

S'il y a des gens à mauvaise vue, il y en a aussi à mauvaises mains ; il suffit, dit-on, qu'ils aient possédé pendant quelques jours les bestiaux qu'ils vous vendent, pour qu'ils ne puissent prospérer chez vous : on assure même que cet état de choses dure jusqu'à ce que vous ayez conduit ces bestiaux à la foire ; alors l'obstacle est levé, par ce seul fait.

Borgnes. Les gens qui sont marqués au B, bâtards, boîteux, bégues, bossus, passent pour être tous méchans ; c'est un préjugé qui n'est fondé ni en raison, ni en expérience. Ils souffrent impatiemment ceux qui leur reprochent leur défaut, quelquefois ils s'irritent et se vengent ; c'est apparemment ce qui les fait appeler méchans. On le serait peut être plus qu'eux, si l'on était à leur place.

Les sourds croient qu'on parle continuellement d'eux, et lorsqu'on rit en leur présence ils imaginent qu'on s'en moque.

Imagination maternelle. Influe-t-elle sur la difformité des enfans? Tous les anciens auteurs l'ont soutenu, ceux du moyen âge en ont douté, les modernes le nient absolument.

Les faits et les raisonnemens pour et contre se sont tellement multipliés, qu'on ne sait auquel entendre. A ne considérer la question que sous le rapport du préjugé, je pense que de quelque côté qu'il se trouye, il est au nombre de ceux qu'on ne peut corriger, parce qu'il ne nous sera jamais possible de réformer la nature, même dans ses écarts; parce qu'encore les craintes et les envies des femmes grosses, sont indépendantes de leur volonté. Ainsi, selon moi, c'est une question oiseuse.

Mais qu'on pense qu'il dépend d'une mère de transporter l'effet d'une crainte ou d'une envie, sur telle partie du corps de son enfant qu'elle juge à propos, en portant sa main sur la partie correspondante de son propre corps, c'est en cela que consiste véritablement le préjugé.

Pierre philosophale. Il n'est pas impossible de la trouver, puisque tous les corps de la nature contiennent des particules d'or, et qu'il est facile de les en tirer. Mais, jusqu'à présent les produits n'ont pas couvert la dépense: ils la couvriront bien moins dans l'avenir, car l'or et l'argent, devenant de jour en jour plus communs, perdent insensiblement de leur valeur.

Quant à la transmutation des métaux en or, qui serait la véritable pierre philosophale, on ne saura si elle peut réussir, qu'après que la chimie aura découvert les élémens de tous les métaux, comme elle a découvert ceux de l'air et de l'eau.

Mais les épreuves qu'on a faites ne laissent guères d'espérance. On a fondu ensemble tous les métaux parfaits, ensuite on les a séparés. Aucun d'eux n'avait subi la moindre altération, même poids, même pureté qu'avant la fusion.

On pense généralement que le supplice d'un coupable est *infamant* pour sa famille, et porte atteinte à l'honneur de ses membres; c'est bien un véritable préjugé, car les fautes étant personnelles, la punition doit l'être également. Mais ce préjugé peut être rangé au nombre de ceux qu'on ne doit pas détruire, les parens sont intéressés à se surveiller les uns les autres, et cette surveillance peut empêcher de grands crimes. (1)

Insectes et reptiles vénimeux. Il y en a beaucoup moins qu'on ne croit: car parmi tous les serpents, il n'y en a que deux en France qui soient infectés de venin et qui puissent le communiquer par leur morsure, la vipère et l'aspic: cependant on les craint tous également.

Il est vrai que le serpent est le symbole de la

(1) La loi chinoise punit de mort celui qui, pouvant empêcher un assassinat, commis près de sa maison, ne l'a pas empêché.

laideur ; c'est de tous les êtres vivans celui qui s'éloigne le plus des belles formes. Les statues des dieux de l'antiquité présentent un front large, avancé, qui donne un air de grandeur et suppose une intelligence divine. Tel est l'Apollon du Belvédère : sa ligne faciale est droite ; plus cette ligne est oblique, soit chez les hommes, soit chez les animaux, plus la figure déplaît. Et comme le serpent a la tête aplatie, les machoires prolongées, les yeux petits, et la gueule d'une grandeur démesurée, il nous donne l'idée de la voracité, cette idée, jointe à celle d'un venin subtil, fait qu'on ne saurait le voir sans frémir.

On a horreur des chenilles, des salamandres des crapauds, parce qu'on les croit très-dangereux. Si ceux qui les ont touchés par hasard ou autrement, ont une crainte insurmontable, il survient dans la partie qui a touché, une inflammation éntanée, plus ou moins considérable, pendant que celui qui n'a pas cette crainte, les touche impunément. Ce n'est donc que dans l'idée qu'on se forme des insectes, qu'est le fondement et la mesure de la crainte qu'ils inspirent.

« Comme le monde est plein de préjugés qui se perpétuent par la tradition, il arrive assez souvent que de bons auteurs parlent de choses qu'ils n'ont point vues, et copient les erreurs de ceux qui les ont précédés. Que n'a-t-on pas dit, d'après Pline, sur le suc laiteux que la salamandre rend

« par tout son corps, quand on la frappe, ou de « la sanie qu'elle vomit ? On a prétendu que « ce suc faisait tomber le poil, qu'il infectait « les herbes et les fruits. On a assuré même, « d'après Aristote, que la salamandre pouvait vivre « et se nourrir dans le feu: de là ces hyéroglyphes, « ces devises et ces emblèmes qu'on trouve usités « chez les anciens et chez les modernes. A en croire « certains auteurs, cet animal est si froid, qu'il « peut passer sans risque à travers le feu, et éteindre « les charbons les plus ardents, comme ferait « la glace ».

(*Zoologie de l'Auvergne*, page 303.)

« Mais, toute fabuleuse que paraît l'histoire d'un « animal incombustible, dit M. de Maupertuis, je « voulus la vérifier, et quelque honte qu'ait le « physicien, en faisant une expérience ridicule, « c'est à ce prix qu'il doit acheter le droit de détruire des opinions erronées, transmises par les « Anciens ». Toutes les salamandres que cet académicien jettâ au feu, périrent et furent bientôt consumées. Ainsi, on ne doit plus croire aux magiciens qui jettent des salamandres dans un incendie, pour en éteindre les flammes.

Les oiseaux nourrissent leurs petits avec des *chenilles*, comment peut-on croire que cette espèce de vers soit plus dangereuse que les autres ? J'ai connu des jardiniers qui en ont touché, pendant plus de cinquante ans, sans en avoir ressenti

le moindre mal. Une seule espèce de ce genre peut nuire, c'est celle dont le poil très-rude agit mécaniquement comme feraient des épines. Ce poil ayant percé la peau, on ressent, pendant quelques momens, une sorte de cuisson.

Madame B., était d'une extrême sensibilité, la vue d'une chenille la faisait évanouir : elle se privait des promenades du printemps pour ne point avoir cet horrible spectacle. Elle venait quelquefois avec sa famille, dans ma pépinière, parce que, disait-elle, il y a moins de chenilles qu'ailleurs. Je résolus de la guérir de cette espèce de maladie; mais tous les raisonnemens auraient été inutiles. Je pris donc des chatons de coudrier, de mûrier de la Chine, ou de cèdre du Liban, qui ressemblent parfaitement à des chenilles, je les plaçai sur des feuilles à portée de la vue, dès qu'elle en apercevait quelqu'un, elle jettait des cris perçans. Eh ! Madame, ce sont des fleurs. — Des fleurs ? — Oui, des fleurs; venez en voir qui tiennent encore aux arbres. J'en arrachais pour les lui montrer de près; mais, par un reste d'habitude, elle frissonnait. Il me fallut long-temps pour la faire consentir à toucher elle-même ces fleurs, cependant elle en vint à les cueillir, et à les emporter chez elle, pliées dans du papier, « pour « réparer, me dit-elle, le mauvais exemple que « j'ai donné à mes enfans. »

Quelques naturalistes prétendent que le crapaud de la grande espèce est réellement venimeux, mais seulement par son urine et sa bave. Il se cache, disent-ils, dans l'herbe et tient sa grande gueule ouverte; plusieurs insectes, tels que les moucherons, fourmis, hennetons, limaces, et autres y entrent, comme ils entreraient dans un trou de muraille. Voilà ce qui a fait croire qu'il attirait les insectes, et même la belette.

Quoi qu'il en soit, il est pourvu d'une poche particulière, pleine d'une liqueur qu'il est toujours prêt à lancer sur l'ennemi qui l'irrite. C'est la seule arme que la nature lui ait donnée pour se défendre. Une fois j'en ai eu la figure couverte, mais j'en fus quitte dès que je me fus lavé, parce que je savais que cette liqueur n'a aucune qualité délétère pour l'homme.

Heureux ceux qui sont, comme moi, dégagés de tant de craintes imaginaires : ils n'ont à redouter que les maux physiques.

Je n'en dirai pas davantage ; je crois avoir rapporté assez de fausses merveilles, et assez d'opinions ridicules, pour donner à comprendre que si leurs causes ne sont pas généralement connues, elles ne sont cachées qu'aux yeux de l'ignorance : et que les effets bizarres qu'on a cru voir résulter

de tant d'objets différens, ne sont, pour l'homme éclairé, que la marche ordinaire de la nature.

Si je suis parvenu à démontrer cette vérité, j'ai rempli la tâche que je m'étais imposée.

Accent. Ici nous trouvons désagréable l'accent gascon, l'accent normand, etc. Le nôtre n'est pas moins désagréable aux oreilles qui ne l'ont pas accoutumé; il ne faut rien se reprocher à cet égard. Tout accent dans la prononciation de la langue française est un défaut. Ce qui fait l'accent, c'est qu'on allonge des syllabes brèves, qu'on abrège des syllabes longues; qu'on divise et sépare des syllabes qui doivent être jointes, et qu'on joint celles qui doivent être séparées: or tout cela est défectueux. L'accent de Paris est le moins choquant, parce qu'il se compose de tous les accens provinciaux, et que les uns mitigent les autres.

Éloquence. C'est une façon ordinaire de parler, de dire qu'on *nait poète*, et qu'on devient *orateur*. Mais c'est un préjugé. Quelque soit le travail auquel on se livre, quelque peine qu'on se donne, si l'on n'est pas né avec le talent de l'éloquence, on ne l'acquerra jamais. Il faut pour l'éloquence, comme pour la poésie des dispositions naturelles, et une certaine tournure d'esprit. Il ne suffit pas, pour émouvoir et persuader de dire tout ce qui est relatif au sujet qu'on traite, il faut le dire en termes clairs et précis, qui puissent donner de la force et de l'éclat à la pensée.

Les Anciens plaçaient la statue de la Persuasion auprès de celle de Vénus, pour donner à comprendre qu'un orateur ne devait avoir aucune difformité morale.

Perfectibilité. Il est bien étonnant qu'on ait mis en question si le genre humain se perfectionne, ou s'il dégénère? C'est demander s'il peut acquérir de nouvelles connaissances et les faire tourner à son avantage?

Cette discordance d'opinion dépend sans doute de l'idée qu'on attache au mot Perfectibilité; si l'on pense que c'est l'acheminement à la perfection, c'est une absurdité. On sait que la perfection appartient exclusivement au premier des êtres; ceux qui disent que c'est l'acheminement à un état meilleur, ont saisi le vrai sens. Et sous ce point de vue, l'esprit humain est comme un arbre, tout jeune encore, qui peut faire de grands progrès avant d'avoir atteint les hautes dimensions que la nature a mis dans son germe.

« On prend, dit Young, les exemples du passé « pour la règle du possible. Ce préjugé qui n'est « appuyé sur aucun principe, ni même sur aucunes « recherches, rapetisse à nos yeux l'idée de nos « facultés et de nos forces. Mais les bornes de « l'esprit humain ne sont pas moins inconnues « que celles de l'univers. »

Qui sait en effet jusqu'où peut aller l'esprit d'invention?

Chacun de nous a non-seulement des moyens personnels de s'instruire, mais encore la prérogative de s'approprier les progrès de l'espèce entière ; et l'espèce entière s'enrichit des découvertes que font les individus. Il n'en est pas de même des animaux, ceux qui ont quelque familiarité avec l'homme apprennent à obéir, changent de mœurs, deviennent rusés : mais l'espèce ne se perfectionne pas.

Je voudrais transporter ceux qui prétendent que le genre humain tend à la décadence, au temps d'Henri IV, ce qui serait précisément une époque de deux siècles, et leur faire voir en quel état se trouvait, en France, les sciences, les arts, en un mot la civilisation, ils apercevraient sans doute quelque différence en bien, entre les français d'alors, et les français d'aujourd'hui.

Je voudrais les reporter ensuite à deux siècles dans l'avenir ; croient-ils que les français du vingt-unième siècle vaudront moins que ceux du dix-neuvième ? Ce serait une opinion par trop décourageante.

Nous sommes déjà loin de ces temps barbares, où les tribunaux condamnaient au feu de prétendus sorciers, et des imbéciles qui faisaient dans la torture, des aveux de toute fausseté. Ainsi tout porte à croire que dans deux cents ans le genre humain sera désabusé de la plupart des préjugés

qui, dans ce moment, obscurcissent le flambeau de sa raison.

Le passé nous est garant de l'avenir (1).

Notez que ce sont les vieillards qui se plaignent du temps présent, et qui pronostiquent des temps plus malheureux encore. Les jeunes gens ne s'inquiètent guères s'il y a eu un âge d'or, et s'il y en aura bientôt un de fer. C'est peut-être parce qu'ils sont éloignés de l'un et de l'autre.

Ce qui fait croire que le temps passé était meilleur que le temps présent, est qu'on ne voit du temps passé que les grands événemens dépouillés de toutes leurs circonstances, on en jugerait autrement si on les avait vus en détail, comme on voit ceux d'aujourd'hui.

Il faut avouer cependant qu'une catastrophe, ou une grande révolution, peuvent arrêter pour un temps le progrès de l'esprit humain, peuvent même replonger dans l'oubli tous les arts d'agrément. Mais l'agriculture et l'imprimerie sont trop con-

(1) Nous ne tarderons pas à connaitre « les progrès qu'ont fait les lettres et les arts, dans la province du ci-devant Limousin, pendant le dix-huitième siècle. » Ce sont les termes du Programme que la Société a mis cette année au concours. On rappellera à notre souvenir le nom de ces hommes rares dont le génie a éclairé nos contrées presque sauvages. Nous verrons d'un coup d'œil, dans le tableau tracé d'après un sujet aussi intéressant, combien l'influence de la civilisation a changé nos arts et nos mœurs.

nues pour qu'on en perde le souvenir : avec leur secours, renaîtraient les autres arts utiles, qui remonteraient peu à peu les nations au point dont elles auraient été déchues.

Je puis me tromper, mais je pense que ceux qui doutent de la perfectibilité du genre humain, ne donnent pas une idée avantageuse de leurs connaissances.

Littérature. Ne croyez pas qu'en ce genre, *tout a été dit*, et que nos pères, moissonneurs habiles, ne nous ont laissé que la faculté de glaner.

Si vous avez admiré plusieurs fois le grand chantre d'Achille. Si le cygne de Mantoue a fait retrouver à Énée son Ilion et ses dieux pénates. Si tout ce qu'Amour fait éprouver, se trouve réuni aux cris de la guerre, sur les lèvres du Tasse. Si Milton, errant de cieux en cieux, a percé l'obscurité des enfers, si vous l'avez vu orner Ève de fleurs et pleurer avec Adam ; portez vos pas dans des sentiers moins battus.

Est-il donc impossible d'unir les grâces de Racine aux foudres de Corneille, de corriger les mœurs en riant, comme ont fait Térence et Molière, ou d'imiter la naïve aisance de La Fontaine ?

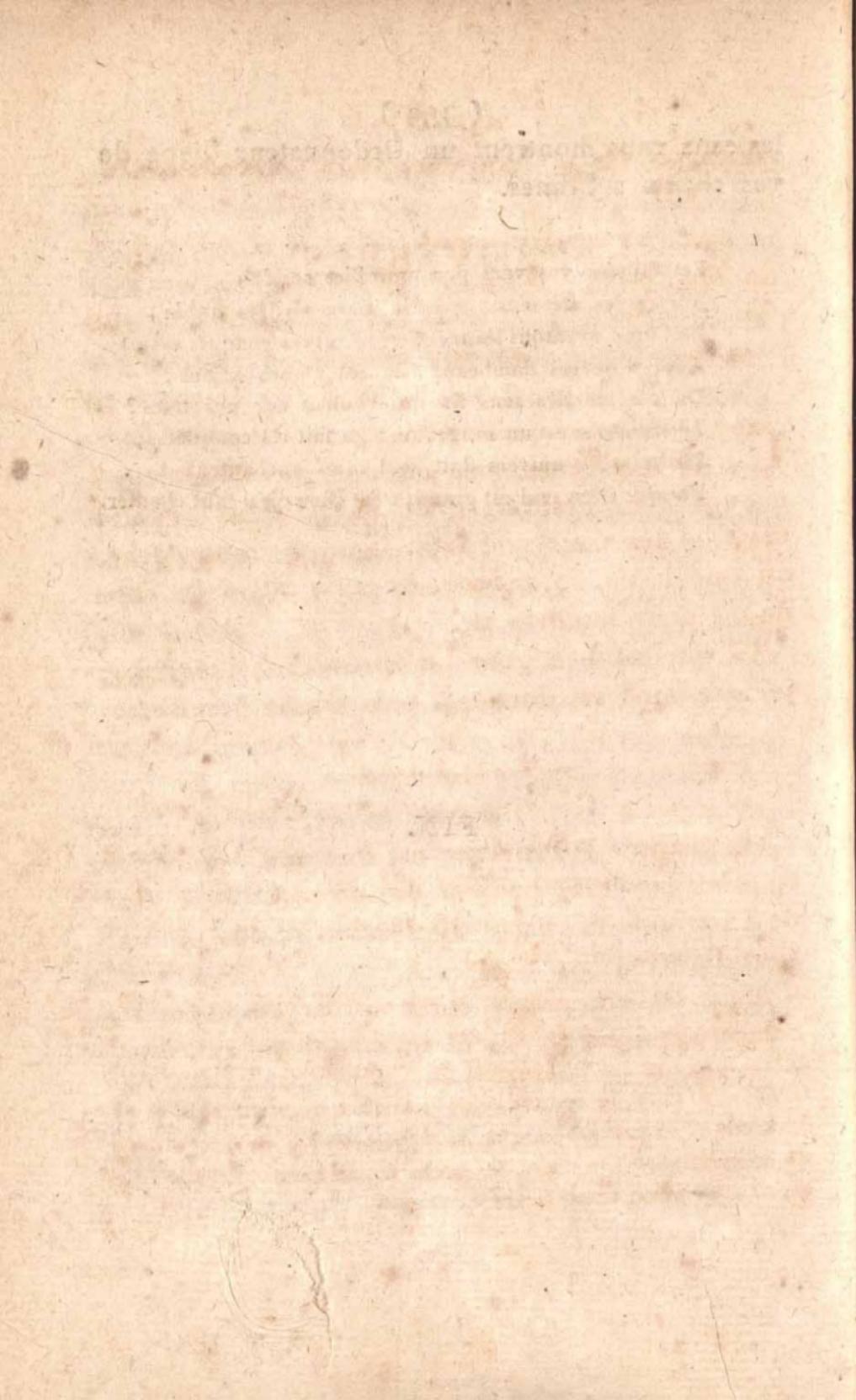
Eh ! qui sait si l'Épopée n'attend pas qu'un françois enlève le sceptre poétique qu'elle tient dans sa main !

Le grand temple est ouvert ; l'air, la terre et

les eaux vous montrent un Ordonnateur digne de vos chants sublimes.

Embellissez vos vers par un objet solide,
 Suivez les élémens, sous la main qui les guide,
 Eh ! que sont tous les rois, que sont les conquérans,
 Auprès de ces flambeaux, de ces globes errans,
 De ces mondes sans fin qui roulent sur nos têtes ?
 Le triomphe est un songe, un rien fait les conquêtes ;
 L'admirable univers doit seul nous enchanter,
 Puisque Dieu seul est grand, c'est Dieu qu'il faut chanter.

FIN.

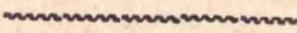




PROVERBES.

UN de mes amis, amateur de proverbes, désire que je l'en gratifie : il dit qu'ils sont toujours vrais, et que dans une seule ligne, ils renferment, ou une leçon de sagesse, ou une règle de conduite, pour toute la vie. (1)

Ce qui est bon pour lui, peut servir à d'autres ; je vais donc en donner à tous bonne provision.



On sait que le Proverbe est une façon de parler triviale, exprimée en peu de mots : et qu'il faut de l'à-propos dans son application ; car la plupart sont figurés.

Mais on comprend encore sous ce mot, les *adages*, qui ne se disent qu'en plaisantant.

(1) En effet, la morale, chez les Anciens, était réduite en maximes et en proverbes, qui se transmettaient de générations en générations. Les sages les recueillaient pour enrichir leur esprit, et pour orner leurs ouvrages.

Les *axiomes*, qui sont des propositions générales, établies dans les sciences, et réputées vraies.

Les *maximes*, qui servent de principe et de règle, soit en quelque art ou science, soit en matière de conduite.

Les *sentences*, dits mémorables, ou maximes qui renferment un grand sens.

Et les *préceptes*, qui sont des règles ou des leçons.

D'après ces définitions, on distinguera facilement les uns des autres. Ainsi je vais ranger sous l'ordre alphabétique ceux que j'ai recueillis. Ils sont presque tous employés dans nos conversations familières.

A

A beau mentir qui vient de loin.

A bon appétit, il ne faut point de sauce.

A bon clerc, il ne faut qu'un demi-mot.

Absens ont toujours tort.

Accepter toujours ce qu'on offre gratuitement.

A chaque jour suffit sa peine.

Qui achète le superflu, vend bientôt le nécessaire.

Plus de sots acheteurs que de sots vendeurs.

Adieu pannier, vendanges sont faites.

Qui aime saint Roch, aime son chien.

A grand demandeur, grand refuseur.

Aide-toi, Dieu t'aidera.

L'Aigle ne s'amuse pas à prendre les mouches.
Ainsi va le monde.

Les gens qui n'aiment qu'eux, ne sont pas ceux
qu'on aime.

Allumer la chandelle par les deux bouts.

Les amis sont en la bourse.

Un ami est plus nécessaire que le feu et l'eau.

Un bon ami vaut mieux que cent parens.

Ami jusqu'à l'autel.

Il ne faut pas laisser croître l'herbe sur le chemin
de l'amitié.

L'amour et la toux ne peuvent se cacher.

Cette fois, c'est l'âne qui a mordu le chien.

Année criée est moitié passée.

Vous ne tenez l'anguille que par la queue.

A petit mercier, petit pannier.

Apprentis ne sont pas maîtres.

Après bon vin, bon cheval.

Après la pluie, le beau temps.

Argent comptant porte médecine.

Argent fait démonter la gent.

L'argent est un bon valet, et un mauvais maître.

Les arts aiment la fortune, et la fortune aime
les arts.

Les arts vont toujours en se perfectionnant.

A tel seigneur, tel honneur.

Qui attend n'est pas content.

Il ne faut jamais se faire attendre pour dîner.

S'attendre à tout et ne s'étonner de rien.

L'avare et le porc ne font de bien qu'après leur mort.

Au bout du fossé la culbute.

Avec la paille et le temps, la nèfle mollit.

Un aveugle palpe les murailles.

Avoir plusieurs cordes à son arc.

Au fond du sac se trouvent les mies.

Aussitôt meurt jeune que vieux.

Autant en emporte le vent.

Autant se prise beau valet que belle fille.

Autre temps, autres mœurs.

B

Bâiller aux corneilles.

Préparer soi-même son bain.

Bâtir des châteaux en Espagne.

Les battus paient l'amende.

On ne bat pas les gens à terre.

Belle chose est tôt ravie.

Se plaindre que la mariée est trop belle.

Il promet plus de beurre que de fromage.

Il ne faut pas tant de beurre, pour faire un quarteron.

Bienfait n'est jamais perdu.

Un bienfait reproché tient lieu d'offense.

Le bien lui vient en dormant.

Le bien mal acquis ne va jamais à la troisième génération.

Le bien mal acquis s'en va comme il est venu.
 En vain sème des bois qui ne clos.
 Bon marché tire l'argent de la bourse.
 Bon droit a besoin d'aide.
 Dans le royaume des aveugles, les borgnes sont rois.
 Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.
 Boudins ne valent rien gardés, on en fait des présens.
 C'est la bouteille à l'encre.
 Une brebis galeuse gâte tout le troupeau.
 Il faut tondre ses brebis et non les écorcher.
 Qui a bu , boira.

C

Les morceaux caquetés se digèrent mieux.
 Renvoyer aux calandes grecques.
 Qui évite Carybde, tombe dans Sylla.
 C'est Gros-Jean qui remontre son curé.
 C'est le plus fort a écorcher que la queue.
 C'est porter l'eau à la fontaine.
 C'est un fesse - Mathieu.
 Chacun est roi en sa maison.
 Chaque chose a son temps.
 Chaque oiseau trouve son nid beau.
 Chacun doit se mesurer à son aune.
 Chacun pour soi et Dieu pour tous.
 Chacun son métier, les vaches sont bien gardées.
 Il a trouvé chaussure à son pied.
 Ne parcourez pas les montagnes sans chaussure.

Cela passera , autre chose viendra.

Ce qui vient par la flûte , retourne au tambour.

Faire passer la charrette avant les bœufs.

Chat échaudé craint l'eau froide.

Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu.

Un chat en mitaines ne prend point de souris.

C'est de la bouillie pour les chats.

Chien qui aboie ne mord pas.

A un bon chien , il n'échoit jamais un bon os.

Le chien timide aboie plus que les autres.

Il ne faut pas se moquer des chiens , qu'on ne soit sorti du village.

Chien enragé ne peut vivre long-temps.

Pour une mauvaise année il ne faut pas tuer son chien.

Quand il choisissait , il n'avait pas la maille à l'œil.

Il faut donner à un ivrogne la clef de la cave.

Une coëffure de travers fait rire tout un auditoire.

Il fendrait un cheveu pour en avoir la moëlle.

Méfiez-vous d'un chien qui n'aboie pas et de l'eau tranquille.

Si le ciel tombait ?

Un clou chasse l'autre.

On ne peut pas prendre le ciel avec les dents.

Les bons comptes font les bons amis.

Compte sans argent , est musette sans vent.

Connais - toi , toi - même.

Conseiller ce qu'on ferait pour soi-même.

Contentement passe richesse.

Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe.
 Celui qui se fait craindre, doit craindre les autres.
 Après les injures les coups.
 Plus la cuisine est grasse, plus le testament est maigre.
 Rien ne manque où il y a du courage.
 Les cygnes chanteront, quand les grenouilles se tairont.

D

Demander à l'hôte s'il a de bon vin?
 Dépêchez-vous lentement.
 Deux hommes se rencontrent plutôt que deux montagnes.
 Deux yeux voient mieux qu'un.
 Le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme.
 Cent heures de chagrin ne paient pas un sou de dettes.
 Ce qui est différé n'est pas perdu.
 Dire et faire, ce sont deux.
 Il a son dit et son dédit.
 Qui dit tout ce qu'il veut, entend souvent plus qu'il ne veut.
 Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.
 Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs.
 Donne deux fois qui donne d'abord.
 Heureux qui ne doit rien.
 À cheval donné on ne regarde pas les dents.

Qui dort, dîne.

Il n'est pire que l'eau qui dort.

Jeune qui veille, et vieux qui dort n'est pas loin de la mort.

Ce qui est violent ne dure pas.

E

L'économie est la source de l'indépendance et de la libéralité.

Il est entre l'enclume et le marteau.

Il n'y a point de petit ennemi.

Trop achète le miel qui sur l'épine le lèche.

Il n'y a pas de roses sans épines.

Un esprit flexible et facile fait cent choses comme s'il était né pour chacune.

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Erreur n'est pas compte.

Dans l'extrémité, il faut hasarder les choses extrêmes.

F

La faim chasse le loup du bois.

Trop grande familiarité engendre mépris.

Il faut faire ou laisser faire.

Fais ce que tu dois, arrive ce que pourra.

Faire d'une pierre deux coups.

Fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fit.

Faute d'un point, Martin perdit son âne.

Fermer l'écurie quand le cheval est sorti.

Dans l'obscurité toutes les femmes sont égales.

Femme morte, chapeau neuf.

Femme grosse a un pied dans la fosse.

L'affliction, pour une femme morte, ne dure que jusqu'à la porte.

Suivez le premier conseil d'une femme, non le second.

Femme fardée, pomme ridée, et ciel pommelé ne sont pas de longue durée.

Femme qui prend, se rend, qui donne, s'abandonne. Qui veut du feu le cherche.

La plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a. Il ne faut pas plus s'y fier que sur une planche pourrie.

En toutes choses il faut considérer la fin.

C'est une finesse cousue de fil blanc.

Courte folie est la meilleure.

La passoin des amans n'est pas éloignée de la folie, Force n'est pas droit.

Fort contre fort ne vaut rien pour doublure.

Mordre son frein.

Contre fortune bon cœur.

Fou est qui s'oublie. *Primò primi.*

Les fous donnent les festins, les sages les mangent.

La raison n'est rien, où la force commande.

Il faut céder à la force.

En forgeant on apprend à forger.

Quel est le fleuve que la mer ne reçoit pas ?
 Le faible trompe, le puissant commande.
 Le faible est inquiet, le grand homme est tranquille.
 La fortune dispose de tout ce que la témérité
 entreprend.

La fortune ne sourit qu'une fois en la vie.
 Les gens de cœur et d'esprit se font leur fortune
 à eux-mêmes.

Il n'y a pas de froment sans paille.
 Il ne se fait pas de feu si profond, qu'il n'en sorte
 de la fumée.

Il n'y a pas de fumée sans feu.
 Mettre le feu aux étoupes.
 Souffler le froid et le chaud.

G

Qu'allait-il faire dans cette galère ?
 Un manant sur ses pieds est plus grand qu'un
 gentilhomme à genoux.
 Les gourmands creusent leur fosse à belles dents.
 Tous les goûts sont dans la nature, le meilleur est
 celui qu'on a.
 Les grands-hommes croient acheter la gloire bon
 marché, quand elle ne leur coûte que la vie.

H

L'habit ne fait pas le moine.

L'habitude est une seconde nature.

La caque sent le harneg,

D'Hérode à Pilate.

L'homme propose et Dieu dispose.

Honneur et profit ne vont pas toujours ensemble.

Honni soit qui mal y pense.

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.

Les hydropiques ont toujours soif.

Une hirondelle ne fait pas le printemps.

I

Il a beau dormir tard, qui a la réputation de se lever matin.

Il a pris la clef des champs.

Il a un œil au bois, et l'autre à la ville.

Il est venu la gueule enfarinée.

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

Il faut savoir se passer de ce qu'on n'a pas.

Il l'a traité de turc à maure.

Il ne faut pas s'embarquer sans biscuit.

Il ne faut pas dire à une fontaine ; je ne boirai plus de ton eau.

Il ne faut jurer de rien.

Il n'est plus temps de ménager le vin quand la barrique est à sa fin.

Il n'est si bon charretier qui ne verse.

Il n'est si bien ferré qui ne glisse.

Il n'y aurait pas d'innocens, s'il suffisait d'être accusé.

Il n'est sauce que d'appétit.

Il n'est si bon cheval qui ne bronche.

Il ne sait de quel bois faire flûte.

Il n'est pas marchand qui toujours gagne.

Il n'y a que le premier pas qui coûte.

Il n'y a point de roses sans épines.

Il n'y a point de profit sans peine.

Il y a plus de trous que de chevilles.

Il vaut mieux plier que rompre.

J

J'aime mieux un je le tiens, que deux je les aurai.
De jeune avocat héritage perdu, et de nouveau mé-
decin cimetière bossu.

Jeune femme et bois verd, mettent la maison à
l'envers.

Si jeune savait, et si vieux pouvait.

Le jeu ne vaut pas la chandelle.

Le prompt jugement vient d'un juge ignorant.

Tous jours ne sont pas jours de noces.

L

La langue va où la dent fait mal.

La bonne grâce est au corps, ce que le bon sens
est à l'esprit.

Partout où il y a des chevilles, il n'y a pas de lard.
 Les larmes ont leur éloquence.
 Ils s'entendent comme larrons en foire.
 Le loup mange les brebis comptées.
 Il faut hurler avec les loups.
 Le loup change de poil, mais non pas d'instinct.
 Qui poursuit deux lièvres, n'en prend aucun.
 Comme on fait son lit, on le trouve.
 Rien n'est plus agréable que d'être libre dans son lit.

Le plus beau papillon n'est qu'une chenille habillée.
 Le plus riche n'emporte qu'un linceuil.
 Il y a partout une lieue de mauvais chemin.
 Qui se lève avec l'allouette, chantera comme elle.

Lever à cinq, dîner à neuf,
 Souper à cinq, coucher à neuf,
 Font vivre d'ans nonante-neuf.

Les louanges augmentent l'envie de bien faire.

M

La présence du maître engraisse le cheval.
 L'œil du maître fait plus que ses deux mains.
 Main froide, et cœur chaud.
 Mal sur mal n'est pas santé.
 C'est tomber de fièvre en mal chaud.
 C'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé, avec un trop grand régime.

Un mal ne vient jamais sans l'autre.

Il n'y a pas de mal sans bien, ni de bien sans mal.

Mal d'autrui est un songe.

Mal de tête veut repaire.

Mauvaise herbe croît volontiers.

Bien est malheureux qui est cause de son malheur.

Le mauvais médecin arrive à cheval, et s'en retourne à pied.

Les maux viennent à la livre et s'en retournent à onces.

Marchés ne doivent être passés après boire.

Médecin, guéris-toi toi-même.

Ce qui fait peur, ne fait pas de mal.

C'est folie de faire héritier son médecin.

A raconter ses maux, souvent on les soulage.

Les grandes âmes ne conçoivent rien de médiocre.

Il ment comme un arracheur de dents.

Il faut qu'un menteur ait bonne mémoire.

Mêler le sacré et le profane.

De bonne mère prenez la fille.

De deux maux, évitez le plus grand.

Les honneurs changent les mœurs.

C'est de la moutarde après-dîné.

On vient à bout de tout, excepté de la mort.

La montagne enfante une souris.

Pour bien mourir, il faut bien vivre.

Morte la bête, mort le venin.

Quand on est mort, c'est pour long-temps.

Tirer d'un sac deux moutures.

Les murailles parlent.

N

Nécessité n'a pas de loi.

Faire de nécessité, vertu.

N'éveillez pas le chat qui dort.

C'est l'arche de Noé, il y a de tout.

La nuit donne conseil au jour.

Nul ne perd que l'autre ne gagne.

Nul n'est prophète dans son pays.

Nul n'est tenu à l'impossible.

Il n'y a jamais deux nids dans un arbre.

Il n'y a guères de nouvelles entièrement fausses,
ni entièrement vraies.

O

On garde sans remord, ce qu'on acquiert sans crime.

On doit acheter la paix, et maison faite.

On ne plaint jamais dans autrui que les maux dont
on ne se croit pas soi-même exempt.

On sait bien quand on s'en va, mais on ne sait
pas quand on reviendra.

On peut être plus fin qu'un autre, mais non pas
plus fin que tous les autres.

On troque quelquefois son cheval borgne pour un
aveugle.

Tout ce qui luit n'est pas or.

Vous me feriez sauter mon ombre.

Il a peur de son ombre.

On reçoit l'homme suivant l'habit qu'il porte, et
on le reconduit suivant l'esprit qu'il a montré.

Où l'un a les yeux, un autre y a la main.

Où pain manque, tout est à vendre.

Ne pas vendre la peau de l'ours, avant de l'avoir tué.

Autant vous en pend à l'oreille.

P

Faire le carnaval avec sa femme, et Pâques avec
son curé.

Il chante la palinodie.

Papier endure tout.

Il n'est rien d'aussi agréable que de trouver son
pareil.

Soyons tels que nous voulons paraître.

La patience est amère, mais son fruit est doux.

De la panse vient la danse.

On pardonne tant que l'on aime.

Parler comme Saint Paul, la bouche ouverte.

Le carême est bien court, pour qui doit payer à
Pâques.

Ce qui est passé est passé.

Les pauvres gens vivent de ce qu'ils mangent.

La pauvreté est une première mort.

Pauvreté n'est pas vice, mais il ne s'en faut de guères.

Au plus pauvre la besace.

D'un mauvais payeur, on prend ce qu'on peut attraper.

Peau est plus près que chemise.

Si la peau du lion ne suffit pas, il faut prendre celle du renard.

Pêcher en eau trouble.

Tout ce qui est petit est joli, excepté le chanteau.

Rouge visage et grosse panse ne sont pas signes de pénitence.

Il croyait prendre la pie au nid.

Pierre qui roule n'amasse pas de mousse.

Petite pluie abat grand vent.

Pluie de février vaut égout de fumier.

Pluie du matin réjouit le pèlerin.

Qui a beaucoup de poivre, en met partout.

Après la poire il faut boire.

Après la pomme, rien ne me donne.

Les faux préjugés rendent les bons amis inutiles.

Le profit a bonne odeur, vienne d'où vienne.

Promettre et tenir sont deux.

Celui qui ne sait pas prier, fasse voyage sur mer.

Les grands poissons mangent les petits.

Les grands poissons ne se prennent que dans la mer.

Point de laides amours, ni de belles prisons.

Provision vaut rente.

Q

Quand il fait beau, prends ton manteau, quand il pleut, prends-le si tu veux.

Quand l'arbre est tombé, tout le monde court aux branches.

Quand le puits est à sec, on connaît la valeur de l'eau.

Quand on veut tuer sa brebis, on dit qu'elle a la gale.

Quand un chien se noie, chacun lui jette la pierre.

Qui a peur du loup, n'aille pas au bois.

Qui a bu, boira.

Qui a marâtre, a le diable dans l'âtre.

Qui a terre a guerre.

Qui à valet se fie, valet devient.

Qui bien aime ses enfans, doit les corriger souvent.

Qui fera bien, bien trouvera.

Qui bon l'achette, bon le boit.

Qui compte sans l'hôte, compte deux fois.

Qui cherche trouve.

Qui couche avec chiens, se lève avec puces.

Qui n'a suffisance n'a rien.

Qui ne prend le bien quand il peut, ne l'a pas quand il veut.

Qui plus dépense qu'il n'a vaillant, file la corde où il se perd.

Qui répond paie.

Qui refuse muse.

- Qui sert Dieu a bon maître.
 Qui se fait brebis, le loup le mange.
 Qui se couche tard et se lève matin, verra bientôt
 sa fin.
 Qui trop embrasse, mal étreint.
 Qui veut avoir bon chien, il faut qu'il le nour-
 risse bien.
 Qui veut du feu le cherche.
 Qui vit à compte, vit à honte.
 Qui vivra, verra.

R

- De race le chien chasse.
 La raison du plus fort est toujours la meilleure.
 La raison nous trompe plus souvent que la nature!
 Plus rare que le phénix.
 On est bien malade quand on ne peut souffrir ni
 le mal ni le remède.
 Toute lettre mérite réponse.
 Courtes prières et longs repas.
 Le renard qui dort ne prend point de poules.
 Le renard ne se laisse pas prendre une seconde
 fois au lacet.
 Rira bien qui rira le dernier.
 Rire comme un bossu.
 Rire comme saint Médard, du bout des dents.
 Le rire immodéré produit les larmes.
 Nouveau Roi, nouvelle loi.

Rome est où est le Pape.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

S

Nul n'est sage à toute heure.

Ce n'est pas le propre du sage, de dire : je croyais.

Sans pain et sans vin l'amour n'est rien.

Sauce d'eau, goût de rien.

Sauter du coq à l'âne.

Il faut reculer pour mieux sauter.

Les uns sèment, les autres récoltent.

Il vaut mieux être seul qu'en mauvaise compagnie.

On est plus porté à adorer le soleil levant que
le soleil couchant.

Les jeunes gens disent ce qu'ils font, les vieillards
ce qu'ils ont fait, et les sots ce qu'ils veulent faire.

Un sot ouvre par fois un avis important.

On ne souhaite pas ce qu'on ignore.

Souhait de vilain, ne fait ni mal ni bien.

Il n'y a pas de plus sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

La souris qui n'a qu'une entrée, est bientôt happée.

Cela va comme le sucre sur les poires.

T

La table n'est pas louée.

Tant va la cruche à l'eau qu'elle se casse (se remplit).

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

Tel maître, tel valet.

Tels sont les marchés qu'on les fait.

Prendre le temps comme il vient, et l'argent pour ce qu'il vaut.

Ne perdez pas de temps, la vie en est faite.

Le temps fait plus que la gent.

Qui travaille prie.

A trompeur, trompeur et demi.

Avec habileté et tromperie, on vit la moitié de l'année.

Avec tromperie et habileté, on vit l'autre moitié.

U

Un barbier rase l'autre.

Une fois n'est pas coutume.

Un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.

V

Malheur aux vaincus.

La vanité déjeûne avec l'abondance, dîne avec la pauvreté, et soupe avec la honte.

Variété plaît.

Les vases vides font le plus de bruit.

Vaut mieux tard que jamais.

A la saint Michel les veillées tombent du ciel.

Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

Aller contre vent et marée.

Vertu gît au milieu.
 Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire.
 Il se rassasie de vent.
 On fait ce qu'on peut, non pas ce qu'on veut.
 Pour vendre vin, attends de mai la fin.
 Dans le vin est la vérité.
 Le vin est le lait de Vénus. (des vieux).
 Vendre des vessies pour des lanternes.
 Qui veut tout, n'a rien.
 Peu de gens savent être vieux.
 Les vieux fous sont plus fous que les jeunes.
 Vieux comme chemins.

Vin vieux, ami vieux, or vieux
 Sont loués en tous lieux.

Ce que vous n'avez pas recueilli dans l'âge mûr,
 comment le trouverez-vous dans la vieillesse ?
 C'est grand peine que d'être vieux, mais ne l'est
 pas qui veut.

La voix du peuple est la voix de Dieu.

Il faut bien vouloir ce que Dieu veut.

Ventre enflé est le tambour qui bat la retraite,
Et donc enflé, comme un tambour, qui bat la retraite.

Bon soir, bonne nuit.

Certes, voilà une source abondante d'anciennes
 vérités. Les Auteurs peuvent y puiser toute sorte
 d'apologues, d'épigraphes et de devises.

Pour peu qu'on ait fait attention à leur nombre.

et à leur diversité, on comprendra facilement qu'un colloque, convenablement parsemé de proverbes, pourrait être en même-temps sérieux et comique. J'en ai entendu qui étaient tout-à-fait grotesques : tels à peu près que certains chapitres du roman de Don - Quichotte.

Un de nos plus agréables chansonniers, en a fait un pot-pourri fort gai ; on ne sera pas fâché de le retrouver ici.

Trop parler nuit,
Trop gratter cuit,
Trop manger n'est pas sage.
Jeune souris
A barbon gris ;
L'amour est de tout âge.

Enfans de Paris
Quel temps fait-il ?
Il pleut là bas, il neige ici,
Pendant la nuit, tous chats sont gris.
Pour faire route sûre,
Si l'amour va
Cahin caha,
Ménagez la monture.
Trop parler, etc.

Moquez-vous du qu'en dira-t-on,
Tâchons de sauter le bâton ;
L'occasion fait le larron.
Un petit mot pour rire,
Aussitôt dit, aussitôt fait,
Ca va comme de cire.

On se met dans de beaux draps blancs,
 Petite pluie abat grand vent,
 La fin couronne l'œuvre.
 Finissez - donc
 Manzelle Manon ,
 Avalez la couleuvre.

Faut-il tant de beurre pour un quarteron ?
 Chacun prêche pour son patron :
 Saint Nicolas
 Ne m'oubliez pas.
 Non plus fin que lui n'est pas bête ,
 D'un mot il lave la tête.

Trop court souvent reste en chemin ,
 On voit s'y tromper le plus fin :
 Qui a bon voisin , a bon matin.
 L'eau court à la rivière.
 Selon les gens ,
 Offrons l'encens.
 Le vin vaut mieux que la bière.

En vérité , il n'y a plus d'enfans ,
 Petit poisson deviendra grand :
 Petit à petit
 L'oiseau fait son nid.
 Il ne semble pas qu'on y touche ,
 Voilà qui est fait ,
 Minou , Minet.
 Qui se sent morveux se mouche .
 Trop parler , etc.

TABLE DES CHANGEMENS.

Avertissement.	page 5.
Plan de l'ouvrage.	8.
Ameublement.	10.
Vêtemens.	12.
Nourriture.	14.
Heures des repas et du coucher.	20.
Usages relatifs aux domestiques.	<i>ibid.</i>
Caractère des Limousins.	21.
Leur piété.	23.
Faits historiques relatifs à la ville de Limoges.	28.
Funérailles.	32.
Education.	34.
Commerce. Bonne réputation des négocians.	43.
Caractère particulier des marchands bouchers.	45.
Comment s'entretenait l'harmonie des familles.	46.
Première époque de dépravation.	47.
<hr/>	
Établissement de la société d'agriculture.	47.
Premier calendrier du Limousin.	48.
M. Turgot, intendant en 1761.	49.

Faits historiques.	page 50.
Clochers frappés de la foudre.	53.
Premier changement dans les habitations.	55.
Nouveaux établissemens.	58.
Mécaniques.	62.
Vaccine adoptée avec empressement.	69.
Ecole pour les sourds et muets.	73.
Cimetière général hors de la ville.	76.
Derniers vestiges de l'amphithéâtre des Romains effacés.	77.
Cour royale et autres tribunaux.	81.
Collège, instituteurs et institutrices.	<i>ibid.</i>
Ecole gratuite de dessin.	<i>ibid.</i>
Rentrée de quelques ordres de religieuses dans leur communauté.	82.
Spectacle, son origine et ses progrès parmi nous.	<i>ibid.</i>
Education moderne.	84.
Deux causes accidentielles de changemens.	87.
Effets de l'incendie de 1790.	<i>ibid.</i>
Effets de la révolution.	88.
Usages particuliers abolis ou conservés.	<i>ibid.</i>
Grand nombre de nouveaux marchands.	90.
Concerts, bals, parure.	92.
Luxe.	94.
Gastronomie et lois somptuaires.	96.
Eloge des mères de familles qui ont maintenu chez elles les mœurs de nos ancêtres.	101.

TABLE DES PRÉJUGÉS ET DES USAGES.

L'erreur fait commettre des fautes et finit par faire des dupes.	page 104.
On ne peut pas connaître toutes les erreurs.	105.
Les maux que peut causer un préjugé général sont incalculables.	106.
Préjugés de l'éducation.	<i>ibid.</i>
De ce qui porte malheur.	108.
De ce qui porte bonheur.	114.
Eclipses et comètes.	217.
Epoques climatériques.	118.
De la santé.	119.
Mesmérisme ou magnétisme animal.	123.
Guérisons sans médecins.	124.
Bonnes fontaines.	126.
Usages superstitieux au baptême, mariage et décès.	127.
La prière du soir, et les grâces en latin, après le repas.	129.
Préjugés religieux (Silence à l'égard des)	130.
Contes faits pour rire, et niaiseries.	131.
Instruction que les curés pourraient donner aux habitans des campagnes.	135.
Les militaires rentrés se dégagent peu à peu de la routine.	136.
Pourquoi les marchands sont obligés de surfaire le prix de la marchandise.	137.

Préjugés qui s'opposent aux progrès de l'agriculture.	page 138.
Sur la profession du cultivateur.	138.
Tailler la vigne. — Elaguer. — Plantation.	143.
Pommier, cidre et poiré.	144.
Pores.	146.
Moutons.	147.
Habitation.	149.
Jardin.	151.
Alterner.	152.
Changement de métayer.	153.
Blé noir bâtard.	153.
Bois de peuplier, de pin et de châtaignier.	155.
Influence de la lune.	156.
Tonnerre.	157.
Engrais.	161.
Irrigation des prés.	164.
Pronostics et prédictions.	166.
Instinct des animaux, sa définition.	172.
Saint Médard (pluie le jour de).	176.
Chevaliers.	176.
Hibou.	178.
Œufs de coq.	179.
Pluie du crapaud, chant du petit crapaud.	180.
Regards pernicieux.	181.
Chapons qui meurent.	184.
On interdit l'entrée des ateliers à certaines personnes.	185.

Surtout aux personnes du sexe.	page 186.
Gens à mauvaises mains.	187-
Gens marqués au B, réputés méchans.	<i>ibid.</i>
Imagination maternelle, influe-t-elle sur la dif- formité des enfans ?	188.
Pierre philosophale.	<i>ibid.</i>
Supplice infâmant pour les parens.	189.
Insectes et reptiles vénimeux.	<i>ibid.</i>
Le serpent, symbole de la laideur.	<i>ibid.</i>
Salamandre, chenille, crapaud.	191.
Fausses merveilles qui ne sont que la marche ordinaire de la nature.	193.
Accent. Eloquence.	194.
Perfectibilité du genre humain, progrès de la civilisation.	195.
Littérature.	198.
Proverbes.	201 et suiv.

ERRATA.

- Page 11, ligne 10, Tout le service, *lisez aisément* tout le service; ligne 12, *aisément* était, *lisez* était.
- Page 22, ligne 16, Faire faire, *lisez* faire frire.
- Page 40, ligne avant dernière, autérités, *lisez* austérités.
- Page 59, ligne 26, tisserage, *lisez* tissage.
- Page 120, ligne 18, aplopétique, *lisez* apoplectique.
- Page 131, ligne 22, lutrin, *lisez* lutin.
- Page 153, ligne 6, poligenum, *lisez* polygonum.

Article omis qui se rapporte à la page 146.

Ruches. Le tintement que l'on fait, en frappant sur des ustensiles de cuivre, pour arrêter les essaims d'abeilles, est plus propre à les éloigner qu'à les retenir, parce que les abeilles n'aiment pas le bruit, et ne restent point dans les lieux où il est continué. Cet usage, qui remonte à une haute antiquité, ne peut être bon que dans le cas où on aperçoit un essaim qui s'éloigne, afin d'avertir à la ronde que le propriétaire est à sa poursuite, et qu'il entend conserver sa propriété. Dans quelques cantons, lors du décès du maître des ruches, on met un chiffon noir à chacune d'elles, il faut bien qu'elles portent le deuil en qualité de membres de la famille. Dans d'autres cantons, l'héritier du défunt les soulève toutes les unes après les autres. Il y a des personnes qui ont la simplicité de croire

que les ruches achetées ne prospèrent point, elles ne les prennent qu'à moitié profit, ou en échange contre des denrées. Ces bonnes gens attribueraient la perte qu'ils feraient des ruches, dans l'année, à l'omission qu'ils auraient faite de ces superstitieux usages.

Un de mes métayers prétend avoir inventé le moyen d'arrêter les essaims; lorsque le bruit des chaudrons, des faux, des poèles est insuffisant, il tire un coup de fusil en avant de l'essaim qui déserte: cet essaim prend le bruit, la lumière et la fumée pour une nuée d'orage, et ne va pas plus loin. Il ne s'en faut pas de beaucoup que mon métayer ne se croie lui-même un Jupiter tonnant!

La Chandelleur est un jour propice aux abeilles. Après la bénédiction des cierges à l'église, le propriétaire des ruches fait couler sur chacune des gouttes de cire, avant d'entrer dans sa maison. Il est juste, dit-il, de les faire participer à la bénédiction, puisqu'elles ont fourni la matière du cierge.

Le miel en brèche est le premier produit des campagnes, et le seul qu'on ne vend pas. Il sert à faire des présens. On croit ici ne pouvoir en dépouiller les ruches qu'au printemps, lorsque les fleurs deviennent communes, mais dans plusieurs pays, on en tire aussi sur la fin de l'été; surtout quand on voit que les abeilles forment leurs gâteaux hors de la ruche.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR,
qu'on trouve chez le même Libraire.

Notice des arbres et arbustes qui croissent naturellement, ou qui peuvent étre élevés en pleine terre dans le Limousin. Limoges 1790, un vol. in-8.^o de 300 pages. 2 fr.

Proposition d'un congrès de paix générale. Limoges 1799, un vol. in-12 de 92 pages. 1 fr. 50 c.

Description pittoresque d'une métairie dans le département de la Haute-Vienne. Limoges 1806, un vol. in-12 de 40 pages. 1 fr.

Théorie de la pensée, de son activité primitive et de sa continuité, ouvrage élémentaire, où le jeune homme peut apprendre à se connaître et à s'estimer. Paris 1806, un vol. in-8.^o de 488 pages, avec une gravure. 5 fr.

La vie champêtre, en vers libres et simples comme elle. Limoges, un vol. in-4°, de 32 pages. 1 fr.

Prix de la collection entière. 15 fr.

